

LA COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'OCTROI
ET LA GESTION DES CONTRATS PUBLICS
DANS L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

SOUS LA PRÉSIDENCE DE
L'HONORABLE FRANCE CHARBONNEAU, J.C.S., présidente
M. RENAUD LACHANCE, commissaire

AUDIENCE TENUE AU
500, BOUL. RENÉ-LÉVESQUE OUEST
MONTRÉAL (QUÉBEC)

LE 8 AVRIL 2014

VOLUME 182

CLAUDE MORIN et ROSA FANIZZI
Sténographes officiels

RIOPEL GAGNON LAROSE & ASSOCIÉS
215, rue Saint-Jacques, Bureau 110
Montréal (Québec) H2Y 1M6

COMPARUTIONS

POUR LA COMMISSION :

Me SONIA LeBEL,
Me ÉLIZABETH FERLAND,
Me SIMON TREMBLAY,
Me PAUL CRÉPEAU,
Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU

INTERVENANTS :

Me MÉLISSA CHARLES et Me PIERRE HAMEL pour
l'Association de la construction du Québec
Me DIANE SIMARD et Me SARAH LIRETTE pour l'Union
des municipalités du Québec
Me MARIE-CLAUDE MICHON pour le Procureur général du
Québec
Me DENIS HOULE et Me SIMON LAPLANTE pour
l'Association des constructeurs de routes et grands
travaux du Québec
Me JOSÉANE CHRÉTIEN pour le Barreau du Québec
Me FÉLIX RHÉAUME pour le Parti libéral du Québec
Me PIERRE POULIN pour le Directeur des poursuites
criminelles et pénales

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
LISTE DES PIÈCES	4
PRÉLIMINAIRES	6
MARTIN COMEAU	
INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND	13
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PIERRE HAMEL	222
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PIERRE HAMEL (suite)	239
CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARIE-CLAUDE MICHON	241
NORMAND BÉDARD	
INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND	255

LISTE DES PIÈCES

	PAGE
65P-719.1 : Tableau des entrepreneurs et des firmes ayant obtenu plus de 1 % des contrats du MTQ reliés à la construction entre 1997 et 2012	14
65P-720.1 : Tableau des entrepreneurs ayant réalisé des contrats du MTQ à prédominance « asphaltage » entre 1997 et 2012 pour l'ensemble du Québec	15
65P-721.1 : Tableau des dix principaux entrepreneurs par région ayant obtenu les contrats du MTQ à prédominance « asphalte » entre 1997 et 2012	16
130P-1551 : Cartographie des Centrales d'enrobage au Québec	169

VOLUME 182
Le 8 avril 2014

- 5 -

130P-1552 : Présentation sur les travaux routiers
du MTQ - portrait du marché par Martin
Comeau le 8 avril 2014

221

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce huitième (8e)
2 jour du mois d'avril,

3

4 PRÉLIMINAIRES

5

6 LA PRÉSIDENTE :

7 Alors, bon matin à tous. Est-ce que les avocats
8 peuvent s'identifier, s'il vous plaît?

9 Me SONIA LeBEL :

10 Bonjour, Madame la Présidente, Monsieur le
11 Commissaire. Sonia LeBel pour la Commission.

12 Me ÉLIZABETH FERLAND :

13 Bonjour. Élizabeth Ferland pour la Commission.

14 Me SIMON TREMBLAY :

15 Bonjour. Simon Tremblay pour la Commission.

16 Me PAUL CRÉPEAU :

17 Bon matin. Paul Crépeau pour la Commission.

18 Me CAINNECH LUSSIAÀ-BERDOU :

19 Bonjour. Cainnech Lussiaà-Berdou pour la
20 Commission.

21 Me MÉLISSA CHARLES :

22 Bonjour. Mélissa Charles pour l'Association de la
23 construction du Québec.

24 Me PIERRE HAMEL :

25 Bonjour. Pierre Hamel pour l'Association de la

1 construction du Québec.

2 Me DIANE SIMARD :

3 Bonjour. Diane Simard, Union des municipalités du
4 Québec.

5 Me SARAH LIRETTE :

6 Bonjour. Sarah Lirette pour l'Union des
7 municipalités du Québec.

8 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

9 Bonjour. Marie-Claude Michon pour le Procureur
10 général du Québec.

11 Me DENIS HOULE :

12 Bonjour, Madame, Monsieur. Denis Houle pour
13 l'Association des constructeurs de routes et grands
14 travaux du Québec.

15 Me SIMON LAPLANTE :

16 Bonjour. Simon Laplante pour l'Association des
17 constructeurs de routes et grands travaux du
18 Québec.

19 Me JOSÉANE CHRÉTIEN :

20 Bonjour. Joséane Chrétien pour le Barreau du
21 Québec.

22 Me FÉLIX RHÉAUME :

23 Bonjour. Félix Rhéaume pour le Parti libéral du
24 Québec.

25

1 Me PIERRE POULIN :

2 Et Pierre Poulin pour le Directeur des poursuites
3 criminelles et pénales. Bonjour.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, bonjour à tous.

6 Me SONIA LeBEL :

7 Alors, bonjour, Madame la Présidente, comme je l'ai
8 dit tantôt. Bonjour, Monsieur le Commissaire. Ce
9 n'est pas un secret, nous reprenons les audiences
10 publiques ce matin. Et comme nous voulons maximiser
11 le temps qu'il nous reste et comme vous l'avez
12 annoncé d'ailleurs le cinq (5) mars dernier, Madame
13 la Présidente, nous allons maintenant siéger
14 également les vendredis matins.

15 Les audiences pourront dorénavant se
16 terminer à dix-sept heures (17 h 00) et peut-être
17 même un peu plus tard si c'est nécessaire.

18 D'ailleurs, un nouvel horaire de ces audiences se
19 trouve sur le site Internet de la Commission.

20 Aujourd'hui marque l'audition du cent
21 trentième (130ième) témoin de la Commission et
22 démontre l'ampleur du chemin parcouru depuis
23 l'octroi de votre mandat par le gouvernement le
24 dix-neuf (19) octobre deux mille onze (2011).

25 Nous entamons maintenant la dernière phase

1 des audiences publiques se rapportant aux témoins
2 de fait qui pourront servir à étoffer d'éventuelles
3 recommandations. Cette phase devrait prendre fin
4 avec la pause estivale. L'automne prochain, nous
5 entendrons plusieurs organismes en lien avec les
6 différentes questions qui ont retenu notre
7 attention au cours des auditions tels que le DGE,
8 la CCQ, la RBQ, l'UPAC et bien d'autres encore.

9 La portion publique de nos travaux se
10 conclura par des audiences réunissant certains
11 experts et la présentation de mémoires reçus suite
12 à l'appel lancé en février dernier. Les mémoires
13 entendus seront sélectionnés notamment en fonction
14 de leur intérêt et de leur pertinence.

15 Dans la portion factuelle de nos travaux,
16 nous concentrerons donc nos efforts sur l'octroi
17 des contrats par le ministère des Transports du
18 Québec, ainsi que par certains grands autres
19 donneurs d'ouvrages et de subventions.

20 Enfin, nous examinerons la question du
21 financement des partis politiques provinciaux, en
22 autant, évidemment, qu'elle ait un lien avec
23 l'industrie de la construction.

24 Nous sommes conscients de l'intérêt que ces
25 thèmes suscitent. La Commission étant dotée d'une

1 équipe multidisciplinaire, nous avons... nous
2 travaillons ces aspects depuis plusieurs mois et
3 avons rencontré plusieurs témoins et examiné
4 beaucoup de documents. Aucun effort ne fut ménagé.

5 Les premiers témoins de cette dernière
6 phase seront en lien avec le ministère des
7 Transports du Québec. Nous tenterons d'identifier
8 les vulnérabilités du système d'octroi des contrats
9 de ce ministère. Nous vous rappelons que le MTQ
10 octroie des contrats en lien avec la construction
11 dans huit grands secteurs que nous avons
12 identifiés : la construction des routes, la
13 construction diverse, les structures, le pavage, le
14 terrassement, la signalisation, l'éclairage et
15 l'électricité, les utilités publiques et les
16 aéroports et ports, mais de juridiction
17 provinciale, naturellement.

18 Nous avons identifié les secteurs pouvant
19 servir au mieux les fins de notre mandat, c'est
20 pourquoi les secteurs du pavage et de la
21 construction des routes, de la signalisation, de
22 l'éclairage et des structures ont retenu plus
23 particulièrement notre attention.

24 Maître Élisabeth Ferland, nouvelle
25 procureure de la Commission, présentera le premier

1 témoin, monsieur Martin Comeau qui est directeur
2 adjoint du département de recherche de la
3 Commission.

4 Monsieur Comeau, ce matin, dressera un
5 portrait des marchés publics de l'industrie de la
6 construction reliés au ministère des Transports du
7 Québec. Son témoignage portera notamment sur les
8 travaux routiers, les contrats de services
9 professionnels et de construction reliés à ce
10 secteur. Nous estimons que ces éléments constituent
11 une bonne mise en place pour la suite des
12 témoignages.

13 Merci, Madame la Présidente, Monsieur le
14 Commissaire. Et sur ce, je cède la place à ma
15 collègue maître Ferland.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Merci, Maître LeBel. Alors, Maître Ferland, juste
18 pour être plus précise, il est exact que vous êtes
19 une nouvelle procureure, mais vous êtes avocate
20 depuis le début de la Commission.

21 Me ELIZABETH FERLAND :

22 Avec vous, oui. Et avant ça, ailleurs.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Oui.

25

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Peut-être... Bon matin.

3 LA GREFFIÈRE :

4 Je vais vous demander de rester debout pour
5 l'assermentation, s'il vous plaît.

6

7

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce huitième (8e)
2 jour du mois d'avril,

3

4 A COMPARU :

5

6 MARTIN COMEAU, économiste, directeur adjoint de la
7 recherche à la CEIC

8

9 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

10

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Bonjour, Monsieur Bruneau.

13 R. Bonjour.

14 INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 Juste avant de commencer, Madame la Présidente,
16 Monsieur le Commissaire, j'aimerais vous... dans le
17 fond, faire une mise à jour de trois tableaux qui
18 ont été déposés dans le cadre du témoignage de
19 Gilles Théberge. Il s'agit de la pièce 65P-719 qui
20 est un tableau des entrepreneurs et des firmes
21 ayant obtenu plus de un pour cent (1 %) des
22 contrats du ministère des Transports du Québec
23 reliés à la construction entre quatre-vingt-dix-
24 sept (97) et deux mille douze (2012). Nous allons
25 faire une mise à jour de ce tableau et des deux

1 suivants que je vous citerai dans quelques
2 instants, pour des raisons que nous avons obtenu
3 des données additionnelles pour les mois de janvier
4 à mars deux mille douze (2012).

5 De plus nous avons pu, étant donné les
6 informations reçues, faire le retrait de nombreux
7 doublons qui se retrouvaient à l'intérieur de ces
8 tableaux-là. Donc, l'information est plus à jour.
9 Finalement, ça nous a permis de faire une
10 démarcation plus précise à partir duquel une
11 entreprise devient une filiale ou une division
12 d'une autre, ce qui fait que les informations
13 sont... sont à jour.

14 Donc, ce tableau va être remplacé par un
15 tableau qui porte le même titre, mais qui est une
16 mise à jour en date d'aujourd'hui et qui va avoir
17 la cote 65P-719.1.

18
19 65P-719.1 : Tableau des entrepreneurs et des
20 firmes ayant obtenu plus de 1 % des
21 contrats du MTQ reliés à la
22 construction entre 1997 et 2012

23
24 Nous avons également déposé à l'époque la pièce
25 65P-720 qui portait le titre Tableau des

1 entrepreneurs ayant réalisé des contrats du
2 ministère des Transports du Québec à prédominance
3 asphalte entre quatre-vingt-dix-sept (97) et deux
4 mille douze (2012) pour l'ensemble du Québec.
5 J'aimerais, Madame la greffière, vous dire que le
6 titre est modifié en conséquence parce qu'il y
7 avait une erreur dans le titre à l'époque. Donc,
8 nous allons le remplacer par le nouveau tableau qui
9 est le 65P-720.1.

10

11 65P-720.1 : Tableau des entrepreneurs ayant
12 réalisé des contrats du MTQ à
13 prédominance « asphaltage » entre
14 1997 et 2012 pour l'ensemble du Québec

15

16 Et finalement le tableau qui a été déposé sous la
17 cote 65P-721 qui porte le titre Tableau des dix
18 principaux entrepreneurs par région ayant obtenu
19 les contrats du ministère des Transports du Québec
20 à prédominance asphalte entre mille neuf cent
21 quatre-vingt-dix-sept (1997) et deux mille douze
22 (2012) est remplacé par celui d'aujourd'hui qui
23 portera la cote 65P-721.1. Donc, c'était la mise à
24 jour que je voulais faire ce matin.

25

1 J'ai fait mes trois stages au ministère Emploi et
2 Immigration Canada dans la région de l'Outaouais.
3 Je travaillais à la direction des études
4 sectorielles et dès ce moment-là, je me suis
5 intéressé, compte tenu du travail qu'on avait à
6 faire aux structures industrielles, qui
7 caractérisent les économies québécoises et
8 canadiennes.

9 Alors, j'ai fait mes trois stages, là.
10 Quand j'ai terminé mon baccalauréat en décembre
11 mille neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), j'ai été
12 embauché, ils m'ont réembauché si on veut au début
13 de l'année 1990. Je suis resté là neuf mois.

14 Et puis après ça, après un voyage plus de
15 culture personnelle en Europe, à mon retour, je
16 suis entré au département de sciences politiques de
17 l'Université du Québec à Montréal pour y faire une
18 maîtrise, analyse des politiques et je me suis
19 intéressé à la façon dont les données, à la façon
20 dont les organismes statistiques construisent les
21 données. Et j'ai fait mon mémoire de maîtrise sur
22 la façon dont Statistique Canada construit une
23 donnée qui s'appelle « Le taux de chômage ».

24 Parallèlement à ça au début, milieu des
25 années quatre-vingt-dix (90), je savais bien qu'en

1 finissant avec une maîtrise en sciences politiques
2 ça ne serait pas évident de se trouver un travail.
3 Alors, j'ai commencé à faire des mandats de
4 consultation. Ma route a croisé celle d'un ancien
5 haut fonctionnaire du gouvernement du Québec, et il
6 m'a un peu pris sous son aile et on a commencé à
7 faire des mandats comme ça.

8 Et c'est ainsi qu'en faisant des mandats,
9 je suis arrivé au mois d'août mille neuf cent
10 quatre-vingt-seize (1996) à la Chambre de commerce
11 du Québec pour faire, d'abord un premier mandat, le
12 président devait, avait été nommé sur une
13 commission et moi mon premier mandat ça a été de
14 faire un mémoire sur la réforme du régime de rentes
15 du Québec.

16 Et de toute évidence, ils ont aimé ce que
17 j'ai fait, parce qu'ils m'ont gardé ensuite comme
18 consultant, puis ensuite je suis devenu économiste
19 sur la liste de paie de la Chambre de commerce du
20 Québec jusqu'au mois de mars deux mille un (2001).
21 Au mois de mars deux mille un (2001), j'ai eu
22 l'opportunité d'aller travailler au sein de
23 l'Association des détaillants en alimentation comme
24 directeur des affaires gouvernementales. Alors,
25 j'ai été là pendant un an et demi.

1 Un de mes dossiers importants que j'avais à
2 l'Association des détaillants en alimentation c'est
3 le dossier des contenants consignés, les contenants
4 de boissons consignés et bien les représentations
5 que j'ai faites a fait en sorte que les gens de
6 Recyc-Québec ont apprécié le travail, mon approche
7 des dossiers si on veut et au mois de septembre
8 deux mille deux (2002), ils m'ont offert d'aller
9 travailler pour eux, ils avaient des initiatives
10 importantes à mettre en place. Ils avaient des
11 analyses d'impact économique à faire si on veut,
12 notamment pour la mise en place du régime de
13 compensation de la collecte sélective et aussi pour
14 un droit à l'élimination.

15 Alors, j'ai contribué durant les trois
16 premières années à faire ces travaux-là et dans les
17 trois dernières années où j'ai été présent à Recyc-
18 Québec, j'ai mis en place le premier système
19 payable de... pour le versement des compensations
20 du régime de compensation de la collecte sélective
21 aux municipalités et aux organismes municipaux.
22 Alors, j'ai été chez Recyc-Québec jusqu'au mois de
23 mai deux mille huit (2008).

24 Au mois de mai deux mille huit (2008) la
25 fibre entrepreneuriale que j'avais eue une dizaine

1 ou une douzaine d'années auparavant, je sentais que
2 je l'avais encore. Et puis, bien, j'ai décidé de me
3 lancer en mai deux mille huit (2008). Alors, j'ai
4 été consultant, économiste consultant pendant trois
5 ans jusqu'à mon arrivée à la Commission au mois de
6 mars deux mille douze (2012).

7 Q. **[5]** Donc, vous êtes arrivé à la Commission en mars
8 deux mille douze (2012) à quel titre?

9 R. J'ai été embauché comme économiste chercheur. Et
10 au mois de mai, juin deux mille douze (2012), on
11 m'a demandé si j'accepterais d'assumer la
12 responsabilité de directeur adjoint de la
13 recherche.

14 Q. **[6]** Parfait. Donc, je vais demander à madame
15 Blanchette d'afficher la présentation Power Point
16 que vous avez préparée pour nous.

17 LA PRÉSIDENTE :

18 Juste avant d'en arriver là, Maître Ferland.

19 Me ÉLIZABETH FERLAND :

20 Oui.

21 LA PRÉSIDENTE :

22 Est-ce que ce serait possible, sans que ce soit de
23 façon détaillée...

24 Me ÉLIZABETH FERLAND :

25 Oui.

1 LA PRÉSIDENTE :

2 ... mais vous venez de nous déposer trois
3 tableaux...

4 Me ÉLIZABETH FERLAND :

5 Tout à fait.

6 LA PRÉSIDENTE :

7 ... en remplacement de trois autres qui...

8 Me ÉLIZABETH FERLAND :

9 Qui sont mis à jour, oui. Des trois autres.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Pourriez-vous nous dire, sans entrer dans les
12 détails, qu'est-ce qui... en quoi consistent les
13 mises à jour?

14 Me ÉLIZABETH FERLAND :

15 Bien, c'est ça, comme je l'ai mentionné un peu plus
16 tôt, c'est qu'on a obtenu des mois additionnels du
17 ministère des Transports. Donc, ça nous a permis
18 d'inclure ces données-là à travers les chiffres que
19 vous avez dans les trois tableaux. De plus, il y
20 avait certains doublons dont on a pu éclaircir avec
21 le ministère des Transports. Ce qui a fait en sorte
22 que des chiffres peut-être ont été ajustés pour
23 éviter les doublons. Je pourrais vous indiquer, si
24 vous voulez, ligne par ligne, mais de façon
25 générale, c'est juste que les données, par exemple

1 si une compagnie, on avait intégré, nous, une
2 filiale alors que la filiale l'a été juste à partir
3 de deux mille deux (2002), bien, on a pu tenir
4 compte qu'avant deux mille deux (2002), les
5 chiffres ne devaient pas entrer dans telle
6 entreprise. Et suite à l'acquisition, là, les
7 chiffres sont pris dans un même groupe. Donc, c'est
8 beaucoup plus à jour. Et c'est le portrait en date
9 d'aujourd'hui selon toutes les informations qu'on a
10 recueillies.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci.

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 Q. **[7]** Donc, nous revenons à la présentation. C'est
15 bien la présentation que vous avez préparée?

16 R. Oui.

17 Q. **[8]** Donc, peut-être nous expliquer, vous avez
18 mentionné que vous êtes arrivé en mars deux mille
19 douze (2012). Aujourd'hui, vous venez nous parler
20 des travaux routiers du ministère des Transports du
21 Québec. Est-ce que c'est un mandat justement qui
22 vous a été alloué ou donné au début de votre...

23 R. Oui.

24 Q. **[9]** ... arrivée ici à la Commission?

25 R. Alors, dès mon arrivée à la Commission, on a

1 commencé à regarder différents aspects du marché
2 des travaux routiers au Québec et du MTQ en
3 particulier. Alors, depuis... dès le premier jour
4 que je suis arrivé à la Commission, il y a une
5 équipe qui a été constituée, au fil des semaines
6 puis des mois, cette équipe-là a été affectée à
7 l'analyse des informations qui nous ont été
8 transmises par le MTQ, une très grande quantité
9 d'informations, que les gens se sont joints
10 progressivement à l'équipe. Alors des juristes, des
11 avocats, des procureurs, des économistes, des
12 spécialistes de l'administration publique, des
13 ingénieurs, et évidemment des enquêteurs.

14 Q. **[10]** Parfait. Donc, tous ces gens-là vous ont
15 permis de venir nous présenter cette présentation-
16 là aujourd'hui?

17 R. Oui, oui. Dans le fond, cette présentation-là est
18 la réunion, si on veut, la mise en commun de tout
19 ce travail-là qui a été fait depuis deux ans.

20 Q. **[11]** Parfait. Donc allons-y!

21 R. Oui.

22 Q. **[12]** Je vais vous demander d'aller à la page
23 suivante « le réseau routier confié au ministère
24 des Transports ».

25 R. Peut-être simplement indiquer que toutes les

1 références qui ont été utilisées aussi dans la
2 présentation sont à la fin du document. Alors, les
3 personnes pourront, intéressées pourront s'y
4 référer.

5 Q. **[13]** Parfait.

6 R. Oui. Alors, au niveau du réseau routier confié au
7 MTQ. Le MTQ est responsable de trente mille six
8 cents kilomètres (30 600 km) de routes. Ici, on
9 parle du réseau routier supérieur, parce que le
10 réseau routier au Québec est beaucoup plus large
11 que ça, on parle de cent quatre-vingt-cinq mille
12 kilomètres (185 000 km) au total. De ces cent
13 quatre-vingt-cinq mille kilomètres (185 000 km),
14 alors il y a trente mille six cents kilomètres
15 (30 600 km) de routes qui constituent le réseau
16 routier supérieur, qui est constitué
17 essentiellement des autoroutes, des routes
18 nationales et des routes collectrices. Il y a
19 également quatre-vingt-douze mille kilomètres
20 (92 000 km) qui sont sous la responsabilité... de
21 routes, de rues, de chemins locaux qui sont sous la
22 responsabilité des municipalités et des organismes
23 municipaux, et soixante mille kilomètres
24 (60 000 km) qui sont de la responsabilité d'autres
25 ministères provinciaux ou fédéraux ou encore

1 d'Hydro-Québec.

2 Q. **[14]** Et comme autres ministères, vous pen...

3 R. Bien, on peut penser, par exemple, au ministère des
4 Ressources naturelles pour avoir accès, par
5 exemple, les chemins forestiers.

6 Q. **[15]** Donc, nous, nous allons nous concentrer sur le
7 trente mille six cents kilomètres (30 600 km)?

8 R. Exactement.

9 Q. **[16]** Parfait.

10 R. Alors, le MTQ est également responsable de neuf
11 mille cinq cent vingt (9520) structures : alors
12 quatre mille six cent quatre-vingt-seize (4696)
13 ponts et ponceaux; cinq cent quarante-cinq (545)
14 murs de soutènement, tunnels, passerelles, stations
15 de pompage; et depuis la fin de l'année deux mille
16 sept (2007), le Ministère est également responsable
17 de quatre mille deux cent soixante-dix-neuf (4279)
18 ponts sur le réseau routier, de ponts... En fait,
19 le Ministère a repris la charge de quatre mille
20 deux cent soixante-dix-neuf (4279) ponts du réseau
21 municipal, des ponts qui sont situés dans des
22 municipalités de moins de cent mille (100 000)
23 habitants. C'est qu'il faut se souvenir qu'au début
24 des années quatre-vingt-dix (90), il y avait eu la
25 réforme Ryan qui avait -je vais le dire comme ça-

1 repousser, si on veut, trente mille kilomètres
2 (30 000 km) de routes et les infrastructures du
3 côté municipal. Alors, suite à la Commission
4 Johnson qui a remis son rapport en octobre mil neuf
5 cent... en deux mille sept (2007)...

6 Q. **[17]** Deux mille sept (2007).

7 R. ... le Ministère a décidé... Dans le rapport de la
8 Commission Johnson, on voit que... Le rapport
9 indique que les municipalités n'ont pas
10 nécessairement les ressources pour faire
11 l'entretien de ces structures-là. Alors, le
12 Ministère a décidé à la fin de l'année deux mille
13 sept (2007) de les reprendre.

14 Q. **[18]** Parfait. À l'acétate suivant, vous nous avez
15 mis quelques comparaisons. On voit, entre autres,
16 entre le Québec, l'Ontario, l'État de New York et
17 la France.

18 R. Oui. Alors, dans les quatre cas, on parle toujours
19 du réseau supérieur, soit au Québec, en Ontario,
20 dans l'état de New-York et en France. On a
21 également indiqué le nombre d'habitants.
22 J'attirerais peut-être l'attention des commissaires
23 sur des éléments qui sont importants au niveau de
24 la construction, de l'entretien et de la réfection
25 du réseau routier. D'abord, les précipitations

1 annuelles moyennes. On peut voir qu'au Québec,
2 elles sont de mille (1 000) millimètres par année
3 alors que dans les autres juridictions, ça varie
4 entre cinq cents (500) et neuf cents (900), dans
5 l'état de New-York sept cent cinquante (750) et en
6 France, on parle de huit cents (800) millimètres.
7 Alors, le fait que le... les précipitations soient
8 plus importantes au Québec, ça occasionne qu'on
9 peut se retrouver dans des situations où les cours
10 d'eau, le niveau des cours d'eau augmente de façon
11 importante, ce qui peut mettre en... je vais le
12 dire comme ça, là, mais en péril ou en difficulté
13 certaines structures qui sont situées à proximité
14 de ces cours d'eau là. Alors, on a... il est
15 possible d'avoir relativement plus de difficultés
16 par rapport aux précipitations comparativement à
17 d'autres juridictions.

18 Il y a la durée de la période de gel
19 également qui est de cent quarante-sept (147) à
20 deux cent dix-huit (218) jours au Québec alors
21 qu'en Ontario, cette période-là n'est que de...
22 elle est quand même importante, de cent (100) à
23 deux cents (200) jours, dans l'état de New-York, de
24 dix (10) à cent (100) jours et en France, de zéro à
25 quatre-vingt-dix (90) jours et la profondeur de gel

1 au Québec est également un peu plus grande que
2 celle en Ontario; on parle de un point deux (1,2)
3 mètre à trois mètres, alors qu'en Ontario, on parle
4 d'un mètre à trois point deux (3,2) mètres, à moins
5 de un virgule quatre (1,4) mètre dans l'état de
6 New-York et de zéro à virgule... zéro virgule zéro
7 huit (0,08) mètre en France. Alors ça c'est
8 important aussi parce que, il faut protéger les
9 infrastructures routières du gel, ce qui fait en
10 sorte que les assises doivent être plus profondes
11 pour empêcher que le gel fasse travailler la route,
12 la structure, et conséquemment, comme la structure
13 de la route doit être plus épaisse, bien ça fait en
14 sorte que les travaux risquent d'être relativement
15 plus coûteux que dans ces autres juridictions-là.

16 Q. [19] Est-ce qu'il faut comprendre que ces facteurs
17 climatiques ont un lien, par exemple là vous avez
18 parlé de la structure, donc du drainage des routes
19 et de l'élasticité du bitume étant donné qu'en
20 période de chaleur, d'extrême chaleur versus un
21 froid à moins trente (30), il va y avoir un impact
22 sur l'élasticité du bitume?

23 R. Effectivement. Les écarts de température au Québec
24 sont importants. On peut penser sur une année, ça
25 va de soixante (60) à soixante-dix (70) degrés

1 Celsius, alors le ministère des Transports a prévu
2 utiliser des bitumes avec une certaine valeur
3 ajoutée, permettant de mieux contrôler cette
4 situation-là... C'est quand...

5 Q. **[20]** Et de mieux réagir...

6 R. Exactement.

7 Q. **[21]** Parfait. À l'acétate suivant, les années de
8 construction du réseau routier.

9 R. Alors, ce qu'on voit à l'écran dans le fond c'est à
10 quel moment a été bâti le réseau routier au Québec.
11 Alors les années, les bâtonnets qu'on voit, dans le
12 fond représentent la proportion en valeur du réseau
13 routier qui a été bâti selon les décennies. Alors,
14 il y a zéro virgule cinq pour cent (0,5 %) du
15 réseau routier qui a été bâti de mil neuf cent
16 (1900) à mil neuf cent neuf (1909) et ainsi de
17 suite, et ce qu'on peut, bien c'est que, plus de
18 soixante et onze pour cent (71 %) du réseau routier
19 québécois a été bâti durant les décennies de mil
20 neuf cent soixante (1960) à mil neuf cent soixante-
21 neuf (1969) et de mil neuf cent soixante-dix (1970)
22 à mil neuf cent soixante-dix-neuf (1979).

23 Q. **[22]** Quelle est la dur... Pardon?

24 R. Oui?

25 Q. **[23]** Quelle est la durée de vie, parce que là, on

1 voit qu'on remonte à plus de quarante (40) ans de
2 la construction, est-ce que justement c'est un
3 facteur sur la dégradation du réseau routier?

4 R. Alors la durée de vie en général, dans les lectures
5 que j'ai faites, dans les documents du MTQ, on
6 parle de vingt-cinq (25) à trente (30) ans, et pour
7 une couche d'asphalte, d'enrobée, on parle d'une
8 durée de vie d'environ neuf (9) à quatorze (14)
9 ans, un peu plus longue si la surface est en béton,
10 la durée de vie est un petit peu plus longue. On
11 parle vraiment plus proche de trente (30) ans.

12 Q. **[24]** Alors ici, ça peut être un des... une des
13 raisons pourquoi il a fallu avoir beaucoup de
14 construction, beaucoup de réaménagement,
15 d'amélioration du réseau routier parce que l'année
16 de construction était, disons, au milieu des années
17 soixante (1960), là?

18 R. C'est ça. Dans les années soixante (1960) et les
19 années soixante-dix (1970), la durée de vie utile
20 est d'environ trente (30) ans. Alors c'est pour ça
21 qu'on a une proportion appréciable de nos
22 infrastructures qui doivent être refaites si on
23 veut.

24 Q. **[25]** À l'acétate suivant, c'est quelque chose dont
25 plusieurs témoins nous ont parlé. Peut-être que

1 vous allez justement nous éclaircir là-dessus. On a
2 entendu des fois division, direction territoriale,
3 alors parlez-nous de comment est divisé le réseau
4 routier du ministère des Transports.

5 R. Alors le... en fait le réseau routier confié au
6 ministère des Transports est pris en charge
7 notamment par quatorze (14) directions
8 territoriales. Les directions territoriales
9 existent depuis mil neuf cent quatre-vingt-treize
10 (1993). Elles n'ont pas bougé durant la période du
11 mandat de la Commission et j'attirerais peut-être
12 votre attention sur cinq directions territoriales
13 d'entre elles qui ne correspondent pas exactement à
14 ce qu'on peut penser, aux régions administratives
15 par exemple. Alors, la première c'est celle qui
16 concerne le Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-
17 Madeleine. Donc ça c'est une direction
18 territoriale, mais dans les faits, il y a deux
19 régions administratives dans cette direction
20 territoriale là. Bas St-Laurent et Gaspésie les
21 Îles-de-la-Madeleine.

22 Il y a également Mauricie, Centre du Québec
23 qui est une direction territoriale alors qu'il y a
24 deux régions administratives à ce niveau-là.
25 Laurentides Lanaudière que c'est aussi deux... une

1 direction territoriale mais deux régions
2 administratives. Il y a la direction territoriale
3 de Laval Mille-Îles qui correspond pas exactement à
4 la région administrative. Il y a une région
5 administrative Laval, mais la direction
6 territoriale Laval Mille-Îles, son territoire
7 déborde un peu sur la couronne nord de Montréal. Et
8 finalement, il y a la Montérégie qui est une région
9 administrative. Dans le cas de la Montérégie, au
10 MTQ, on a deux directions territoriales,
11 Montérégie-Est et Montérégie-Ouest. Pour vous
12 donner une image mentale, simplement ce qui
13 délimiterait les deux Montérégie, ça serait
14 l'autoroute 10, mais l'autoroute 10 est un peu...
15 en fait, la vraie limite, ce sont trois MRC, la MRC
16 de Roussillon, de Rouville et du Haut-Richelieu.
17 Tout ce qui est à l'est et au nord de ces trois
18 MRC-là fait partie de la Montérégie-Est et tout ce
19 qui est au sud et à l'ouest fait partie de la
20 Montérégie-Ouest.

21 Q. **[26]** Et comment fonctionne une direction
22 territoriale?

23 R. Alors qu'est-ce que ça fait une direction
24 territoriale. En fait, pour faire cette... ce qui
25 apparaît à l'écran, c'est qu'on est allé voir sur

1 le site du ministère des Transports et certaines
2 directions territoriales expliquent ce que font
3 chacun des services à l'intérieur d'une direction
4 territoriale. Alors premièrement, qu'est-ce que ça
5 fait une direction territoriale, bien ça planifie,
6 ça élabore et ça réalise les projets de
7 développement, d'amélioration, de réfection,
8 d'entretien et d'exploitation des infrastructures
9 de transport, tout en tenant compte des besoins qui
10 sont manifestés par les différentes clientèles au
11 sein de leur territoire. Alors dans une direction
12 territoriale, il y a en général quatre services.
13 D'abord, il y a le service des inventaires et du
14 plan. Qu'est-ce que ça fait le service des
15 inventaires et du plan? Bien ça fait... ça fait
16 l'analyse de l'état du réseau pour déterminer les
17 besoins, ça fait la planification des besoins pour
18 établir les interventions à réaliser et ça soutient
19 la réalisation des projets en fournissant une
20 expertise en matière d'environnement, de sécurité,
21 d'aménagement, de signalisation, d'urbanisation et
22 de gestion des corridors routiers.

23 Q. [27] Donc, quand on entend parler de la conception
24 des plans et devis, ça serait sous cette branche-là
25 que ça se passe?

1 R. Oui.

2 Q. **[28]** Parfait.

3 R. Planification... probablement en lien aussi avec le
4 service des projets qui suit.

5 Q. **[29]** Qui arrive avec peut-être la surveillance?

6 R. Bien le service des projets, eux, ils vont faire
7 conception, préparation, réalisation et suivi des
8 différents travaux prévus à la programmation. Ils
9 vont préparer les projets de développement,
10 d'amélioration, de réfection des chaussées et des
11 structures puis ils vont assurer une surveillance
12 des projets. Alors la surveillance va être au
13 niveau du...

14 Q. **[30]** Du service...

15 R. ... service des projets. Ils vont faire le contrôle
16 de la qualité des matériaux également.

17 Q. **[31]** Par la suite, on voit « le centre de service
18 et exploitation ».

19 R. C'est ça. Alors au niveau des centres, ils vont
20 faire la planification, la programmation et la
21 réalisation des activités d'entretien et
22 d'exploitation des réseaux routiers. Par exemple,
23 ils vont faire des études de signalisation. Est-ce
24 que la signalisation est adéquate pour assurer une
25 fluidité adéquate du trafic, si on veut et si la

1 signalisation respecte également les normes de
2 sécurité par exemple. Et puis finalement, dans le
3 dernier service, il y a le service du soutien à la
4 gestion et le service du soutien à la gestion bien
5 c'est essentiellement là dans... au sein de la
6 direction territoriale où on s'occupe de la gestion
7 des ressources humaines, la gestion des ressources
8 financières, le soutien administratif aux autres
9 services, le secrétariat. Puis au niveau du mandat
10 de la Commission, ce service-là a quand même un
11 rôle aussi qui est important parce qu'il prépare et
12 procède aux appels d'offres et ils effectuent le
13 suivi des contrats.

14 Q. **[32]** Et on a vu que la personne à la tête de ça est
15 appelée le directeur territorial?

16 R. Oui.

17 Q. **[33]** De qui relève le directeur territorial parce
18 que là, en théorie, il devrait y en avoir quatorze
19 s'il y a un directeur par direction territoriale?

20 R. Oui.

21 Q. **[34]** Donc, de qui relève ces gens?

22 R. Alors le directeur territorial relevait jusqu'en
23 deux mille douze (2012) du directeur gén... d'une
24 direction générale, direction générale de Montréal
25 et de l'Ouest du Québec, d'une part pour les

1 directions territoriales qui sont celles de
2 Montréal et de l'Ouest et les directeurs
3 territoriaux dont leur direction... le directeur
4 territorial dont la direction territoriale est...
5 celle de Québec et de l'Est du Québec relevait de
6 ce directeur... de cette direction générale là.
7 Depuis deux mille douze (2012), maintenant, il y a
8 une seule direction générale qui est sous la
9 responsabilité du sous-ministre associé.

10 Q. **[35]** Donc maintenant, une seule pour l'ensemble du
11 territoire?

12 R. Oui, c'est ça.

13 Q. **[36]** Nous allons passer à l'acétate suivant et là,
14 je pense qu'on a besoin d'explications parce qu'on
15 entend souvent parler de pavage, de fondations,
16 justement, je pense que vous voulez peut-être
17 éclairer les gens dans la salle ce matin là-dessus?

18 R. Oui. Bien en fait, quand on parle de travaux
19 routiers, quand on circule sur les routes, souvent,
20 on n'est peut-être pas conscient de tout ce qu'il y
21 a sous la route. Et puis c'est simplement pour
22 rappeler qu'outre la chaussée sur laquelle on
23 circule, il y a beaucoup de travaux qui peuvent se
24 faire sous la chaussée. Alors, il y a revêtement
25 que l'on voit en noir qui est d'une épaisseur de

1 cent cinquante (150), en général de cent cinquante
2 (150) millimètres. Le revêtement bien c'est ça la
3 couche d'asphalte, vous allez entendre parler
4 d'enrobé bitumineux, bien asphalte et enrobé
5 bitumineux sont des termes qui sont synonymes si on
6 veut.

7 Parfois le revêtement peut être fait aussi
8 en béton. Il y a évidemment les accotements qu'on
9 voit, mais sous ces deux parties-là de la structure
10 il y a une fondation de deux cent cinquante (250)
11 millimètres en moyenne d'épaisseur qui est en
12 fondation en granulats de concassés, en granulats
13 concassés. Et il y a une sous-fondation qui est
14 généralement en sable.

15 Il faut tenir compte aussi que ça prend un
16 talus et des fossés pour s'assurer que dans les
17 périodes de pluie les eaux vont s'écouler de façon
18 correcte et vont éviter de venir sur la chaussée.
19 Et ce qui fait en sorte ici c'est une structure
20 type de chaussée, il y a différents facteurs qui
21 vont entrer en ligne de compte, qui vont modifier
22 les différentes caractéristiques de cette chaussée-
23 là.

24 Parmi les facteurs, bien il y a l'intensité
25 du trafic prévu, notamment la présence de poids

1 lourds, il y a les types de sols, le climat, les
2 coûts, on va tenir compte des coûts et la
3 disponibilité locale des matériaux de construction.

4 Q. **[37]** Dans le revêtement vous nous avez dit qu'on
5 entendait asphalte ou enrobé bitumineux, de quoi
6 est composé l'enrobé bitumineux?

7 R. Il est composé essentiellement à quatre-vingt-
8 quatorze virgule cinq pour cent (94,5 %)
9 d'agrégats, de pierres et à cinq virgule cinq pour
10 cent (5,5 %) d'un produit qui s'appelle du bitume.
11 Le bitume est un composé qui est dans la chaîne de
12 distillation d'un baril de pétrole. Alors, on a de
13 l'essence, on a du diesel, puis après ça on a des
14 produits qui sont, on a d'autres produits dont le
15 bitume qui est plus bas si on veut dans la chaîne
16 de distillation d'un baril de pétrole.

17 Q. **[38]** Et vous avez mentionné aussi que le
18 revêtement, là, on est dans l'enrobé bitumineux ou
19 l'asphalte, mais il y a également des routes qui
20 sont en béton?

21 R. Oui.

22 Q. **[39]** Est-ce que vous savez c'est quoi la
23 répartition, parce qu'on sait que les grandes
24 autoroutes autour de Montréal, en tout cas moi je
25 sais que j'ai passé sur du béton, mais est-ce que

1 vous savez c'est quoi la répartition par rapport au
2 reste des chaussées?

3 R. Oui, alors, il y a trois pour cent (3 %) des... du
4 trente mille six cent (30 600) kilomètres du réseau
5 routier qui sont sous la responsabilité du MTQ, il
6 y a trois pour cent (3 %) de ce réseau-là qui est
7 en béton. Je l'ai.

8 Q. **[40]** C'est correct?

9 R. Oui.

10 Q. **[41]** Donc, environ trois pour cent (3 %) ?

11 R. Environ trois pour cent (3 %), huit cent soixante-
12 quinze (875) kilomètres. Il y en a une proportion,
13 le revêtement est à la fois en béton avec une
14 couche d'enrobé bitumineux, une couche d'asphalte,
15 puis une autre partie où le béton est exposé.

16 Q. **[42]** Parfait. Et vous avez mentionné également
17 qu'il y avait peut-être une variation au niveau de
18 l'épaisseur en fonction de l'achalandage. Donc, si
19 je comprends bien quand on est dans une région où
20 il y a beaucoup de poids lourds sur une autoroute
21 qui passe, là, on aurait peut-être pas le cent
22 cinquante (150) millimètres, mais on aurait peut-
23 être un revêtement un petit peu plus épais. C'est à
24 ce niveau-là que ça joue?

25 R. On va avoir un revêtement qui va avoir des

1 caractéristiques propres pour ce type de trafic-là
2 avec des poids lourds, et la fondation ou la sous-
3 fondation de la route vont avoir des
4 caractéristiques qui vont être propres pour ce type
5 de... de flot routier-là.

6 Q. **[43]** Parfait. Donc, passons dans les
7 investissements qui ont été faits dans le réseau
8 routier.

9 R. Oui. Alors, suite au viaduc de la Concorde en
10 octobre deux mille six (2006), on peut dire que
11 l'année deux mille sept (2007) c'est une année
12 charnière. D'abord, le vingt-quatre (24) mai deux
13 mille sept (2007) la présidente du Conseil du
14 trésor a déposé un budget de dépenses pour l'année
15 deux mille sept-deux mille huit (2007-2008)
16 prévoyant un virgule sept milliards de dollars
17 (1,7 G\$) pour la conservation, l'amélioration et le
18 développement du réseau routier.

19 Il y a eu le rapport de la commission
20 d'enquête sur le viaduc de la Concorde qui a
21 recommandé l'adoption d'un programme s'étendant sur
22 au moins dix ans visant l'amélioration de l'état
23 des ponts. Son rapport a été publié en octobre deux
24 mille sept (2007). Puis après ça il y a eu
25 l'annonce d'un plan de redressement du réseau

1 routier sur quinze ans. Un budget... un budget pour
2 les cinq premières années de ce plan-là de treize
3 point trois milliards de dollars (13,3 G\$) qui a
4 été annoncé en octobre deux mille sept (2007).

5 Conséquemment comme la présidente du
6 Conseil du trésor avait annoncé au mois de juin un
7 point sept milliards (1,7 G), bien on a ajouté onze
8 point six milliards de dollars (11,6 G\$) pour les
9 quatre années suivantes, ce qui nous donne le
10 treize virgule trois milliards (13,3 G) pour les
11 cinq premières années du plan.

12 On va voir dans les écrans qui vont suivre
13 les effets de ce plan-là au niveau... sur les
14 niveaux d'investissement qui vont être consentis.
15 Et il y a également eu l'adoption de la loi
16 favorisant le maintien et le renouvellement des
17 infrastructures publiques afin de surmonter d'ici
18 deux mille vingt-deux (2022) le déficit d'entretien
19 cumulé des infrastructures routières qui est estimé
20 à huit virgule six milliards de dollars (8,6 G\$).
21 La loi a été adoptée en décembre deux mille six
22 (2006). À la documentation du MTQ on voit que...

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Décembre deux mille sept (2007).

25 R. Décembre deux mille sept (2007). Oui. Alors,

1 l'objectif c'est de faire... de faire en sorte que
2 le... la norme à atteindre au niveau de... le bon
3 état au niveau des chaussées et des structures,
4 c'est d'atteindre un bon état pour quatre-vingts
5 pour cent (80 %) des structures et quatre-vingt-
6 trois pour cent (83 %) des chaussées.

7 Me ÉLIZABETH FERLAND :

8 Q. **[44]** Et au moment où on se parle, savez-vous si
9 on... j'imagine qu'on se rapproche. Parce qu'on a
10 avancé dans le temps. Savez-vous où on est rendu,
11 aux alentours de combien, soixante pour cent
12 (60 %), je pense, avait été mentionné à un moment
13 donné?

14 R. Au départ, on était... Là, j'y vais de mémoire.
15 Pour les structures, il me semble qu'on était aux
16 alentours de cinquante-trois (53 %), cinquante-
17 quatre pour cent (54 %). Et j'avoue qu'il faudrait
18 que je vérifie pour voir où on en est rendu.

19 Q. **[45]** Mais on est bien avancé?

20 R. Oui, on a avancé, oui.

21 Q. **[46]** L'objectif deux mille vingt-deux (2022) étant
22 donné une planification sur quinze (15) ans...

23 R. Oui.

24 Q. **[47]** ... c'est pour ça qu'on arrive à cette année-
25 là?

1 R. Oui.

2 Q. **[48]** Parfait.

3 R. De mémoire, là, pour répondre à votre question, il
4 semble qu'on avait... on a... il me semble, c'est
5 huit ou neuf points de pourcentage qu'on a gagnés.
6 Mais je peux me tromper. Il faudrait vérifier pour
7 être plus certain.

8 Q. **[49]** L'acétate suivant. Donc, là, j'imagine que
9 c'est justement la répartition par année des
10 investissements dont vous nous avez parlé l'acétate
11 précédent?

12 R. Oui. Alors, on voit qu'à partir, bon, la chute du
13 viaduc de la Concorde le trente (30) octobre deux
14 mille six (2006). Il y a l'année deux mille sept
15 (2007) où un certain nombre de décisions sont
16 prises par le MTQ et le gouvernement du Québec. On
17 voit comment se traduit ce plan d'investissement
18 sur les années subséquentes. Les informations qui
19 apparaissent à l'écran proviennent des rapports
20 annuels de gestion du MTQ. Ces montants-là incluent
21 les dépenses... évidemment, les dépenses
22 d'approvisionnement du MTQ qui sont attribuables à
23 ces projets-là; les dépenses propres du MTQ aussi
24 qui peuvent être amorties au plan comptable; et
25 évidemment tous les travaux exécutés attribuables à

1 ces investissements-là qui sont aussi amortis au
2 fil des années.

3 Q. **[50]** Puis on voit entre... on voit des bandelettes
4 bleues et des... je ne sais pas si c'est rouge ou
5 rosé.

6 R. Oui.

7 Q. **[51]** Pouvez-vous nous expliquer justement c'est
8 quoi la différence entre un objectif ou des travaux
9 en conservation versus en développement?

10 R. Oui. Alors les travaux en conservation et
11 amélioration. Pour vous donner un exemple. Les
12 travaux en... il y a des travaux en conservation de
13 chaussée. Alors, recouvrement de la surface;
14 restauration en béton de ciment des autoroutes qui
15 ont été construites en béton de ciment; réfection
16 du revêtement et de la structure de la chaussée;
17 réfection des éléments de drainage; réfection
18 d'autres équipements. On a aussi dans conservation
19 et amélioration, évidemment, la conservation des
20 structures existantes pour en assurer leur
21 pérennité.

22 Et au niveau de l'amélioration, ça va être
23 la reconstruction et le réaménagement de certaines
24 routes, de revoir les courbes, les pentes, les
25 intersections, les passages à niveau, le

1 réaménagement d'échangeurs, la gestion de la
2 circulation, la signalisation et l'éclairage.
3 Souvent, au niveau de l'amélioration, ça va être
4 dans une perspective d'améliorer la sécurité suite,
5 par exemple, à des rapports du coroner, par
6 exemple. Alors, on va apporter des améliorations de
7 ce type-là au réseau routier.

8 Q. **[52]** Et on voit qu'il y a quand même une bonne,
9 depuis disons deux mille sept, deux mille huit
10 (2007-2008), deux mille huit, deux mille neuf
11 (2008-2009), il y a vraiment une bonne proportion
12 qui appartient au développement. Qu'est-ce que le
13 développement? Est-ce que c'est la construction de
14 nouvelles routes?

15 R. Alors, le développement, c'est pour répondre...
16 c'est pour la construction de nouvelles routes ou
17 des modifications au réseau routier qui confèrent
18 une valeur ajoutée significativement plus
19 importante aux usagers. Alors, pour donner un
20 exemple, par exemple, il y a l'autoroute 50 en
21 Outaouais; l'autoroute 30 en Montérégie, quand on a
22 décidé de compléter l'autoroute 30 en Montérégie;
23 la route 175 entre Québec et Saguenay. Il y avait
24 déjà une route entre Québec et le Saguenay-Lac-
25 Saint-Jean, mais on a changé...

1 Q. **[53]** La largeur?

2 R. La largeur. C'était une route qui rencontrait.

3 Alors, maintenant, c'est une route à quatre voies
4 où il y a deux voies dans un sens, deux voies dans
5 l'autre. Alors, vous voyez la... On a apporté une
6 valeur ajoutée significative par rapport... pour
7 les usagers qui l'empruntaient entre Québec et le
8 Saguenay-Lac-Saint-Jean.

9 Q. **[54]** Et je vois également, si on sort un petit peu
10 de la période de la chute du viaduc de la Concorde,
11 moi, je m'interroge parce que je vois, en deux
12 mille un, deux mille deux (2001-2002), on voit
13 qu'il y a quand même des bons investissements en
14 conservation et amélioration, et ça augmente de
15 manière importante dans l'année qui suit. Est-ce
16 qu'il y a une raison pour ça?

17 R. Oui, il y a une raison. C'est qu'il faut se
18 souvenir qu'il y a eu les attentats du onze (11)
19 septembre deux mille un (2001). Et le gouvernement
20 du Québec, on s'attendait, compte tenu de
21 l'importance de cet événement-là, on s'attendait à
22 une récession importante à la suite des événements
23 du onze (11) septembre, et le gouvernement du
24 Québec, dans un budget qui a été déposé en novembre
25 deux mille un (2001), a mis en place un programme

1 d'infrastructures. Si je me souviens bien, il était
2 de l'ordre d'environ quatre cents millions
3 (400 M\$). Et c'est ce qui explique la montée en
4 deux mille deux, deux mille trois (2002-2003) des
5 investissements réalisés par le MTQ dans le réseau
6 routier. Ça faisait partie du plan de lutte contre
7 une éventuelle récession suite aux attentats du
8 onze (11) septembre.

9 On voit par la suite au niveau des années
10 deux mille trois, deux mille quatre (2003-2004),
11 deux mille quatre, deux mille cinq (2004-2005) que
12 les bâtonnets redescendent. Bien, c'est que ce plan
13 d'accélération en deux mille trois, deux mille
14 quatre (2003-2004), c'est la fin du plan
15 d'accélération des investissements publics prévus
16 de quatre cents millions (400 M\$). Puis il y avait
17 un plan des régions aussi avec une enveloppe de
18 deux cents millions (200 M\$) sur deux ans qui prend
19 fin aussi à ce moment-là. Alors c'est pour ça que
20 ça redescend en deux mille trois, deux mille quatre
21 (2003-2004)...

22 Q. [55] Et ça reste stable par...

23 R. ... et ça reste relativement stable par la suite.
24 Ça recommence à remonter en deux mille cinq - deux
25 mille six (2005-2006), parce qu'on voit dans les

1 rapports annuels de gestion du MTQ qu'en deux
2 mille... dans son rapport annuel de gestion de deux
3 mille quatre - deux mille cinq (2004-2005), il
4 prévoit, le Ministère prévoit des investissements
5 de un point deux milliards (1,2 G\$) en deux mille
6 cinq (2005), un point trois milliards (1,3 G\$) en
7 deux mille six (2006) et un point quatre milliards
8 (1,4 G\$) en deux mille sept (2007), pour un total
9 de trois point neuf milliards (3,9 G\$) au cours de
10 ces trois années-là qui sont situées au milieu, si
11 on veut, du mandat de la Commission.

12 Q. **[56]** Des chiffres à l'acétate suivant.

13 R. Oui. Alors, quand on parle du marché du MTQ, de
14 quoi on parle? Alors on parle... Alors ce qu'on
15 voit à l'écran c'est la valeur et le nombre de
16 contrats de mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept -
17 quatre-vingt-dix-huit (1997-1998) à deux mille onze
18 - deux mille douze (2011-2012). La présentation des
19 années ici fait référence à l'année financière du
20 gouvernement du Québec. Alors du premier (1er)
21 avril mil neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1997) au
22 trente et un (31) mars mil neuf cent quatre-vingt-
23 dix-huit (1998), et la dernière année va du premier
24 (1er) avril deux mille onze (2011) au trente et un
25 (31) mars deux mille douze (2012). Alors, quel est

1 ce marché-là? Alors, le marché au total c'est dix-
2 huit virgule cinq milliards de dollars (18,5 G\$)
3 sur cette période de quinze (15) ans-là, on parle
4 de plus de trente-six mille quatre cent trente-huit
5 (36 438) contrats et après ça, on présente de
6 quelle façon cette valeur et ce nombre de contrats-
7 là se répartissent. Alors, on parle de contrats de
8 construction pour une valeur de quinze milliards
9 cinq cent quarante-huit millions (15,548 G\$),
10 quinze mille cinq cent soixante et un (15 561)
11 contrats au cours de la période et con...

12 Q. **[57]** Et les... Pardon...

13 R. Oui?

14 Q. **[58]** Excusez, allez-y.

15 R. Alors, ensuite il y a les contrats, bien je
16 passerais ensuite aux contrats de services
17 professionnels reliés à la construction. Alors, là-
18 dedans, c'est vraiment seulement les services
19 professionnels qui sont liés à la construction.
20 Alors, il n'y a pas d'informatique, il n'y a pas...
21 pas de gestion de... au niveau des ressources
22 humaines par exemple. Alors, c'est vraiment du
23 génie, de l'arpentage, de la gestion de chantier,
24 et cetera. Alors, sur la période, il y a dix-neuf
25 mille six cent vingt-neuf (19 629) contrats qui

1 sont... qui ont été octroyés par le MTQ, pour une
2 valeur de deux milliards huit cent soixante-seize
3 millions (2,876 G\$) et finalement, ces données-là
4 vont être présentées de manière un petit peu plus
5 précise tantôt. Je vais peut-être passer un petit
6 peu de temps sur le contrat de ser... les contrats
7 de services techniques reliés à la construction
8 parce qu'on n'y reviendra pas. Alors il y a mille
9 deux cent quarante-huit (1 248) contrats qui ont
10 été donnés à ce niveau-là pour une valeur de
11 quatre-vingt-neuf millions (89 M\$). Quand on parle
12 de contrats de services techniques, bien on parle
13 de concassage et de mise en réserve de gravier, de
14 déboisement, d'aménagement paysager, de forage de
15 puits, de location de machinerie avec ou sans
16 opérateur, d'enlèvement de carcasses d'animaux, de
17 la tonte de pelouse, le balayage, et cetera.

18 Q. **[59]** Donc vous avez scindé les contrats de
19 construction, ce qu'on voit, là, qui a une valeur
20 de quinze milliards de dollars (15 G\$). C'est
21 vraiment au niveau de la construction pure, c'est
22 ce que vous allez nous décrire plus tard.

23 R. Oui.

24 Q. **[60]** Il n'y a pas de génie qui entre là-dedans.

25 R. Non.

1 Q. **[61]** On est vraiment au niveau terrain, si je peux
2 me permettre l'expression, là. C'est les
3 entrepreneurs qui obtiennent ces contrats-là?

4 R. Exactement.

5 Q. **[62]** Parfait.

6 R. Alors les entrepreneurs spécialisés en construction
7 et au niveau des contrats de services
8 professionnels, ça va être beaucoup les firmes de
9 génie. Quand on parle de contrat, il est peut-être
10 important de faire... d'apporter cette nuance-là,
11 on parle toujours de contrats de plus de cinq mille
12 dollars (5 000 \$). Alors dans les données qui sont
13 recueillies, dans les informations fournies, tous
14 les rapports qui nous ont été produits, on parle
15 toujours des contrats de plus de cinq mille dollars
16 (5 000 \$). Les contrats de moins de cinq mille
17 dollars (5 000 \$) ne font pas partie de l'univers
18 dont on parle ici.

19 10:18:13

20 LA PRÉSIDENTE :

21 Q. **[63]** Cinq mille (5 000 \$)?

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Cinq mille (5 000 \$) oui.

24 R. Oui.

25 Q. **[64]** C'est comme ça que c'est... C'est comme ça que

1 l'information qu'on a reçue est divisée. Donc on a
2 continué à garder cette logique-là. Donc, tout ce
3 que vous avez, c'est pour des contrats en montant,
4 là. Donc les petits contrats de moins de cinq mille
5 (5 000 \$) ne sont pas comptabilisés là-dedans.

6 Donc, par la suite, on entre directement dans les
7 services professionnels en construction, ce que
8 vous nous avez décrit comme les contrats en génie.

9 R. Oui. Alors on peut voir que sur la période, on voit
10 la valeur des contrats qui ont été octroyés pour
11 chacune des années du mandat de la Commission. On
12 peut voir qu'au début de la période, on est... ça
13 varie au cours des quatre premières années entre
14 quarante et cinquante-trois millions de dollars
15 (40 M\$-53 M\$) puis après ça, ça se met à augmenter,
16 un peu en lien si on veut avec le niveau des
17 investissements dont on a vu le graphique un peu
18 plus tôt. Alors, cent quarante millions (140 M\$)
19 qui fait le lien, par exemple, avec l'année deux
20 mille deux - deux mille trois (2002-2003) dont on
21 parlait tantôt suite aux investissements à la suite
22 des attentats du onze (11) septembre. Ça rebaisse
23 ensuite pour varier entre quatre-vingt-seize
24 (96 M\$), quatre-vingt-dix-huit (98 M\$), cent
25 quatre-vingt-quatre (184 M\$), cent quarante

1 millions (140 M\$) et après ça, les plans
2 d'investissements annoncés en deux mille sept
3 (2007) portent leur effet et on voit que ça se met
4 à augmenter de manière appréciable à partir de deux
5 mille sept - deux mille huit (2007-2008), deux cent
6 trente et un millions (231 M\$), ensuite en deux
7 mille huit - deux mille neuf (2008-2009), trois
8 cent quarante-deux millions (342 M\$), quatre cent
9 quatre-vingt-dix-sept millions (497 M\$) en deux
10 mille neuf - deux mille dix (2009-2010). Ça
11 redescend à trois cent soixante et onze millions
12 (371 M\$) en deux mille dix - deux mille onze (2010-
13 2011) et finalement, on termine la période, en deux
14 mille onze - deux mille douze (2011-2012) avec
15 des... une valeur de contrats octroyés de quatre
16 cent quatre-vingt-quinze millions (495 M\$). Ce
17 qu'il faut dire c'est, peut-être apporter une
18 nuance suivante, c'est que les chiffres qui
19 apparaissent aux années, ce sont... c'est la
20 valeur... c'est la valeur du contrat qui est
21 octroyé à l'année où elle est octroyée. En d'autres
22 termes, un contrat, par exemple, d'une valeur de
23 trois cent (300)... mettons un contrat de cinq cent
24 mille dollars (500 000 \$) qui est octroyé en deux
25 mille neuf-deux mille dix (2009-2010), ce cinq cent

1 mille (500 000) là apparaît dans le bâtonnet de
2 l'année deux mille neuf-deux mille dix (2009-2010),
3 mais dans les faits, ce contrat-là peut être
4 réparti sur... peut être fait sur l'année deux
5 mille neuf-deux mille dix (2009-2010), surtout s'il
6 a été donné en fin d'année, il peut être fait en
7 partie aussi au cours de l'année deux mille dix-
8 deux mille onze (2010-2011). Ce qui fait en sorte
9 que l'image qui apparaît ici elle est correcte,
10 mais probablement que les tendances sont plus
11 lissées que ce qui apparaît ici à l'écran.

12 Q. **[65]** Et ici, juste pour bien comprendre, on est
13 vraiment dans la valeur des contrats qui sont
14 octroyés à des firmes externes. Donc, il n'y a
15 aucun chiffre ici qui est par exemple, l'expertise
16 du ministère des Transports?

17 R. Non.

18 Q. **[66]** Juste peut-être pour faire un lien avec un
19 témoignage qu'on a eu ici, les commissaires ont
20 entendu en juin deux mille douze (2012) un témoin
21 du ministère des Transports, monsieur Marcel
22 Carpentier. Est-ce que vous avez pris
23 connaissance...

24 R. Oui, oui.

25 Q. **[67]** ... de ce témoignage-là?

1 R. Oui.

2 Q. [68] Oui? Monsieur Carpen...

3 R. Certains éléments de son témoignage.

4 Q. [69] Parfait. Monsieur Carpentier nous a parlé,
5 entre autres, qu'il y a eu une politique, que le
6 Ministère n'a pas été le plus touché mais il nous a
7 parlé d'un... d'une politique de remplacement d'un
8 départ sur deux à la retraite. Est-ce que c'est une
9 des variables qui peut avoir un impact sur les
10 montants qu'on voit ici?

11 R. Oui. C'est une variable qui... qui peut avoir un
12 impact ici, mais je dois dire que dans les
13 entretiens que j'ai eus et que des... des
14 enquêteurs et des membres de la Commission ont eus
15 avec le ministère des Transports, en général, la
16 pratique au ministère des Transports ça a été de
17 protéger les postes des personnels de génie en
18 appliquant les objectifs d'attrition aux autres
19 catégories de postes. Ce qui fait en sorte que sur
20 la période, quand on regarde le nombre d'ETC, dans
21 le secteur public, on va parler de... on parlera
22 pas toujours de nombre d'emplois mais on va parler
23 de personnes équivalent temps complet. Alors quand
24 on voit, par exemple, le nombre d'ETC dans les
25 postes de génie, le nombre d'ETC continue

1 d'augmenter dans... dans...

2 Q. [70] Sur cette période?

3 R. Sur cette période-là. Par contre, ce qu'on observe,
4 c'est que les effectifs réguliers au Ministère ont
5 eu tendance à baisser au cours de cette période-là,
6 démontrant, si on veut, ce que les... les gens du
7 Ministère qu'on a rencontrés nous ont indiqué
8 qu'ils tentaient de protéger, autant que possible,
9 les postes d'ingénieurs et de techniciens en
10 travaux publics.

11 Q. [71] Donc, ça serait probablement plus lié à
12 l'éclatement ou à l'explosion des contrats dans le
13 domaine routier suite ou disons de façon... dans la
14 période suite à l'effondrement du viaduc?

15 R. Effectivement, oui.

16 Q. [72] Donc ici, on voit encore l'évolution mais je
17 vois que vous avez divisé ça, justement, entre la
18 masse salariale et les honoraires externes?

19 R. Alors ce qui apparaît à l'écran maintenant, c'est
20 l'évolution de la valeur des contrats de services
21 professionnels en construction et de la valeur de
22 la masse salariale des ingénieurs et techniciens en
23 travaux publics du MTQ. Alors la ligne bleue
24 représente les honoraires professionnels reliés à
25 la construction. Ce sont les montants des contrats

1 octroyés à des firmes de génie qui apparaissent au
2 niveau de la ligne bleue. La ligne rouge représente
3 la masse salariale au MTQ pour les catégories
4 d'emplois des ingénieurs et des techniciens en
5 travaux publics. Ce sont des inform... alors, au
6 niveau de la masse salariale, on parle des salaires
7 et de tout ce qui est les bénéfices marginaux. Ce
8 sont des données qui nous ont été fournies par le
9 secrétariat du conseil du trésor.

10 Q. **[73]** Qui est la ligne qui... qui n'est pas
11 linéaire, là, mais qui est quand même avec une très
12 faible pente, là, la ligne rouge?

13 R. C'est exactement ça. La ligne rouge. Il y a une
14 troisième ligne qu'on a ajoutée qui est une ligne
15 noire, qui est le niveau de dépense de deux mille
16 quatre-deux mille cinq (2004-2005) au niveau de la
17 masse salariale. Et ce qu'on veut illustrer par ça,
18 par cette ligne noire là, en fait, c'est que de
19 deux mille quatre (2004) à deux mille... on veut
20 illustrer un phénomène, c'est que de deux mille
21 quatre (2004) à deux mille... de l'année deux mille
22 quatre-deux mille cinq (2004-2005) à l'année deux
23 mille onze-deux mille douze (2011-2012), la surface
24 entre la... la ligne bleue et le trait noir
25 représente une valeur d'un virgule six milliard de

1 dollars (1,6 G\$). C'est la hausse cumulative de la
2 masse salariale des honoraires professionnels
3 reliés à la construction au cours de la période.
4 Cette surface-là, entre la ligne bleue et la ligne
5 noire, représente un virgule six milliard de
6 dollars (1,6 G\$). Et sur ce un virgule six milliard
7 de dollars (1,6 G\$) là, il y a en quatre-vingt-dix-
8 huit virgule deux pour cent (98,2 %) de cette
9 hausse-là cumulative qui a été comblée en faisant
10 appel aux firmes de génie-conseil. En d'autres
11 termes, comme les investissements ont été très
12 importants au cours de la période, il a fallu faire
13 des plans et devis. Ça a occasionné également des
14 travaux de surveillance. Et ce que tente de
15 démontrer cette... ce qui apparaît à l'écran, ce
16 un... alors cette hausse de deux mille quatre-deux
17 mille cinq (2004-2005)_des travaux de génie, qui
18 pouvaient être faits soit à l'interne au Ministère,
19 soit à l'externe, cette surface-là représente un
20 point six milliard de dollars (1,6 G\$) et quatre-
21 vingt-dix-huit pour cent (98 %) de cette hausse
22 cumulative là a été confiée à l'externe...

23 Q. [74] À l'externe.

24 R. ... au Ministère.

25 Q. [75] Donc, à de l'expertise externe.

1 R. Voilà!

2 Q. **[76]** Et juste pour comprendre, on voit en deux
3 mille quatre (2004), deux mille cinq (2005), la
4 ligne bleue semble très très près de la ligne
5 rouge. Alors, à ce moment-là, ça veut dire que
6 c'étaient les chiffres pour ce qui était géré ou
7 disons partie intégrante du ministère des
8 Transports étaient assez équivalents de ce qui
9 était donné à l'externe, c'est exact?

10 R. Exactement. En deux mille quatre (2004), deux mille
11 cinq (2005), les honoraires professionnels reliés à
12 la construction, les montants des contrats octroyés
13 à des firmes de génie avaient une valeur de quatre-
14 vingt-dix-sept virgule huit millions de dollars
15 (97,8 M\$), alors que la masse salariale du MTQ pour
16 les postes d'ingénieurs et des techniciens en
17 travaux publics était de quatre-vingt-trois virgule
18 sept millions de dollars (83,7 M\$).

19 Q. **[77]** Et lorsque... donc c'est... c'est très
20 rapproché.

21 R. C'est rapproché.

22 Q. **[78]** Et lorsqu'on arrive en deux mille onze (2011),
23 deux mille douze (2012), là l'écart, si on regarde
24 les chiffres, on semble être un petit... en tout
25 cas...

1 R. Alors...

2 Q. **[79]** ... près du cent (100 M\$) pour la masse
3 salariale.

4 R. Voilà! Au niveau de la masse salariale, on est à
5 quatre-vingt-quinze millions (95 M\$), alors que
6 pour les contrats octroyés aux firmes de génie, on
7 est à quatre cent quatre-vingt-quinze millions de
8 dollars (495 M\$).

9 Q. **[80]** Ce qui est une grosse variation...

10 R. Oui.

11 Q. **[81]** ... d'où votre...

12 R. C'est ça.

13 Q. **[82]** ... votre hausse cumulative.

14 R. Et d'où la réponse à l'écran précédent où la
15 réponse à votre question ou ce qui explique aussi
16 la... c'est, dans le fond, la même ligne, là...

17 Q. **[83]** Oui.

18 R. ... mais c'est illustré, si on veut, d'une manière
19 différente.

20 Q. **[84]** Et évidemment, ces services professionnels-là
21 ont été donnés à différentes firmes de génie.

22 R. Oui.

23 Q. **[85]** Peut-être passer à l'acétate suivant. Donc,
24 là, ici, on voit plusieurs noms, là, à droite de
25 votre graphique.

1 R. Oui. Alors, ce qu'on voit à l'écran, c'est
2 l'évolution, ce sont les firmes ayant obtenu plus
3 de un contrat... un pour cent (1 %) des contrats du
4 MTQ. On s'est donné... pour la présentation, on
5 s'est donné une règle, une règle de présentation où
6 on a retenu les firmes qui ont obtenu plus de un
7 pour cent (1 %) des contrats du MTQ. Alors, parmi
8 les... parmi tous les contrats de services
9 professionnels qui ont été donnés par le MTQ, il y
10 a douze (12) firmes qui ont obtenu plus... plus de
11 un pour cent (1 %) des contrats du MTQ. Ces douze
12 (12) firmes-là ont obtenu quatre-vingt-sept pour
13 cent... quatre-vingt-sept virgule un pour cent
14 (87,1 %) de la valeur des contrats de services
15 professionnels du MTQ sur l'ensemble de la période
16 du mandat de la Commission. Et ça représente une
17 valeur de deux virgule cinq milliards de dollars
18 (2,5 G\$).

19 Q. **[86]** Et on voit, si on... je vois, entre autres, un
20 groupe qui sépare, là, qui sont Dessau, SNC-Lavalin
21 et Génivar, ainsi que CIMA+, eux, ils ont vraiment
22 comme eu une croissance importante par rapport aux
23 contrats en génie octroyés par le ministère des
24 Transports.

25 R. Voilà! Alors, on voit que ces quatre firmes-là, là,

1 ont obtenu respectivement seize virgule quatre pour
2 cent (16,4 %), près de seize pour cent (16 %) pour
3 SNC-Lavalin, treize virgule sept (13,7 %) au niveau
4 de Génivar et onze virgule huit pour cent (11,8 %)
5 pour CIMA+.

6 Q. **[87]** Donc, ces firmes-là, vous avez mentionné
7 qu'elles ont obtenu quatre-vingt-sept point un pour
8 cent (87,1 %). Alors, j'imagine que la différence a
9 été obtenue par des firmes qui ont obtenu moins de
10 un pour cent (1 %), c'est ça, des contrats?

11 R. C'est ça.

12 Q. **[88]** En valeur.

13 R. En valeur, oui.

14 Q. **[89]** Parfait. Alors, on va passer à l'acétate
15 suivant. Là, nous entrons dans les... je vois les
16 mêmes firmes, c'est ça, à gauche de l'écran.

17 R. Oui, exactement. Alors, puisque le mandat de la
18 Commission est également de porter notamment sur le
19 financement des partis politiques, on a... ce qu'on
20 voit à l'écran, si on veut, ce sont les
21 contributions politiques provinciales qui sont
22 faites par le personnel des douze (12) firmes de
23 génie ayant obtenues plus de un pour cent (1 %) des
24 contrats du MTQ. Alors, ce qu'on... pendant la
25 période de la Commission. En fait, pas tout à fait

1 parce que, là, on est de mil neuf cent quatre-
2 vingt-dix-huit (1998) à deux mille onze (2011),
3 les...

4 Q. **[90]** Pourquoi la période est différente?

5 R. La période est différente parce que ces
6 informations-là, ce qu'on présente, ce sont le
7 résultat d'un jumelage de données qu'on a obtenues
8 du Directeur général des élections et de l'Agence
9 du revenu du Québec. Et pour les années mil neuf
10 cent quatre-vingt-seize (1996), quatre-vingt-dix-
11 sept (97), le jumelage des données, on avait trop
12 de données parcellaires pour pouvoir avoir un
13 portrait juste, comparable à celui des autres
14 années.

15 Q. **[91]** Donc, vous avez décidé de l'exclure.

16 R. Voilà! C'est ça.

17 Q. **[92]** Alors, qui... là je vois le nom des firmes,
18 mais qui sont les gens? Comment êtes-vous arrivé à
19 ces montants-là? Est-ce que c'est des employés? Des
20 cadres de ces firmes-là?

21 R. Effectivement, alors les... ce sont les données...
22 ce sont les données... On a obtenu les données...
23 Comment j'expliquerais?

24 Q. **[93]** Peut-être juste pour vous aider, ma question,
25 c'est juste de savoir : est-ce que c'est uniquement

1 disons les employés cadres ou c'est la liste des
2 employés et vous avez recueilli tous les employés
3 de, par exemple, Dessau, prenons celui-ci.

4 R. Oui.

5 Q. **[94]** Et est-ce que ça inclut d'autres membres de
6 leur famille, par exemple, qui habitent à la même
7 adresse&

8 R. Exactement. En fait, c'est le personnel de ces
9 entreprises-là, et on a pu obtenir leur adresse
10 personnelle. Alors, on regardait si, par exemple,
11 des membres de leur famille qui habitaient au même
12 endroit avaient également fait des contributions.

13 Q. **[95]** Pendant cette période.

14 R. Alors, elles sont... Comment?

15 Q. **[96]** Pendant cette période.

16 R. Pendant cette période-là. Alors, ces contributions-
17 là apparaissent dans le tableau ici présent.

18 Q. **[97]** Et je vois des bandelettes rouges, bleues et
19 vertes. C'est les trois parties... Bien, je vois à
20 droite, là, le Parti libéral du Québec qui est
21 représenté en rouge.

22 R. Oui.

23 Q. **[98]** Le Parti québécois qui est représenté en bleu
24 et en vert c'était, c'est l'ADQ, donc, j'imagine
25 c'est à l'époque le parti existait encore?

1 R. Oui, c'est ça. En fait c'est que la CAQ a été
2 fondée, son congrès de fondation est en avril deux
3 mille douze (2012). Alors, c'est pour ça qu'on
4 continue de parler de l'ADQ à ce niveau-là.

5 Q. **[99]** Et c'est pour ça qu'on voit pas la CAQ?

6 R. Voilà.

7 (10:32:19)

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Q. **[100]** Si vous me permettez, la longueur des
10 segments indique la proportion versée?

11 R. Non.

12 Q. **[101]** Non?

13 R. Ça représente le montant que les personnes qui
14 travaillent pour ces firmes-là ou leurs familles
15 habitant à la même adresse, c'est la valeur des
16 montants qu'ils ont versé en contribution à des
17 partis politiques provinciaux durant la période de
18 mil neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) à deux
19 mille onze (2011).

20 Q. **[102]** Mais...

21 R. Alors, comme, par exemple...

22 Q. **[103]** Oui?

23 R. ... pour Dessau...

24 Q. **[104]** Oui?

25 R. ... le personnel de Dessau ainsi que les personnes

1 qui habitent aux mêmes adresses que les gens qui
2 travaillent chez Dessau ont versé un million sept
3 cent soixante-douze mille dollars (1,772 M\$) en
4 contributions politiques à des partis provinciaux
5 sur cette période-là.

6 Q. **[105]** Oui. Alors, mais ce que je demande c'est...
7 et c'est la même chose pour le segment bleu, sauf
8 que cette fois-ci sera versé au PQ, mais je vous
9 demande que veut dire... Est-ce qu'il y a une
10 signification dans la longueur des segments. Parce
11 qu'on voit qu'un segment pour Dessau qui est le
12 segment rouge est plus grand que le segment bleu et
13 encore plus, et le segment vert est encore plus
14 petit que les deux autres?

15 R. Effectivement, il aurait peut-être fallu ajouter un
16 pourcentage, parce que la longueur du segment au
17 total représente le montant total et il aurait
18 peut-être fallu mettre, désagrèger sur un million
19 sept cent soixante-douze mille-là (1,772 M) à
20 l'intérieur, pour chacun des partis si on veut.

21 Q. **[106]** O.K. Mais au moins, visuellement, on voit la
22 proportion qui est donnée à chacun des partis?

23 R. Oui.

24 Q. **[107]** O.K.

25 R. Effectivement. Puis...

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Q. **[108]** On va le voir plus tard pour le global, mais
3 on ne l'a pas détaillé pour chacune des firmes?

4 R. Non, on ne l'a pas détaillé pour chacune des
5 firmes.

6 Q. **[109]** Ça va. Donc, la somme des contributions si on
7 prend disons, SNC-Lavalin, le deuxième, la somme
8 du... des contributions par les employés et membres
9 de leurs familles faites au Parti libéral, faites
10 au Parti québécois et à l'ADQ arrivent à un total
11 pour la période de deux millions cinq cent quatre-
12 vingt-sept mille (2,587 M), c'est ça que ça veut
13 dire?

14 R. Exactement, oui.

15 Q. **[110]** Parfait. Peut-être continuer avec le
16 graphique suivant?

17 R. Peut-être juste...

18 Q. **[111]** Ah, pardon?

19 R. ... une petite information à ajouter sur le
20 graphique précédent, c'est que ces montants-là sont
21 vraisemblablement un minimum parce que seuls les
22 dons comptabilisés aux listes de donateurs publiées
23 par les partis qui ont été retenus. Toutes autres
24 formes de financement... toutes autres formes de
25 financement n'ont pas été considérées ici à ce

1 niveau-là.

2 Q. **[112]** Vous avez, vous êtes vraiment parti de ce qui
3 a été fourni au directeur général des élections...

4 R. Par les partis.

5 Q. **[113]** ... par les partis?

6 R. Exactement.

7 Q. **[114]** Donc, évidemment si le parti ne l'a pas
8 comptabilisé ça n'apparaîtra pas dans votre
9 tableau. Donc, c'est pour ça que vous dites un
10 minimum?

11 R. C'est ça.

12 Q. **[115]** On pourrait arriver à des chiffres plus
13 élevés pour chacune de ces firmes-là?

14 R. Voilà.

15 Q. **[116]** Donc, on passe au suivant?

16 R. Alors, le tableau suivant montre les contri...
17 toujours les contributions politiques provinciales
18 faites par le personnel des douze (12) firmes de
19 génie ayant obtenu plus de un pour cent (1 %) des
20 contrats du MTQ toujours pour la période de mil
21 neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998) à deux mille
22 onze (2011). La différence c'est qu'on a les
23 contributions pour chacune des années pour chacun
24 des partis, pour l'ensemble de ces douze (12)
25 firmes-là.

1 Q. **[117]** Vous avez additionné, par exemple, si je
2 prends l'année deux mille trois (2003) vous avez
3 additionné toutes les contributions que ces firmes-
4 là ont faites au Parti libéral, au Parti québécois,
5 à l'ADQ, ce qui donnent les trois bandelettes de
6 l'année deux mille trois (2003)?

7 R. Exactement.

8 Q. **[118]** Continuez?

9 R. Alors, ce qu'on peut observer c'est dans les
10 périodes où le Parti québécois dans, par exemple,
11 les quatre premières années, mil neuf cent quatre-
12 vingt-dix-huit (1998), quatre-vingt-dix-neuf (99),
13 deux mille (2000), deux mille un (2001), les firmes
14 de génie ont donné relativement plus au Parti
15 québécois qu'au Parti libéral.

16 Et dans les années où c'est le Parti
17 libéral qui est au pouvoir, bien on voit que les
18 firmes de génie donnent relativement plus aux
19 firmes... au Parti libéral du Québec. Dans les
20 années... en deux mille sept (2007), par exemple,
21 l'ADQ formait l'opposition officielle, bien on peut
22 voir qu'en deux mille sept (2007) les firmes de
23 génie ont eu tendance à donner un peu plus de sous
24 à l'ADQ durant l'année deux mille sept (2007).

25 Ce qu'on peut voir également c'est que la

1 valeur des contributions, on a le total annuel des
2 contributions qui sont données à chacune des
3 années. Alors, on passe de six cent soixante-seize
4 mille dollars (676 000 \$) donnés par ces douze (12)
5 firmes de génie-là en mil neuf cent quatre-vingt-
6 dix-huit (1998). Et puis c'est relativement stable
7 au début de la période puis, après ça, ça se met à
8 augmenter de manière importante pour atteindre un
9 million huit cent mille (1,8 M\$) et un million sept
10 cent quatre-vingt mille (1,780 M\$) en deux mille
11 sept, deux mille huit (2007-2008), au total.

12 Q. **[119]** Puis vous dites que...

13 R. Pour les trois partis.

14 Q. **[120]** Parfait. Puis vous dites, les contributions
15 données par les firmes, vous voulez toujours parler
16 des employés, ce n'est pas les firmes en tant que
17 telles...

18 R. Oui, effectivement.

19 Q. **[121]** ... mais les employés?

20 R. Exactement. Effectivement.

21 Q. **[122]** Je pense que...

22 R. La nuance est importante.

23 Q. **[123]** Est importante.

24 R. Tout à fait.

25 Q. **[124]** Puis quand je regarde, par exemple, l'année

1 deux mille trois (2003), et particulièrement,
2 j'aime... bien, pas j'aime, mais je regarde la
3 suivante, on est à la suite d'une élection où le
4 Parti libéral a pris le pouvoir et, là, on voit
5 qu'il y a définitivement un écart qui se creuse
6 entre les contributions faites au parti en poste
7 versus les partis dans l'opposition?

8 R. Effectivement, oui.

9 Q. **[125]** Et si je regarde, pour fins d'illustration,
10 la bandelette verte, en deux mille sept (2007),
11 elle a pris vraiment beaucoup d'importance
12 comparativement aux autres années. Est-ce que vous
13 savez s'il y a une raison ou pourquoi...

14 R. Bien, comme je l'évoquais tantôt, à l'élection de
15 deux mille sept (2007), l'ADQ devient l'opposition
16 officielle. Alors, il y avait peut-être des
17 anticipations à l'effet que ce parti-là pourrait
18 devenir, pourrait former le gouvernement dans une
19 éventuelle élection subséquente.

20 Q. **[126]** Ce qui pourrait expliquer les
21 contributions...

22 R. Oui.

23 Q. **[127]** ... plus importantes vers ce parti?

24 R. C'est ça.

25 Q. **[128]** Au tableau suivant...

1 (10:38:28)

2 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

3 Q. **[129]** Après deux mille neuf (2009), on voit une
4 forte baisse des contributions politiques. Est-ce
5 que dans l'année deux mille onze (2011), on donne
6 quasiment plus à personne dans les faits. Est-ce
7 que la réforme du financement des partis politiques
8 a été impactée pour l'année deux mille onze (2011)
9 ou elle a commencé en deux mille douze (2012)?

10 R. Je pense qu'il y a des mesures qui ont été prises
11 en... qui ont été mises en place en deux mille onze
12 (2011) et qu'il y a d'autres mesures qui ont été
13 ajoutées en deux mille douze (2012). Alors, la
14 baisse à ce niveau-là reflète probablement ces
15 mesures-là qui ont été mises en place. Puis il y a
16 aussi le fait que, je vais y revenir plus tard,
17 mais le contexte change à partir de deux mille neuf
18 (2009) et ce qui fait en sorte que le comportement
19 change peut-être à ce niveau-là aussi au niveau des
20 contributions politiques faites aux partis
21 provinciaux.

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Q. **[130]** Puis j'imagine, vous faisiez référence à la
24 modification du plafond qui a eu lieu en deux mille
25 onze (2011). Parfait. Le graphique suivant. Là on

1 voit vraiment la répartition : toutes firmes
2 confondues aux différents partis?

3 R. Exactement. Alors, c'est les contributions
4 politiques provinciales faites par le personnel des
5 douze (12) firmes de génie ayant obtenu plus de un
6 pour cent (1 %) des contrats du MTQ, toujours sur
7 notre période de mil neuf cent quatre-vingt-dix-
8 huit (1998) à deux mille onze (2011). Et on voit
9 que cinquante-six pour cent (56 %) des
10 contributions sont allées au Parti libéral du
11 Québec, trente-six pour cent (36 %) au Parti
12 québécois et huit pour cent (8 %) à l'ADQ.

13 Q. **[131]** Parfait. Nous allons passer à l'acétate
14 suivant, Madame Blanchette. Donc, ici, vous avez
15 décortiqué le total qu'on avait vu au premier
16 acétate de toutes les firmes qui arrivent, si je
17 comprends, au quatorze millions (14 M\$) à la fin?

18 R. Oui. C'est ça. Alors, on a le montant total des
19 contributions. Sur la période, le Parti libéral du
20 Québec a obtenu huit virgule trois millions de
21 dollars (8,3 M\$) en contributions; le Parti
22 québécois a obtenu cinq virgule trois millions de
23 dollars (5,3 M\$) en contributions; et l'ADQ un
24 virgule deux million (1,2 M\$). Pour un total de
25 quatorze virgule huit millions (14,8 M\$).

1 Dans la deuxième ligne, on a le nombre
2 total de contributeurs différents pour la période
3 de quatre-vingt-dix-huit (98) à deux mille onze
4 (2011). Alors, il y a mille huit cent dix-neuf
5 (1819) contributeurs différents pour le Parti
6 libéral du Québec; mille trois cent quatre-vingt-
7 sept (1387) pour le Parti québécois; et quatre cent
8 soixante-seize (476) contributeurs différents à
9 l'ADQ. Ce qui fait un total de deux mille huit cent
10 vingt-deux (2822) contributeurs différents.

11 Q. **[132]** Juste si, par exemple, on voit qu'une
12 personne... est-ce que c'est possible d'avoir
13 comptabilisé une personne qui aurait donné pendant
14 la période un certain montant au Parti libéral du
15 Québec et au Parti québécois?

16 R. Effectivement. Il y a une nuance à apporter ici.
17 Puis je vais... En fait, c'est, par exemple, le
18 mille huit cent dix-neuf (1819) contributeurs
19 différents au Parti libéral du Québec. En fait,
20 c'est des contributeurs différents, mais il y a
21 quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (4999)
22 contributions qui ont été faites au Parti libéral
23 du Québec durant la période.

24 Pour le Parti Québécois, il y a trois mille
25 huit cent trente-six (3 836) contributions qui ont

1 été faites au Parti Québécois par ses douze (12)...
2 par le personnel de ces douze (12) firmes-là au
3 cours de la période.

4 Et pour l'ADQ, il y a sept cent dix-neuf
5 (719) contributions qui ont été faites par le
6 personnel de ces douze (12) firmes-là au cours de
7 la période.

8 Puis après ça, bien, les informations, on a
9 la contribution annuelle moyenne pour chacun des
10 partis, on a la contribution moyenne pour la
11 période de quatre-vingt-dix-huit (1998) à deux
12 mille onze (2011). Alors le chiffre de quatre mille
13 cinq cent soixante-neuf dollars (4 569 \$)
14 représente, si on veut, le huit millions trois cent
15 onze mille (8,311 M\$) divisé par le nombre de
16 contributeurs différents et ainsi de suite pour
17 chacun des deux autres partis.

18 Alors si on le fait pour le Parti
19 Québécois, cinq millions deux cent quatre-vingt-
20 douze mille sept cent deux (5 292 702 M\$) le
21 montant total des contributions divisé par mille
22 trois cent quatre-vingt-sept (1 387) contributeurs
23 différents, va nous donner une contribution moyenne
24 pour la période, de trois mille huit cent seize
25 dollars (3 816 \$).

1 Et au niveau de l'ADQ, un million deux cent
2 dix-sept mille quatre cent vingt-neuf dollars
3 (1 217 429 M\$) divisés par quatre cent soixante-
4 seize (476) contributeurs différents, nous donne
5 une contribution moyenne pour la période de deux
6 mille cinq cent cinquante-huit (2 558 \$).

7 Q. **[133]** Donc ça c'est pour la période, mais si je
8 remonte d'une ligne où vous avez indiqué
9 « contribution annuelle moyenne », vous arrivez à
10 ce résultat-là dans la logique de... avec ces
11 chiffres-là, si on prend le nombre et les... le
12 nombre de contributions versus le nombre de
13 contributeurs, la moyenne qu'un individu a fait par
14 année, c'est ce montant?

15 R. C'est mille six cent soixante-trois (1 663 \$)
16 exactement.

17 Q. **[134]** Donc...

18 R. C'est pour ça que j'ai pris la peine d'ajouter les
19 montants qui n'apparaissent pas là parce que, huit
20 millions trois cent onze mille cent vingt-sept
21 (8 311 127 M\$) divisés par le nombre de
22 contributions au Parti Libéral du Québec, le nombre
23 de contributions est de quatre mille neuf cent
24 quatre-vingt-dix-neuf (4 999), nous donne le mille
25 six cent soixante-trois dollars (1 663 \$).

1 Q. **[135]** Ça fait qu'on est loin d'une contribution à
2 cent dollars (100 \$), là, de moyenne...

3 R. Effectivement.

4 Q. **[136]** ... par année. Donc, je vous laisse
5 continuer, là. Après on tombe aux contributions
6 annuelles de plus de deux mille dollars (2 000 \$)?

7 R. Oui, exactement. Alors, le nombre de contributions
8 annuelles de deux mille dollars (2 000 \$) et plus
9 pour la période, le Parti Libéral du Québec en a
10 obtenu deux mille deux cent cinquante-cinq (2 255),
11 le Parti Québécois en a obtenu mille trois cent
12 trente-six (1 336), l'Action Démocratique du Québec
13 en a obtenu trois cent quarante-quatre (344) et les
14 trois partis ensemble en ont obtenu trois mille
15 neuf cent trente-cinq (3 935).

16 Et ces contributions-là de deux mille
17 dollars (2 000 \$), ce nombre de contributions de
18 deux... les contributions de deux mille dollars
19 (2 000 \$) et plus sur la période représentent
20 soixante-quinze pour cent (75 %) de la valeur
21 totale des contributions pour le Parti Libéral du
22 Québec, les contributions... la valeur... les
23 contributions... la valeur totale des contributions
24 de deux mille dollars (2 000 \$) représente
25 soixante-huit pour cent (68 %) de la valeur totale

1 des contributions au Parti Québécois et les... la
2 valeur totale des contributions de deux mille
3 dollars (2 000 \$) et plus pour l'Action
4 Démocratique du Québec, cette valeur totale là
5 représente soixante-dix-huit pour cent (78 %) des
6 contributions totales que l'Action Démocratique du
7 Québec a obtenues.

8 Q. **[137]** Donc si on prend les employés qui ont
9 contribué, que ça soit du préposé au poste, à
10 l'adjointe administrative, à l'ingénieur chargé de
11 projet, soixante-dix-huit pour cent (78 %) des
12 contributions faites par ces gens-là, à travers les
13 douze (12) firmes, sont de plus de deux mille
14 dollars (2 000 \$), par exemple pour l'ADQ?

15 R. Oui, c'est ça.

16 Q. **[138]** Donc c'est des gros montants, peu importe
17 l'échelle salariale, on parle de contributions
18 assez substantielles.

19 R. Tout à fait, oui.

20 Q. **[139]** Parfait. L'acétate suivant. Là on retourne
21 peut-être dans la mécanique un peu justement des
22 services professionnels. On sait que ça nous a été
23 expliqué par des témoins dans les deux dernières
24 années, mais peut-être nous rafraîchir la mémoire
25 parce que ça va être soulevé dans les prochains

1 jours. Quels sont les modes de sollicitation
2 lorsqu'on est en génie, pour le ministère des
3 Transports?

4 R. Alors il y a essentiellement trois modes de
5 sollicitation. Alors, je rappelle simplement la
6 valeur totale des contrats de services
7 professionnels, deux milliards huit cent soixante-
8 seize millions de dollars (2,876 G\$), dix-neuf
9 mille six cent vingt-neuf (19 629) contrats.

10 Alors, au niveau, la proportion la plus
11 importante en termes de valeur de contrats, c'est
12 évidemment les appels d'offres publics pour une
13 valeur de près d'un milliard et demi de dollars
14 (1,5 G\$), treize mille six cent trente et un
15 (13 631) contrats, ce qui... voilà.

16 Il y a les contrats de gré à gré, trois
17 mille neuf cent quatre vingts (3 980) contrats,
18 pour une valeur de huit cent quarante-sept millions
19 de dollars (847 M\$), ce qui représente trente pour
20 cent (30 %) de la valeur.

21 Et finalement, les appels d'offres sur
22 invitation, deux mille dix-huit (2018) contrats,
23 pour une valeur de cinq cent trente millions de
24 dollars (530 M\$), ce qui représente dix-huit pour
25 cent (18 %) de la valeur.

1 Si on revient au niveau des contrats
2 octroyés de gré à gré, il y a plus de quatre-vingt-
3 dix pour cent (90 %) de la valeur de ces contrats-
4 là, de gré à gré, qui visent à confier la
5 surveillance de la construction d'un ouvrage à la
6 firme de génie qui a conçu les plans et devis. Les
7 règles ont changé à partir de deux mille douze
8 (2012) mais... voilà.

9 Q. **[140]** Alors quatre-vingt-dix pour cent (90 %) du
10 huit cent quarante-sept millions (847 M), soit à
11 peu près peut-être sept cent soixante (760) ou sept
12 cent soixante-trois millions (763 M) en valeur de
13 contrats a été donné à la firme qui avait fait la
14 conception des plans et devis pour la partie
15 surveillance de chantiers, c'est ce que vous voulez
16 dire?

17 R. Oui, vous avez dit plus de quatre-vingt-dix pour
18 cent (90 %) ?

19 Q. **[141]** Ou quatre-vingt-dix pour cent (90 %), là...

20 R. Oui, oui, c'est ça.

21 Q. **[142]** ... aux alentours ?

22 R. C'est ça, oui.

23 Q. **[143]** Alors là, vous dites : « Les règles ont
24 changé », vous faites référence aux lignes
25 directrices qui ont été déposées par, justement, le

1 témoin dont on a mentionné tout à l'heure, Marcel
2 Carpentier?

3 R. Voilà.

4 Q. **[144]** Qui est venu expliquer, je pense, que la
5 directive était maintenant de rendre inéligible à
6 la surveillance des chantiers la firme qui avait
7 travaillé à la préparation et à la conception des
8 plans et devis. C'est ce à quoi vous faites
9 référence?

10 R. Exactement, oui.

11 Q. **[145]** Donc, les chiffres devraient plus être les
12 mêmes à partir de deux mille douze (2012), là,
13 la... évidemment, on n'arrivera pas du tout...

14 R. Effectivement.

15 Q. **[146]** ... à des statistiques comme ça?

16 R. Effectivement.

17 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

18 Q. **[147]** Techniquement, va quasiment disparaître le
19 gré à gré, dans ce cas-là, là? Parce que quatre-
20 vingt-dix pour cent (90 %) vient de cette règle-là
21 qui existe plus. Le dix pour cent (10 %) qui reste,
22 est-ce qu'il y a une grosse composante dans le dix
23 pour cent (10 %) qui reste?

24 R. Essentiellement, il y a les contrats d'une valeur
25 de moins de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$)

1 qui... qui est un bon cinq pour cent (5 %) parmi le
2 dix pour cent (10 %) qui reste que les contrats de
3 moins de... de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$),
4 de mémoire, là, c'est environ cinq pour cent (5 %).
5 Il y a aussi les contrats qui ont été octroyés de
6 gré à gré dans les situations d'urgence.

7 Q. **[148]** Et ça, c'est quel pourcentage à peu près que
8 vous avez?

9 R. C'est environ deux pour cent (2 %) puis après ça,
10 bien il y a toutes les situations, les contrats
11 octroyés de gré à gré à un seul fournisseur pour
12 des contrats situés entre vingt-cinq (25) et
13 cinquante mille dollars (50 000 \$). Puis les
14 contrats octroyés à un organisme public de plus de
15 vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) puis les
16 contrats octroyés à un témoin expert qui sont aussi
17 des contrats de plus de vingt-cinq mille dollars
18 (25 000 \$).

19 Q. **[149]** Les appels d'offres sur invitation, là, sur
20 la période quatre-vingt-dix-sept-quatre-vingt-dix-
21 huit (97-98), deux mille onze-deux mille douze
22 (2011-2012), est-ce qu'il y a une tendance ou c'est
23 toujours le même pourcentage que vous retrouvez,
24 là, est-ce que ça monte en pourcentage ou ça reste
25 relativement stable dans la période?

1 R. Je ne pourrais pas répondre à votre question, il
2 faudrait que je vérifie à ce niveau-là.

3 Q. [150] Pendant la pause vous pourrez regarder ça?

4 R. Oui, tout à fait.

5 Q. [151] Merci.

6 Me ÉLIZABETH FERLAND :

7 Q. [152] Justement, on a parlé des trois grands modes
8 de sollicitation. Peut-être nous expliquer, de
9 façon brève, mais c'est quoi les différences, là,
10 quand on parle d'appels d'offres publics? On a
11 entendu que le Ministère, justement, avait
12 différents types d'appels d'offres publics, peut-
13 être nous éclaircir là-dessus.

14 R. Alors il y a deux grands modes, si on veut. Marcel
15 Carpentier, lors de son témoignage, en a fait
16 référence. L'article 24 du règlement sur les
17 contrats au niveau des services publics prévoit que
18 le MTQ peut aller en appel d'offres public sans
19 prix pour les services dont le tarif est décrété
20 par le gouvernement. Comme par exemple, le génie.
21 Alors il y a la sélection des adjudicateurs se fait
22 par un comité sur la base de la qualité seulement
23 puis il y a une négociation du prix forfaitaire par
24 la direction territoriale concernée avec la firme
25 retenue sur la base des taux horaires décrétés. En

1 d'autres termes, puisque le décret prévoit le... le
2 montant horaire à payer aux ingénieurs, bien il y a
3 une négociation qui se fait sur le nombre d'heures
4 entre la direction territoriale et la firme qui a
5 été retenue dans le cadre de ce processus-là.

6 Q. [153] Et la négociation est principalement sur cet
7 élément-là? Est-ce que c'est pas une négociation de
8 façon générale sur le contrat, là, c'est vraiment
9 par rapport au nombre d'heures?

10 R. Le nombre d'heures et également les catégories
11 d'emplois qui vont être... qui vont être appelées à
12 travailler sur le projet en question. Alors plus
13 d'ingénieurs, le niveau d'expérience des
14 ingénieurs, le... au niveau des techniciens de
15 travaux publics.

16 Q. [154] Ça fait que ça va être de s'assurer ou de
17 s'entendre avant même que les travaux commencent
18 sur, justement, qui... qui va travailler. Si on a
19 besoin de deux ingénieurs et trois techniciens,
20 c'est ça qui va être négocié?

21 R. Oui, c'est ça. Qui fait quoi, pendant combien de
22 temps et puis le tarif, lui, il est décrété, le
23 montant horaire qui est versé est décrété par le
24 gouvernement.

25 Q. [155] Vous pouvez continuer.

1 R. O.K. Ensuite, il y a les appels d'offres publics
2 avec prix pour les autres services. Qualification
3 des... alors, en vertu de cette procédure-là, il y
4 a la qualification des soumissionnaires sur la base
5 de la qualité, puis adjudication du contrat à celui
6 ayant été qualifié dont le prix ajusté est le plus
7 bas. Alors, là, il y a deux règles de décision qui
8 entrent en ligne de compte à ce niveau-là. On prend
9 en compte la qualité de... de la soumission de la
10 firme de génie qui dépose sa soumission, et puis
11 lorsqu'elle atteint le barème de soixante-dix pour
12 cent (70 %), par exemple, bien, on ouvre
13 l'enveloppe de prix et l'enveloppe de prix, le prix
14 est ajusté compte tenu de la... du résultat de
15 l'évaluation de la qualité qui est faite par le
16 comité de sélection.

17 Q. **[156]** Donc, les deux facteurs, rendu à cette étape-
18 là, vont être pris en ligne de compte.

19 R. Exactement.

20 Q. **[157]** Juste avant que vous continuez peut-être,
21 Madame Blanchette, changez l'acétate pour que les
22 gens puissent suivre. Merci.

23 Ensuite, on voit, on entre dans les appels
24 d'offres publics régionalisés qui font partie de la
25 grande catégorie des appels d'offres, mais qui, je

1 crois, est spécifique aux régions dont on a discuté
2 plus tôt.

3 R. Exactement. Alors, les appels d'offres publics
4 régionalisés sont privilégiés pour les services
5 professionnels tels qu'ils sont préconisés par la
6 Loi sur les contrats des organismes publics, à
7 l'article 10. Caractéristique à ce niveau-là, c'est
8 que la firme... les firmes doivent avoir un... une
9 firme, pour qu'elle puisse avoir droit à ce
10 processus-là, elle doit avoir un établissement dans
11 la région en question. Et le chargé de projet doit
12 être à l'emploi de cet... dans cet établissement-là
13 en région depuis au moins... depuis une période
14 d'au moins deux mois avant le moment où le contrat
15 est octroyé.

16 Q. **[158]** Donc, quand l'appel d'offres dans une région
17 - prenons la région de Lanaudière - est ouvert,
18 pour que la firme se qualifie, ce que vous venez de
19 mentionner comme critères de régional... bien, pas
20 de région, mais de critères disons à Lanaudière,
21 c'est pris en compte avant toute chose, donc il
22 faut que la firme soit présente. On ne parle pas
23 d'un bureau satellite avec un téléphone, il faut un
24 chargé de projet sur les lieux.

25 R. Oui, c'est ça. Ça prend un établissement...

1 Q. **[159]** Et, là, c'est...

2 R. ... avec un chargé de projet qui est à l'emploi de
3 cette firme-là depuis une période d'au moins deux
4 mois avant le... avant que le... avant le projet,
5 en fait.

6 Q. **[160]** En question.

7 R. Oui.

8 Q. **[161]** Et le chargé de projet sera celui qui
9 travaillera sur le contrat. On ne peut pas juste
10 avoir des chargés de projet qu'on insère et on
11 vient chercher les gens à Montréal. Il faut que ce
12 soit la personne justement qu'on a mentionnée qui
13 était dans la région.

14 R. Effectivement, oui.

15 Q. **[162]** Parfait. Et c'est sans prix, on est comme
16 dans un appel d'offres public sans prix, mais on
17 est en région.

18 R. Effectivement.

19 Q. **[163]** O.K. Et dans tous les cas, il y a le critère
20 de qualité dont on s'est fait expliqué justement
21 qu'il y avait un comité de sélection qui comprenait
22 différents membres dont un membre externe. Dans
23 tous ces cas-là, c'est... c'est un comité qui va
24 être formé.

25 R. Effectivement, un comité de sélection constitué

1 d'une manière centralisée par le MTQ. Je pense,
2 c'est monsieur Carpentier qui a expliqué que,
3 compte tenu de la valeur du contrat, si c'est plus
4 de deux millions de dollars (2 M\$), le comité... le
5 comité de sélection va être composé d'un secrétaire
6 et de cinq membres. Et si la valeur du contrat est
7 inférieur à deux millions de dollars (2 M\$), bien,
8 le comité de sélection va être constitué d'un
9 secrétaire et de trois membres, un membre... deux
10 membres à l'intérieur du ministère... à l'interne
11 du ministère et un membre provenant de l'extérieur.
12 Et quand le contrat est d'une valeur de plus de
13 deux millions de dollars (2 M\$), les cinq... là, je
14 vais... Vous voyez, j'ai un blanc, là, entre...

15 Q. **[164]** Pour le secrétaire ou pour...

16 R. Il y a un secrétaire et, pour les cinq autres
17 membres...

18 Q. **[165]** Le barème est au niveau de la personne qui
19 est de l'externe ou...

20 R. Oui, c'est ça. La répartition interne, externe.

21 Q. **[166]** Vous pouvez vérifier à la pause.

22 R. O.K.

23 Q. **[167]** Peut-être que ce serait un bon moment
24 justement de...

25 R. C'est bon.

1 Q. **[168]** ... pour faire la pause, puis on va vérifier
2 cette information-là.

3 R. O.K.

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Parfait. Alors, nous allons suspendre pour vingt
6 (20) minutes.

7 R. O.K. Merci.

8 Me ÉLIZABETH FERLAND :

9 Merci.

10 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

11 REPRISE DE L'AUDIENCE

12

13 _____
(11:17:07)

14 LA GREFFIÈRE :

15 Monsieur Comeau, vous êtes sous le même serment que
16 vous avez prêté.

17 R. Très bien. Merci.

18 Me ÉLIZABETH FERLAND :

19 Q. **[169]** Monsieur Comeau, j'ai fait afficher un
20 acétate sur lequel nous avons passé quelques
21 minutes avant la pause pour lequel monsieur le
22 Commissaire Lachance avait une question. Est-ce que
23 vous avez eu le temps de vérifier?

24 R. Oui, effectivement, on a vérifié. Et ce qu'on
25 observe, c'est une diminution des contrats qui ont

1 été octroyés par appel d'offres sur invitation à
2 partir de deux mille huit (2008). Alors, c'est une
3 diminution, là, depuis deux mille huit (2008).

4 Q. [170] Parfait. Donc, nous allons retourner où nous
5 étions rendus, à l'acétate... nous venions de
6 terminer, vous aviez terminé avec l'acétate 19.

7 Oui?

8 R. Oui.

9 Q. [171] Donc, nous allons passer à l'acétate 20, s'il
10 vous plaît, Madame Blanchette. Donc, on est
11 toujours dans les services professionnels. Là on
12 entre dans ce qu'on appelle les PCED. Peut-être
13 nous expliquer ce que ça signifie, là?

14 R. Alors, PCED signifie Programme de contrats à
15 exécution sur demande. Ça existe depuis deux mille
16 six (2006). Et ce qui apparaît à l'écran, on voit
17 que sur la période de deux mille six (2006) à deux
18 mille douze (2012), il y a douze mille quatre cent
19 vingt-cinq (12 425) contrats de type PCED qui ont
20 été octroyés par le ministère des Transports pour
21 une valeur de six cent vingt-cinq millions de
22 dollars (625 M\$).

23 Q. [172] Et vous dites que ça existe depuis deux mille
24 six (2006). Est-ce qu'il y avait un programme
25 similaire avant ou est-ce que c'est vraiment

1 quelque chose de nouveau qui est arrivé en deux
2 mille six (2006)?

3 R. Il y a quelque chose de similaire auparavant qui
4 s'appelait les contrats à commande ou le terme
5 utilisé aussi parfois, c'est contrats ouverts.

6 Q. **[173]** Alors, c'est pas exactement la même chose,
7 mais il y avait quelque chose qu'on peut dire qui
8 avait des ressemblances avec le programme de
9 contrats à exécution sur demande qui a été mis en
10 place en deux mille six (2006).

11 R. Voilà!

12 Q. **[174]** Parfait.

13 R. Oui.

14 Q. **[175]** Continuez.

15 R. Alors, les PCED, comme l'acronyme le dit,
16 permettent de conclure rapidement autant de
17 contrats que nécessaire pendant une période allant
18 jusqu'à trois ans avec les firmes qui ont été
19 qualifiées par un comité de sélection tenu à la
20 suite d'un avis public de qualification
21 régionalisée, régionalisée, encore une fois, dans
22 chacune des directions territoriales du MTQ.

23 Q. **[176]** Donc, on lance un appel, si je peux me
24 permettre, de qualification pour le programme des
25 PCED par région. Alors, là, les firmes sont

1 appelées à soumettre leur candidature.

2 R. Voilà!

3 Q. **[177]** Et c'est pour une durée de temps limitée ou
4 c'est limité?

5 R. Pour une durée de trois ans.

6 Q. **[178]** O.K. Donc, quand la firme est qualifiée, elle
7 est qualifiée pour une durée de trois ans.

8 R. De mémoire, il me semble que c'est ça.

9 Q. **[179]** Parfait.

10 R. Quand les firmes sont appelées, bien, elles doivent
11 passer par le SEA0, le système électronique d'appel
12 d'offres, oui, c'est ça.

13 Q. **[180]** Et c'est comme ça que la qualification se
14 fait. D'ailleurs, on a déposé justement la relance,
15 on a déposé le lancement officiel du programme.

16 R. En deux mille six (2006), deux mille sept (2007)
17 qui s'appelait - Avis de qualification, si je me
18 souviens bien.

19 Q. **[181]** C'est ça.

20 R. Et après ça, relance du programme.

21 Q. **[182]** Du programme.

22 R. Puis vers la fin de la période, là, ça devient un
23 programme de contrats à exécution sur demande, si
24 je me souviens bien.

25 Q. **[183]** Parfait. Juste pour votre compréhension, ce

1 sont des pièces qui ont été déposées avec le témoin
2 Marcel Carpentier.

3 R. 4P-58 jusqu'à 4P-63, si je me souviens bien.

4 Q. **[184]** Donc, les PCED, ça représente, en termes de
5 valeur de contrats, cinquante virgule deux pour
6 cent (50,2 %) de la valeur totale des contrats
7 octroyés par appel d'offres public pour le génie en
8 matière de construction au ministère des
9 Transports.

10 R. Effectivement. Et il est utile de montrer également
11 que ça représente... là, vous faites le cinquante
12 pour cent (50 %) évoque en valeur, mais en nombre
13 de contrats, c'est quatre-vingt-quinze pour cent
14 (95 %) des contrats de... qui sont octroyés par
15 appel d'offres public qui sont octroyés au moyen
16 des PCED.

17 Q. **[185]** Donc, c'est une grosse partie des contrats
18 qui se retrouve sous cette forme.

19 R. Effectivement.

20 Q. **[186]** Parfait. Et est-ce qu'il y a des
21 qualifications... Est-ce qu'il y a différents
22 types? Par exemple, on sait qu'il y a des
23 structures, il y a du génie routier. Est-ce que
24 c'est des qualifications différentes qu'une firme
25 va devoir obtenir dans une région donnée?

1 R. Effectivement dans les pièces que j'évoquais
2 tantôt, 4P-58 à 4P-63, pour chacun des appels de
3 qualifications qui sont faites, ces qualifications-
4 là sont dans trois domaines, le domaine du génie,
5 du génie routier, l'ingénierie des ponts et
6 l'ingénierie des sols et matériaux, en d'autres
7 termes, les laboratoires qui font, qui vérifient,
8 par exemple, la qualité des matériaux qui sont
9 utilisés.

10 Q. [187] Peut-être changer l'acétate, Madame
11 Blanchette, s'il vous plaît. Et c'est les trois
12 types qui existent, il n'existe pas d'autre type de
13 qualifications...

14 R. Non, pas à ma... ma connaissance.

15 Q. [188] ... pour ce type, pour les PCED?

16 R. Effectivement.

17 Q. [189] Parfait. Donc, vous avez mentionné que
18 c'était pour une durée de temps limité?

19 R. Hum, hum.

20 Q. [190] Est-ce que, par exemple, si on lance l'appel
21 de qualification en deux mille huit (2008) et que
22 moi je suis une firme et je ne me qualifie pas la
23 première année, est-ce que je vais pouvoir essayer
24 de me qualifier l'année subséquente pour le restant
25 de la période?

1 R. De ma compréhension que j'ai du programme, la
2 réponse c'est oui à votre question.

3 Q. **[191]** Donc, si je ne me qualifie l'année
4 subséquente, je vais être qualifiée pour les deux
5 ans restants au lieu d'avoir été apte ou qualifiée
6 pour les trois ans qui est la période totale?

7 R. C'est la compréhension que j'en ai.

8 Q. **[192]** Parfait. Et une fois que cette firme-là est
9 qualifiée dans une région, comment ça fonctionne?
10 Est-ce que... est-ce que, par exemple, le Ministère
11 doit donner le premier contrat dans cette région-là
12 à la firme ayant obtenu le meilleur pointage de
13 qualification ou est-ce qu'une fois qualifiées
14 toutes les firmes sont... peuvent obtenir le
15 contrat, il y a pas d'ordre de préférence?

16 R. Il y a pas d'ordre de préférence, effectivement,
17 c'est le deuxième... le deuxième scénario que vous
18 évoquez qui... qui fonctionne en fait.

19 Q. **[193]** Et est-ce que... j'imagine qu'il a une
20 discrétion parce qu'on peut se ramasser avec, on
21 sait, on a vu, des grosses firmes dans... dans vos
22 acétates précédents?

23 R. Hum, hum.

24 Q. **[194]** Prenons pour acquis qu'il y en a cinq de
25 qualifiées dans une région, est-ce qu'on va a voir

1 un critère disons... bien pas un critère, est-ce
2 qu'il va y avoir une discrétion ou est-ce qu'on a
3 une volonté de rendre le tout équitable?

4 R. Il y a une volonté de rendre le tout équitable,
5 mais il y a quand même une discrétion qui est
6 exercée par le personnel des directions
7 territoriales. Par exemple, on va tenir compte de
8 la proximité du projet par rapport au lieu où sont
9 situés les bureaux de la firme et dans les
10 entretiens que des enquêteurs ont eu avec des...
11 des gens des directions territoriales, il y a
12 d'autres critères également qui peuvent entrer en
13 ligne de compte comme, par exemple, le niveau
14 d'expertise dans un des trois, dans le domaine du
15 génie routier, dans l'ingénierie des ponts, dans
16 l'ingénierie des sols et des structures.

17 Parfois les fonctionnaires vont avoir
18 tendance à tenir compte de l'expertise dans la
19 façon dont ils vont choisir, entre guillemets, la
20 firme en question.

21 Q. **[195]** Donc, même si... si elles sont toutes d'une
22 certaine façon expertes puisqu'elles ont été
23 qualifiées dans le domaine, il y a un élément de
24 connaissance disons personnelle du fonctionnaire du
25 Ministère qui pourrait dire : « Je sais que quand

1 on fait affaires avec celle-ci, ils sont experts
2 là-dedans, je donne ce contrat-là à cette firme. »

3 R. Effectivement.

4 Q. **[196]** Parfait. Il y a des seuils pour ça, pour ce
5 type de contrats-là?

6 R. Oui, alors, le montant de chaque contrat, bien en
7 fait au niveau, le montant de chaque contrat il y a
8 une limite de deux cent mille dollars (200 000 \$)
9 et de trois cent cinquante mille dollars
10 (350 000 \$) au niveau de la surveillance. Dans les
11 faits, pour éviter, par exemple, parce qu'au niveau
12 des... des travaux à faire, parfois il y a des
13 impondérables qui arrivent et pour éviter d'avoir à
14 dépasser cette limite-là, dans les faits le
15 Ministère établit sa limite à cent quatre-vingt
16 mille dollars (180 000 \$), dix pour cent (10 %) en
17 bas du deux cent mille (200 000) pour les travaux
18 en général et à trois cent quinze mille (315 000),
19 dix pour cent (10 %) en bas de trois cent cinquante
20 mille (350 000) au niveau des travaux de
21 surveillance.

22 Q. **[197]** Et pourquoi on fait ça, pourquoi on abaisse
23 justement?

24 R. Pour éviter, par exemple, s'il y a des... des
25 travaux supplémentaires à faire, pour éviter de

1 dépasser la limite qui est prévue au niveau de la
2 réglementation qui est de deux cent mille (200 000)
3 puis de trois cent cinquante mille (350 000).

4 Q. **[198]** Et si on le dépassait, là, on pourrait plus
5 être dans ce... ce processus d'appel d'offres pour
6 les PCED, on tomberait, il faudrait obtenir des
7 autorisations additionnelles?

8 R. Exactement.

9 Q. **[199]** Parfait. On continue, on va regarder à
10 l'acétate suivant qui est une répartition des
11 contrats en PCED?

12 R. Oui, alors, c'est la répartition des contrats en
13 PCED de deux mille six (2006) à deux mille douze
14 (2012). On a les douze (12) firmes qui obtiennent
15 davantage, qui ont obtenu davantage de contrats en
16 PCED pendant cette période-là. On peut peut-être y
17 aller...

18 Q. **[200]** Oui, peut-être nous expliquer comment vous
19 avez départagé ou séparé le tableau.

20 R. Voilà! L'idée, c'était de faire apparaître avec une
21 logique de quartile. Quelles sont les entreprises
22 qui accaparent vingt-cinq pour cent (25 %) du
23 marché; quelles sont les entreprises qui forment le
24 premier quartile, quelles sont les entreprises qui
25 accaparent cinquante pour cent (50 %) du marché,

1 alors qu'on retrouve dans le premier et deuxième
2 quartiles; quelles sont les entreprises qui
3 accaparant soixante-quinze pour cent (75 %) du
4 marché. Alors, on va les retrouver dans le premier,
5 deuxième, troisième quartiles, et cetera.

6 Alors, ce qu'on peut voir, c'est que, dans
7 le premier quartile, on retrouve Dessau et Genivar
8 qui obtiennent des montants de contrats d'une
9 valeur de cent vingt-deux... dans le cas de Dessau
10 cent vingt-deux millions de dollars (122 M\$) pour
11 une proportion de vingt pour cent (20 %) des
12 contrats octroyés en PCED par le MTQ. Genivar
13 obtient pour sa part soixante-dix-neuf millions de
14 dollars (79 M\$) en contrats sur cette période-là,
15 pour une proportion de douze virgule sept pour cent
16 (12,7 %). Et ces deux entreprises-là occupent le
17 premier quartile de ce marché-là. Elles obtiennent,
18 si on veut, un peu plus de trente-deux pour cent
19 (32 %) des contrats en PCED du MTQ.

20 On continue dans le deuxième quartile.
21 Service EXP obtient, a obtenu soixante-douze
22 millions (72 M\$) en contrats de PCED. Ce qui
23 représente onze virgule cinq pour cent (11,5 %) du
24 total. SNC-Lavalin, soixante et onze millions de
25 dollars (71 M\$) en contrats PCED de deux mille six

1 (2006) à deux mille douze (2012). Ce qui représente
2 onze virgule quatre pour cent (11,4 %) du total.

3 Alors, ces quatre entreprises-là
4 accaparent, si je peux prendre ce terme-là,
5 cinquante pour cent (50 %) du marché des PCED au
6 cours de la période de deux mille six (2006) à deux
7 mille douze (2012).

8 Q. **[201]** Ce qui a dû avoir un impact, parce que si je
9 me rappelle bien votre acétate que vous nous avez
10 présenté, qui était à la page 13, on en a discuté
11 ensemble, il y avait quatre firmes qui étaient dans
12 un groupe un petit peu plus supérieures que les
13 autres. Et de ce que je vois de vos statistiques
14 ici, il y en a trois qui étaient d'ailleurs là-
15 dedans, soit Dessau, Genivar et SNC-Lavalin. Alors,
16 sûrement que leur positionnement dans le graphique
17 d'ailleurs que vous avez devant vous, leur
18 positionnement est dû, entre autres, par
19 l'obtention de ce grand nombre de contrats en PCED?

20 R. Effectivement. Oui.

21 Q. **[202]** Et on voit à la toute fin un total de trente-
22 neuf (39) firmes pour six cent vingt-cinq millions
23 de dollars (625 M\$) de contrats.

24 R. Oui.

25 Q. **[203]** Est-ce qu'on doit comprendre de ça que,

1 depuis que le programme à proprement parler a été
2 créé en deux mille six (2006), il y a trente-neuf
3 (39) firmes qui se sont et qualifiées et obtenu des
4 contrats en PCED?

5 R. Effectivement. Oui.

6 Q. **[204]** Donc, on pourrait, par exemple, ici avoir
7 plus de firmes qualifiées, mais qui n'ont pas
8 obtenu de contrats, donc ça n'apparaîtrait pas ici?

9 R. Effectivement.

10 Q. **[205]** Savez-vous si c'est le cas?

11 R. Il faudrait le vérifier.

12 Q. **[206]** Parfait. Je pense que ça termine pour le
13 génie. On va passer aux prochains acétates et, là,
14 nous allons entrer vraiment dans la construction
15 auprès des entrepreneurs en construction. Là, on
16 revient avec un tableau un peu comme vous nous avez
17 montré au début du génie.

18 R. Oui.

19 Q. **[207]** Mais, là, c'est pour la construction?

20 R. Alors, c'est pour l'ensemble des travaux de
21 construction. On va voir tantôt qu'on va désagréger
22 ces informations-là en segments de l'industrie de
23 la construction. Mais pour l'instant, le tableau
24 qui est là, c'est l'ensemble des travaux de
25 construction, la valeur des contrats qui sont

1 octroyés par le MTQ. Tendances, les économistes, on
2 aime les tendances, la tendance est la même que
3 précédemment. Alors, on voit que, pour les quatre
4 premières années, au niveau des contrats octroyés
5 par le MTQ en construction, ça oscille entre trois
6 cent dix-neuf millions de dollars (319 M\$) et
7 quatre cent quarante millions de dollars (440 M\$).

8 Il y a les attentats du onze (11)
9 septembre. Le plan qui est annoncé dans le budget
10 de novembre deux mille un (2001). Alors, on voit
11 que ça augmente. Six cent huit millions (608 M\$)
12 dans l'année deux mille un-deux mille deux (2001-
13 2002); huit cent quatre-vingt-neuf millions
14 (889 M\$) dans l'année deux mille deux-deux mille
15 trois (2002-2003). Et ça redescend pour les raisons
16 que j'ai évoquées précédemment. Alors, on redescend
17 à trois cent quatre-vingt onze millions (391 M\$);
18 cinq cent soixante-huit millions (568 M\$) en deux
19 mille quatre-deux mille cinq (2004-2005); neuf cent
20 cinquante-quatre millions (954 M\$) en deux mille
21 cinq-deux mille six (2005-2006); neuf cent trente-
22 six millions (936 M\$) en deux mille six-deux mille
23 sept (2006-2007).

24 Et à partir de deux mille sept-deux mille
25 huit (2007-2008), le plan de quinze (15) ans

1 commence à faire ses... Le premier plan quinquennal
2 de ce plan de quinze (15) ans là commence à faire
3 ses effets, et ça se traduit par une appréciation
4 importante des contrats de construction octroyés
5 par le MTQ. Vous voyez, à partir de deux mille
6 huit-deux mille neuf (2008-2009), on est tou... on
7 est presque toujours au-dessus de deux milliards de
8 dollars (2 G\$) par année à ce niveau-là.

9 Q. **[208]** Est-ce qu'on peut penser à une surchauffe des
10 prix justement étant donné le grand nombre de
11 contrats octroyés, parce qu'on voit vraiment une
12 différence marquée ici?

13 R. C'est quelque chose qu'on est en train de regarder.
14 On pense qu'il y a peut-être eu de la surchauffe
15 dans l'industrie. Des documents qui nous ont été
16 transmis récemment par le MTQ, par contre, se
17 posait la question et ils faisaient référence au
18 fait que le niveau d'investissement par rapport au
19 PIB durant ces années-là était inférieur au niveau
20 des investissements par rapport au PIB qui avaient
21 été faits dans les années soixante (1960) et
22 soixante-dix (1970). Alors ils n'anticipaient pas
23 de surchauffe à ce niveau-là. Mais c'est quelque
24 chose qu'on est en train de... Je n'ai pas une
25 réflexion fine encore, mais on pense qu'il y a

1 peut-être eu de la surchauffe à ce niveau-là,
2 mais...

3 Q. **[209]** C'est quelque chose que vous regardez?

4 R. Effectivement, oui.

5 Q. **[210]** Parfait. Donc, encore une fois, peut-être
6 nous rafraîchir la mémoire sur les modes de
7 sollicitation possibles en contrats de
8 construction.

9 R. Oui. Alors, encore une fois, trois modes de
10 sollicitation : appels d'offres publics...

11 Q. **[211]** Hum, hum.

12 R. ... contrats conclus de gré à gré et appels
13 d'offres sur invitation. Je vous propose qu'on
14 regarde brièvement ce que... Alors, on retrouve
15 notre quinze milliards cinq cent quarante-huit
16 millions de dollars (15,548 G\$) de valeur de
17 contrats, quinze mille cinq cent soixante et un
18 (15 561) contrats de construction. Alors, quatre-
19 vingt-dix pour cent (90 %) de cette valeur de
20 quinze milliards cinq cent quarante-huit millions
21 (15,548 G\$) sont des contrats qui ont été donnés en
22 appel d'offres, sept mille cinq cent soixante-douze
23 (7 572) contrats, pour une valeur de près de
24 quatorze milliards de dollars (14 G\$) - treize
25 milliards neuf cent trente-huit millions

1 (13,938 G\$). Par la suite, on a des contrats
2 conclus de gré à gré, cinq mille trois cent quatre-
3 vingt-sept (5 387) contrats, pour une valeur de un
4 milliard trois cent soixante-douze millions
5 (1,372 G\$), ce qui représente huit virgule huit
6 pour cent (8,8 %) du total...

7 Q. **[212]** Et est-ce que c'est dans cette catégorie-là
8 de contrats conclus de gré à gré qu'entreraient, ce
9 qu'on entend des fois comme les contrats à tarif
10 non négociable du ministère des Transports ou les
11 contrats tarifés, là je sais que les personnes
12 n'utilisent pas toujours le même langage, mais
13 disons les contrats à tarif non négociable?

14 R. Exactement. Ça va...

15 Q. **[213]** Donc ça...

16 R. ... entrer au niveau des contrats conclus de gré à
17 gré.

18 Q. **[214]** Donc ça entre dans le un milliard trois cent
19 soixante-douze millions (1,372 G\$)?

20 R. Oui, on va voir l'impact de ce type de contrats-là
21 sur l'ensemble des contrats conclus de gré à gré
22 subséquemment, un petit peu plus tard.

23 Q. **[215]** Parfait.

24 R. Puis, finalement, il y a les appels d'offres sur
25 invitation, deux mille six cent deux (2 602)

1 contrats au total, pour une valeur de deux cent
2 trente-huit millions de dollars (238 M\$), ce qui
3 représente un virgule cinq pour cent (1,5 %) du
4 total.

5 Q. **[216]** Parfait. Et en bas, c'est l'illustration des
6 chiffres que vous venez de mentionner?

7 R. Oui. Alors, il est important de rappeler, contrats,
8 toujours des contrats de plus de cinq mille dollars
9 (5 000 \$) puis de rappeler évidemment qu'au niveau
10 des appels d'offres publics, bien c'est... là c'est
11 le prix qui est important. Ces contrats-là sont
12 octroyés au plus bas soumissionnaire conforme.

13 Q. **[217]** Et il n'y a pas de processus d'appel d'offres
14 tel que vous l'avez décrit tout à l'heure au niveau
15 du génie. Vous nous avez mentionné justement sans
16 prix, avec prix, régionalisé. Donc, ici en
17 construction, on est dans l'appel d'offres public
18 pur et simple, c'est-à-dire le contrat est octroyé
19 au plus bas soumissionnaire conforme?

20 R. Exactement.

21 Q. **[218]** Parfait.

22 (11:36:36_

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[219]** Dans les chiffres, là, depuis quelques
25 années, le ministère des Transports a la notion de

1 structures complexes puis une qualification des
2 entrepreneurs qui peuvent faire des structures
3 complexes.

4 R. Oui.

5 Q. **[220]** Probablement que les appels d'offres reliés
6 aux structures complexes ont été catégorisés dans
7 les appels d'offres publics, pas sous forme de ce
8 qu'on appelle appels d'offres sur invitation, là?
9 Est-ce que c'est ce que disent vos données? Les
10 structures complexes ont dû être lancées quand
11 même... inscrites à même un appel d'offres public
12 probablement?

13 R. Je ne suis pas en mesure de répondre à votre
14 question, mais je vais vérifier sur la... à la
15 pause du midi puis on pourra apporter les réponses.

16 Q. **[221]** C'est bien.

17 Me ÉLIZABETH FERLAND :

18 Q. **[222]** Donc c'est ce que vous nous disiez, là. On
19 entre à l'acétate suivant aux contrats conclus de
20 gré à gré et là, vous nous en faites la
21 ventilation?

22 R. Oui, effectivement. Alors, le premier c'est les
23 contrats que vous mentionnez, là. Le terme c'est
24 « contrats d'enrobés bitumineux à tarif non
25 négociable » mais comme vous mentionnez, parfois on

1 parle de contrats tarifés, de prix du Ministère, et
2 caetera. Alors ce... Alors trois mille deux cent
3 quatre-vingt-dix-neuf (3 299) contrats sur cinq
4 mille trois cent quatre-vingt-sept (5 387), pour
5 une valeur de neuf cent soixante-quatre millions de
6 dollars (964 M\$) sur un total d'un milliard trois
7 cent soixante-douze (1,372 G). Alors ça représente
8 soixante-dix pour cent (70 %) des contrats conclus
9 de gré à gré pendant la période du mandat de la
10 Commission. Tout simplement pour dire que cette
11 disposition-là... ce procédé-là existe parce
12 qu'on... le Ministère évoque l'article 13.4 de la
13 loi qui dit que ça répondrait pas dans l'intérêt...
14 ça serait pas de l'intérêt public de procéder
15 autrement que de cette façon-là pour ce type de
16 contrat-là. On va voir plus loin pourquoi il
17 procède de cette façon-là.

18 Q. [223] Parfait. Et quand... avant que vous
19 continuiez, quand je regarde, de façon générale,
20 les contrats conclus de gré à gré, est-ce que je
21 dois comprendre, parce que là, évidemment,
22 soixante-dix pour cent (70 %) et pour les contrats
23 à tarif non négociable du ministère des Transports,
24 est-ce que, si je prends le cent pour cent (100 %),
25 est-ce qu'il est logique de conclure qu'on est

1 surtout en pavage ou est-ce que... parce qu'il y a
2 soixante-dix pour cent (70 %) qui est pour l'enrobé
3 bitumineux, donc j'imagine que la suite a un lien
4 aussi avec le pavage pour le gré à gré?

5 R. Pour... bien c'est ça. En fait, c'est que puisque
6 les contrats de gré à gré pour enrobés bitumineux
7 c'est surtout des contrats... en fait, c'est
8 essentiellement des contrats de pavage, on peut
9 dire, pour répondre à votre question, que pour
10 l'ensemble du gré à gré, comme ça représente
11 soixante-dix pour cent (70 %), c'est surtout du
12 pavage, effectivement, mais...

13 Q. **[224]** Parfait.

14 R. ... oui.

15 Q. **[225]** Donc ensuite, on voit des contrats de moins
16 de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$)?

17 R. Alors ça, c'est pour ça qu'ils apparaissent à cet
18 endroit-là. Ils ont été conclus de gré à gré. Mille
19 cent trente (1 130) contrats pour une valeur de
20 quinze millions de dollars (15 M\$).

21 Q. **[226]** Ce qui est juste un pour cent (1 %) de la
22 valeur complète?

23 R. Voilà.

24 Q. **[227]** Ensuite, vous avez des contrats de moins de
25 vingt-cinq mille dollars (25 000 \$)... de plus,

1 pardon, de vingt-cinq mille dollars (25 000 \$) pour
2 le déplacement d'utilités publiques?

3 R. Oui.

4 Q. **[228]** Qu'est-ce que vous entendez par « déplacement
5 d'utilités publiques »?

6 R. Alors les déplacements d'utilités publiques, c'est
7 tout ce qui est en lien, par exemple, quand on fait
8 des travaux de construction et qu'on doit déplacer,
9 par exemple, des lignes électriques, par exemple,
10 alors c'est Hydro-Québec, par exemple, qui va
11 devoir changer les lignes électriques en question.
12 Alors il y a un contrat qui va être pla... qui va
13 être nég... qui va être négocié de gré à gré avec
14 Hydro-Québec pour changer ces lignes électriques
15 là. Même chose, par exemple, au niveau des lignes,
16 au niveau des services de téléphonie, alors il va y
17 avoir des contrats qui vont être négociés, par
18 exemple, avec des entreprises de téléphonie pour
19 changer les lignes téléphoniques.

20 Q. **[229]** Le gaz?

21 R. Le gaz, avec Gaz Métro, par exemple. Et l'autre
22 élément, les lignes de chemins de fer, alors avec
23 le CN, avec le CP.

24 Q. **[230]** S'il faut déplacer, par exemple, la voie
25 ferrée?

1 R. Exactement.

2 Q. **[231]** Parfait. Et ensuite, vous avez encore une
3 fois des contrats de plus de vingt-cinq mille
4 dollars (25 000 \$), mais avec les autorités locales
5 ou un organisme public?

6 R. Oui. C'est qu'en vertu de la loi, c'est... les
7 autorités locales ou les organismes publics sont
8 pas considérés comme des fournisseurs alors c'est
9 pour ça que le MTQ, quand ils ont des projets
10 communs avec des autorités locales ou des
11 organismes publics, ils vont négocier de gré à gré
12 sur la façon de... de faire le... sur le...

13 Q. **[232]** Sur les contrats?

14 R. C'est ça, ils vont négocier ensemble le... le
15 contrat. Généralement, il y a une règle qui dit que
16 dans le... là où le projet se réalise davantage,
17 est-ce que c'est dans le domaine de compétence plus
18 du MTQ ou de la municipalité? Bien le contrat va
19 être octroyé par là où le projet est plus
20 important, si on veut.

21 Q. **[233]** Et donc, justement, ça peut viser des
22 municipalités? Est-ce que ça pourrait viser des
23 universités?

24 R. Dans les données qui apparaissent ici...

25 Q. **[234]** Je pense que oui.

1 R. Moi je pense que oui.

2 Q. **[235]** Oui?

3 R. Oui.

4 Q. **[236]** Puis ça, ça représente... ça représente neuf
5 pour cent (9 %) de...

6 R. Oui, oui, tout à fait.

7 Q. **[237]** Oui?

8 R. Oui, oui.

9 Q. **[238]** Avez-vous d'autres exemples qui vous viennent
10 en tête?

11 R. Des universités, dans le domaine de l'éducation,
12 par exemple.

13 Q. **[239]** O.K. Donc, ça entrerait dans cette catégorie-
14 là?

15 R. Oui.

16 Q. **[240]** On négocie de gré à gré?

17 R. Oui.

18 Q. **[241]** Ensuite, il y a les situations d'urgence,
19 vous en avez glissé un mot, pour les... les
20 ingénieurs, c'est un peu le même... le même
21 principe ici?

22 R. Oui, c'est ça. Alors soixante-douze (72) contrats
23 pour une valeur de quatre-vingt-deux millions de
24 dollars (82 M\$). Dans les données de contrats qu'on
25 a observées, il y en a eu plusieurs, par exemple,

1 lors de... à l'automne deux mille cinq (2005),
2 quand il y a eu l'ouragan Katrina et que certaines
3 portions de la route 138, par exemple, ont été
4 emportées par des crues des eaux, bien il y a eu
5 des contrats en urgence qui ont été octroyés, à ce
6 moment-là, pour éviter, pour pallier le plus
7 rapidement, essayer de faire en sorte de réparer le
8 plus rapidement possible des infrastructures parce
9 qu'il y avait des communautés qui étaient isolées.
10 Alors, c'est souvent dans des situations comme
11 celle-là que ce type de contrat-là va être octroyé.

12 Q. **[242]** Parfait. Et la dernière?

13 R. Contrat de plus de vingt-cinq mille dollars
14 (25 000 \$) avec entreprises autorisées... avec
15 entreprises, autorisées par le sous-ministre. Si je
16 me souviens bien ça fait référence à des
17 entreprises qui ont des compétences vraiment très
18 spécifiques, qui détiennent des brevets, par
19 exemple. Je pense que ça fait référence à...

20 Q. **[243]** C'est un pour cent (1 %) de la valeur?

21 R. Voilà, c'est ça, trente-neuf (39) contrats pour une
22 valeur de douze millions de dollars (12 M\$).

23 Q. **[244]** Sur la période de quinze (15) ans?

24 R. Voilà.

25 Q. **[245]** Parfait. On va passer à l'acétate suivant.

1 Et, là, on voit justement les principaux
2 entrepreneurs ayant obtenu des contrats du
3 ministère des Transports en matière de construction
4 et ici vous faites référence à la construction dans
5 son sens le plus large?

6 R. Oui, effectivement. Alors, on est toujours dans
7 construction dans son sens large, toujours pour la
8 période du mandat de la Commission. Ce qui apparaît
9 à l'écran est toujours dans une logique de quartile
10 pour essayer de voir quels sont les joueurs les
11 plus importants dans chacun des quartiles. On peut
12 peut-être commencer avec le premier quartile.

13 Q. **[246]** Oui?

14 R. Alors, pour l'ensemble des contrats de construction
15 octroyés par le MTQ, Sintra est le joueur le plus
16 important sur la période de quinze (15) ans ils ont
17 obtenu mille sept cent soixante-seize (1 776)
18 contrats pour une valeur de un milliard six cent
19 quarante-cinq millions (1,645 G), dix virgule six
20 pour cent (10,6 %) de la valeur totale des contrats
21 qu'on retrouve encore une fois notre quinze
22 milliards cinq cent quarante-huit millions
23 (15,548 G).

24 Q. **[247]** Donc, à eux seuls ils ont obtenu dix pour
25 cent (10 %), un petit peu plus de dix pour cent

1 (10 %) de l'ensemble des contrats en construction
2 octroyés par le Ministère pour cette période?

3 R. Effectivement. Deuxième joueur important,
4 Construction DJL, ils ont obtenu mille vingt-sept
5 (1 027) contrats pour une valeur de huit cent
6 quatre-vingt-quatre millions de dollars (884 M\$),
7 ce qui représente cinq virgule sept pour cent
8 (5,7 %) du total.

9 Troisième joueur important, Simard-
10 Beaudry/Louisbourg, avec cent trente et un (131)
11 contrats pour une valeur de six cent quatre-vingt-
12 onze millions de dollars (691 M\$), ce qui
13 représente quatre virgule quatre pour cent (4,4 %)
14 de la valeur totale des contrats.

15 Et finalement Grands Travaux Soter, ils ont
16 obtenu cent huit (108) contrats pour une valeur de
17 six cent seize millions de dollars (616 M\$), ce qui
18 représente quatre pour cent (4 %) de la valeur des
19 contrats. Alors, ces quatre entreprises-là
20 obtiennent une proportion qui est supérieure à
21 vingt-cinq pour cent (25 %) puis c'est pour ça
22 qu'on les retrouve dans le premier quartile ici.

23 Q. [248] Ensuite vous avez fait l'inventaire de
24 plusieurs autres, soit dix autres entreprises qui
25 se partagent le deuxième quartile?

1 R. Effectivement, alors, il y a dix entreprises.

2 Souhaitez-vous?

3 Q. **[249]** Non, ça va, mais je m'interroge à savoir
4 parce qu'on voit les chiffres du nombre de contrats
5 diminuer de façon, on voit qu'évidemment Sintra a
6 mille sept cent soixante-seize (1 776)?

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[250]** Et plus on descend, plus le nombre est petit,
9 sauf que la tendance se maintient pas quand je
10 regarde, par exemple, Couillard Construction a cent
11 trente-six (136) ce qui est pas mal plus que les
12 entreprises qui sont avant lui dans ce tableau. Et
13 je vois la même chose se répéter aussi pour Groupe
14 Chagnon, Béton Provincial. Qu'est-ce qui explique
15 que le nombre ici, par exemple, ces entreprises-là
16 est si élevé comparativement aux autres?

17 R. L'explication c'est que ce sont des entreprises qui
18 sont... dont le marché est davantage dans le
19 domaine du pavage. Et ce qui fait en sorte que les
20 contrats de pavage sont généralement des contrats,
21 il y a généralement plus de contrats pour des
22 valeurs qui sont relativement plus faibles que les
23 autres contrats de construction. Parce que vous
24 pouvez imaginer que quand il faut refaire tout le
25 terrassement d'une route, ce que j'ai... l'écran

1 que j'ai présenté au début où on présente la
2 structure type d'une route, quand il faut refaire
3 tout le terrassement, bien c'est des contrats qui
4 sont plus coûteux si on veut, dont la valeur est
5 plus grande.

6 Q. **[251]** Que juste...

7 R. Que juste le revêtement.

8 Q. **[252]** Ce qui expliquerait la différence?

9 R. Exactement.

10 Q. **[253]** Donc, parfait. Et ensuite de ça vous avez
11 pour faire le total de cent pour cent (100 %) de
12 valeur, vous êtes arrivé à plus de mille deux cents
13 (1 200) entreprises?

14 R. Effectivement, oui.

15 Q. **[254]** On va passer à l'acétate...

16 R. Il y a peut-être... il y a peut-être une
17 information qui...

18 Q. **[255]** Oui?

19 R. ... qu'il conviendrait d'ajouter, c'est que... il y
20 a cinquante-huit (58) contrats qui ont été réalisés
21 en coentreprises par des entreprises qui font
22 partie de cet univers-là. Et ces cinquante-huit
23 (58) contrats-là ont une valeur de sept cent six
24 millions de dollars (706 M\$) sur la période qui
25 nous intéresse ici.

1 Q. **[256]** Et quand vous dites ça, c'est que vous voulez
2 attirer notre attention sur le fait que, par
3 exemple, s'il y a un contrat qui a été obtenu par
4 disons EBC et Couillard Construction en
5 coentreprises, je vais voir comptabilisé pour les
6 deux entreprises le contrat en question dans la
7 catégorie « nombre de contrats »?

8 R. Oui.

9 Q. **[257]** Mais lorsque j'arrive au total, il ne sera
10 pas comptabilisé deux fois?

11 R. Non. C'est ça. C'est pour ça que la sommation des
12 données qui apparaissent dans la colonne « nombre
13 de contrats », la sommation ne donne pas quinze
14 mille cinq cent soixante et un (15 561) en raison
15 de ces cinquante-huit (58) coentreprises-là, de
16 projets qui ont été réalisés par ces cinquante-huit
17 (58) coentreprises-là.

18 Q. **[258]** Puis c'est le montant... C'est ce nombre-là
19 pour toute la période que vous avez réussi à
20 recenser?

21 R. Effectivement.

22 Q. **[259]** Parfait. Donc, l'acétate suivant, on a un
23 portrait disons un peu différent de ce que vous
24 nous avez montré en génie, mais est-ce que je dois
25 comprendre que la logique est la même, c'est-à-dire

1 les quinze (15) entreprises que vous nous
2 mentionnez à l'acétate précédent qui sont les
3 quinze (15) entreprises qui se partagent disons
4 plus de cinquante pour cent (50 %)...

5 R. Hum, hum.

6 Q. **[260]** ... des contrats du Ministère sont les
7 entreprises que je vois énumérées à gauche?

8 R. Effectivement.

9 Q. **[261]** O.K.

10 R. C'est exactement la même méthodologie.

11 Q. **[262]** Et peut-être nous l'expliquer un petit peu.
12 Est-ce que c'est encore une fois un travail qui a
13 été fait par vous et votre équipe où vous avez
14 recensé employés de toutes les catégories possibles
15 ainsi que des personnes résidant à la même adresse
16 pendant la période où ils étaient à l'emploi qui
17 ont fait des contributions?

18 R. Exactement. C'est exactement la même méthodologie
19 que ce qu'on a présenté tantôt au niveau des firmes
20 de génie-conseil.

21 Q. **[263]** O.K. Donc...

22 R. Alors...

23 Q. **[264]** Oui. Allez-y!

24 R. Alors, la même... les montants présentés là
25 constituent des minimums. Parce que si des membres

1 de la famille qui ne sont pas domiciliés au même
2 endroit ont fait des contributions à la demande
3 d'employés de ces entreprises-là, bien
4 vraisemblablement, ils n'apparaissent pas dans les
5 informations qui apparaissent à l'écran.

6 Q. **[265]** Et vous avez encore une fois pris les trois
7 partis politiques qui étaient disons, pendant peut-
8 être pas toute la période pour l'ADQ, mais qui
9 étaient présents sur...

10 R. L'échiquier.

11 Q. **[266]** L'échiquier, pendant les quinze (15) ans?

12 R. Effectivement. Oui.

13 Q. **[267]** Parfait.

14 R. Alors, on peut voir que, sur l'ensemble de la
15 période, les entreprises contribuent pour une
16 valeur qui oscille, là, entre zéro et deux cent
17 mille dollars (0-200 000 \$), sauf Simard-Beaudry/
18 Louisbourg, dont le personnel de l'entreprise a
19 contribué pour une valeur, au financement des
20 partis politiques pour une valeur de six cent cinq
21 mille dollars (605 000 \$); Pomerleau, deux cent
22 cinquante et un mille dollars (251 000 \$); et
23 Asphalte Desjardins à deux cent quarante-neuf mille
24 dollars (249 000 \$).

25 Q. **[268]** Je m'interroge également... Je sais que

1 certaines de ces entreprises-là oeuvrent dans
2 différents domaines. Je sais que ce qui intéresse
3 plus particulièrement la Commission, évidemment, la
4 construction. Je veux juste m'assurer qu'ici, vous
5 avez juste pris les employés liés à des entreprises
6 de construction et ayant obtenu des contrats au
7 ministère des Transports?

8 R. Effectivement. C'est seulement les employés
9 d'entreprises qui sont actives dans le domaine de
10 la construction.

11 Q. **[269]** Parfait.

12 (11:51:46)

13 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

14 Q. **[270]** Si on regarde les comportements, si on
15 compare les comportements, ingénieurs versus les
16 gens dans la construction, c'est que les
17 comportements sont assez différents?

18 R. Tout à fait.

19 Q. **[271]** Les ingénieurs sont beaucoup plus généreux
20 que sont les entrepreneurs. Puis on s'aperçoit
21 qu'au niveau des ingénieurs, en fonction de leur
22 importance, ils contribuent tous, à peu près tous
23 beaucoup. Mais dans le cas des entrepreneurs, il y
24 en a qui obtiennent des contrats en bon nombre,
25 mais qui donnent absolument rien ou presque?

1 R. Effectivement.

2 Q. [272] Couillard Construction, Hamel Construction,
3 puis Grandmont & Fils ont à peu près rien donné.
4 Pourtant ils reçoivent dans les cinq cents millions
5 (500 M\$) de contrats.

6 R. Effectivement.

7 Q. [273] Donc, le comportement, est-ce que vous avez
8 pu regarder un peu qu'est-ce qui explique ce
9 phénomène? Est-ce que c'est des pratiques de
10 sollicitation? C'est des entrepreneurs qui ne
11 sentent pas, moins l'obligation de contribuer, et
12 contrairement aux ingénieurs où la culture de
13 donner et contribuer est plus répandue? Est-ce que,
14 ça, vous avez entendu ça un peu dans le marché?

15 R. Je n'ai pas vérifié... Je n'ai pas fait ce type de
16 vérification-là personnellement. Ce que j'ai
17 vérifié, par contre, c'est sur le début de votre
18 intervention, c'est la proportion des contributions
19 qui sont faites dans le domaine de la construction
20 versus dans le domaine du génie et selon les
21 années, la proportion... c'est d'environ, c'est
22 vérifié de un (1) à sept (7) ou huit (8) à un (1)
23 jusqu'à treize (13) dépendamment des années. Alors,
24 en d'autres termes, pour certaines années, pour un
25 dollar (1 \$) dépensé par une entreprise de

1 construction, la firme de génie va donner sept
2 dollars (7 \$) puis dans l'année où cette proportion
3 est la plus forte, il y a une année, là, vers deux
4 mille huit (2008), deux mille neuf (2009), deux
5 mille dix (2010), je pourrais vous revenir avec
6 l'année exacte mais, pour un dollar (1 \$) dépensé
7 par une firme de construction, il y a treize
8 dollars (13 \$) qui sont versés par les firmes de
9 génie. Alors, on peut penser que ça dénote
10 effectivement une culture peut-être un petit peu
11 différente et, il y a peut-être... C'est sûr qu'au
12 niveau de la recherche, la rép... votre question
13 est intéressante. Il va falloir trouver la réponse,
14 là. Qu'est-ce qui explique cette différence-là.
15 (11:54:10)

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Q. **[274]** Mais c'est toujours selon les données que
18 vous avez reçues de la part du DGE?

19 R. Des données que nous avons reçues du DGE et de
20 l'Agence du revenu du Québec...

21 Q. **[275]** Oui.

22 R. ... également...

23 Q. **[276]** O.K.

24 R. ... qui ont été croisées.

25 Q. **[277]** O.K.

1 R. Oui.

2 Q. **[278]** Parfait.

3 R. D'où la... c'est un minimum. Parce que, comme... on
4 ne tient pas compte des autres formes de
5 financement comme dans les... les dons moins que la
6 limite de publication, la participation à des
7 activités de financement, l'adhésion de membres ou
8 d'autres types de revenus. Dans les états
9 financiers des partis politiques, cette limite-là,
10 on la retrouve très souvent dans les états
11 financiers des partis politiques.

12 Me ÉLIZABETH FERLAND :

13 Q. **[279]** Donc à partir du début, votre limite
14 ressemble effectivement à ce qui a été déclaré?

15 R. Oui, effectivement.

16 Q. **[280]** Parfait.

17 R. Tout à fait. Il y a des tests statistiques qui ont
18 été faits à ce niveau-là et les tests, là, ça
19 correspond à quatre-vingt-dix-sept (97 %) ou
20 quatre-vingt-dix-neuf pour cent (99 %) à ce qui a
21 été déclaré par les partis.

22 Q. **[281]** Par les partis.

23 R. Oui.

24 Q. **[282]** Puis quand vous disiez tout à l'heure au
25 commissaire Lachance que le dollar dépensé

1 correspond, pour les firmes de génie, à par exemple
2 sept dollars (7 \$), vous voulez dire en
3 contributions politiques?

4 R. Oui.

5 Q. **[283]** Parfait.

6 R. Oui, oui.

7 Q. **[284]** On va aller à l'acétate suivant qui est un
8 peu dans le même format que celle que vous aviez
9 présentée pour le génie, c'est-à-dire vous avez
10 rassemblé toutes les contributions, toutes
11 entreprises de construction confondues, et vous
12 l'avez divisé à travers les trois partis?

13 R. Hum, hum. Exactement.

14 Q. **[285]** Est-ce que vous observez, je pense vous nous
15 avez parlé en début de période, une tendance vers
16 la contribution pour le Parti québécois, ce qui
17 semble être le cas ici également?

18 R. On observe exactement la même tendance. Alors, au
19 début de la période, au moment où le Parti
20 québécois est au pouvoir, les firmes de
21 construction donnent davantage au Parti québécois,
22 et le Parti libéral du Québec prend le pouvoir lors
23 de l'élection du mois d'avril deux mille trois
24 (2003) et on voit qu'à partir de l'année deux mille
25 trois (2003), les entreprises de construction, les

1 entrepreneurs en construction, donnent davantage au
2 Parti libéral du Québec jusqu'à la fin de la
3 période. Puis on peut observer également sur le
4 tableau que les contributions varient, là, de
5 quatre-vingt-un mille dollars (81 000 \$) en mil
6 neuf cent quatre-vingt-dix-huit (1998), quatre-
7 vingt-un mille dollars (81 000 \$) représente
8 l'ensemble des contributions au Parti libéral et au
9 Parti québécois mis en semble, et on voit
10 l'évolution sur l'ensemble de la période, quatre-
11 vingt-un mille (81 000 \$), cinquante-neuf mille
12 (59 000 \$), quatre vingt mille (80 000 \$), quatre-
13 vingt-dix-neuf mille (99 000 \$), puis là ça
14 augmente davantage à partir de deux mille deux
15 (2002), cent quatre-vingt-trois mille (183 000 \$),
16 trois cent sept mille (307 000 \$), deux cent
17 trente-six mille (236 000 \$), deux cent quatre-
18 vingt-trois mille (283 000 \$) et ainsi de suite
19 jusqu'à la fin de la période.

20 Q. **[286]** On double entre l'année deux mille deux
21 (2002) et deux mille un (2001) si je suis... oui,
22 on double le montant total des contributions?

23 R. Oui.

24 Q. **[287]** O.K. Et là, on a un renversement de vapeur,
25 c'est-à-dire, on donnait davantage, même plus de

1 cinquante pour cent (50 %) au Parti québécois alors
2 que là, l'inverse, la situation...

3 R. Précédemment?

4 Q. **[288]** Oui c'est ça, tout à fait...

5 R. Oui, O.K.

6 Q. **[289]** ... en deux mille un (2001)...

7 R. C'est ça.

8 Q. **[290]** ... alors que là on inverse la situation à
9 partir de deux mille deux (2002).

10 R. Exactement.

11 Q. **[291]** Et là enco...

12 R. Mais l'année deux mille deux (2002) est une année
13 pré-électorale et peut-être que les... je vais
14 prendre un terme d'économiste, les agents
15 économiques ont anticipé des gains possibles.
16 Alors, d'où le changement de comportement à ce
17 niveau-là.

18 Q. **[292]** Et votre raisonnement s'appliquerait
19 également, parce qu'on voit en deux mille sept
20 (2007) versus deux mille six (2006), il n'y a
21 aucune contribution à l'ADQ alors qu'en deux mille
22 sept (2007), tantôt vous avez fait référence à
23 justement l'année où...

24 R. L'élection de mars deux mille sept (2007), si je me
25 souviens bien où l'ADQ devient l'opposition

1 officielle, effectivement.

2 Q. **[293]** O.K. Et encore une fois, on est... les sommes
3 ici représentées est par le personnel des
4 entreprises et non par les entreprises elles-mêmes?

5 R. Oui, effectivement, on le répétera jamais assez.

6 Q. **[294]** Parfait. On continue.

7 R. Alors ce qu'on observe ici, ce sont les
8 contributions politiques provinciales par le
9 personnel des quinze (15) principaux entrepreneurs
10 en construction ayant obtenu des contrats du MTQ
11 pour la période de quatre-vingt-dix-huit (98) à
12 deux mille onze (2011). Et on voit que sur
13 l'ensemble de la période, l'ensemble des
14 entrepreneurs, les quinze (15) entrepreneurs en
15 construction ont octroyé soixante-cinq pour cent
16 (65)... soixante-cinq pour cent (65 %) des montants
17 sont allés vers le Parti libéral du Québec pour une
18 valeur d'un virgule quatre million de dollars
19 (1,4 M\$). Vingt-huit pour cent (28 %) sont allés
20 vers le Parti québécois pour une valeur de zéro
21 virgule six million de dollars (0,6 M\$) et sept
22 pour cent (7 %) vers l'Action démocratique du
23 Québec pour une valeur de cent trente-huit mille
24 dollars (138 000 \$).

25 Q. **[295]** Donc malgré le fait que les contributions

1 totales étaient moindres, la part de tarte, si je
2 peux me permettre, qui est allée au Parti libéral
3 est plus grande au niveau des entrepreneurs. On a
4 un soixante-cinq pour cent (65 %) versus par
5 exemple cinquante-six pour cent (56 %) pour ce qui
6 était des firmes de génie?

7 R. Effectivement, oui.

8 Q. **[296]** Du personnel des firmes de génie.

9 R. Effectivement.

10 Q. **[297]** Parfait. Et à l'acétate suivant, vous
11 décortiquez de la même façon que vous l'aviez fait
12 précédemment, c'est-à-dire chacun des partis et la
13 tendance au niveau des montants des contributions
14 faites. Peut-être nous l'expliquer.

15 R. Alors à la première ligne, on voit le montant total
16 des contributions obtenu par les partis des...
17 provenant du personnel des quinze (15) principaux
18 entrepreneurs qui ont obtenu des contrats du MTQ.
19 Alors pour le Parti libéral du Québec, on parle
20 d'un montant d'un million quatre cent soixante-
21 quinze mille dollars (1,475 M\$), pour le Parti
22 québécois, six cent trente-neuf mille quatre cent
23 quarante-quatre dollars (639 444 \$) et pour
24 l'Action démocratique du Québec, cent quarante-sept
25 mille cent trente sept dollars (147 137 \$) pour un

1 total de deux mille deux... deux millions deux cent
2 soixante-deux mille deux cent quarante et un
3 (2 262 241). Le nombre total de contributeurs
4 différents pour la période de quatre-vingt-dix-huit
5 (98) à deux mille onze (2011), quatre cent quatre-
6 vingt-onze (491) pour le Parti libéral du Québec,
7 trois cent quinze (315) pour le Parti québécois et
8 cent trois (103) pour l'Action démocratique du
9 Québec. Le nombre de contributions qui apparaît pas
10 ici mais que je vais quand même vous énoncer, le
11 nombre de contributions sur la période au Parti
12 libéral du Québec a été de mille deux cent dix-huit
13 (1218), pour le Parti québécois, sept cent dix-neuf
14 (719) et pour l'Action démocratique du Québec, cent
15 trente-neuf (139) et pour l'ensemble des trois
16 partis, mille huit cent soixante-treize (1873)
17 contributions. Ce qui fait en sorte qu'avec les
18 données que je viens de vous énoncer et les
19 montants totaux de contributions, on est capable
20 d'obtenir la contribution annuelle moyenne. Elle
21 est de mille deux cent onze dollars (1211 \$) pour
22 le Parti québécois, huit cent quatre-vingt-dix
23 dollars (890) pour le Part...

24 Q. **[298]** L'inverse.

25 R. Ah oui. Mille deux cent onze dollars (1211 \$) pour

1 le Parti libéral du Québec, huit cent quatre-vingt-
2 dix (890 \$) pour le Parti québécois et mille
3 cinquante-neuf dollars (1059 \$) pour l'Action
4 démocratique du Québec. En moyenne, pour les trois
5 partis, mille deux cent huit dollars (1208 \$). La
6 contribution moyenne pour la période quatre-vingt-
7 dix-huit (98) à deux mille onze (2011), alors c'est
8 le montant total des contributions divisé par le
9 nombre total de contributeurs différents pour la
10 période de quatre-vingt-dix-huit (98) à deux mille
11 onze (2011). Alors le trois mille quatre dollars
12 (3004 \$) pour le Parti libéral du Québec représente
13 un million quatre cent soixante-quinze mille cent
14 soixante (1 475 160) divisé par quatre cent quatre-
15 vingt-onze (491) et ainsi de suite, de deux mille
16 trente-deux (2032) pour le Parti québécois et mille
17 quatre cent vingt-neuf dollars (1429 \$) pour
18 l'Action démocratique du Québec. Trois mille trois
19 cent trente-deux dollars (3332 \$) pour les trois
20 partis. Sur la période, le nombre de contributions
21 annuelles de deux mille dollars (2000 \$) et plus,
22 deux cent quatre-vingt-dix-huit (298) pour le Parti
23 libéral du Québec, cent quatre (104) pour le Parti
24 québécois et vingt-neuf (29) pour l'Action
25 démocratique du Québec. Et finalement, la

1 proportion des contributions de deux mille dollars
2 (2000 \$), la valeur totale des contributions ayant
3 une valeur de deux mille dollars (2000 \$), sur la
4 valeur totale des contributions versées à chacun
5 des partis, on voit que pour le Parti libéral du
6 Québec, les contributions de plus de deux mille
7 dollars (2000 \$) représente cinquante-cinq pour
8 cent (55 %) des contributions que le parti a
9 reçues, quarante-quatre pour cent... des
10 contributions de plus de deux mille dollars
11 (2 000 \$) pour... versées au Parti québécois par le
12 personnel de ces quinze (15) entrepreneurs-là
13 représente quarante-quatre pour cent (44 %) de la
14 valeur totale des contributions. Et le pourcentage
15 équivalent pour l'Action démocratique du Québec est
16 de cinquante-trois pour cent (53 %) et au total,
17 pour l'ensemble des trois partis, on parle de
18 cinquante-deux pour cent (52 %), alors environ la
19 moitié.

20 Q. [299] Donc, tout à l'heure, on était peut-être plus
21 près du soixante-quinze pour cent (75 %) qui était
22 des contributions de plus de deux mille dollars
23 (2 000 \$), mais ici, on est quand même aux
24 alentours de cinquante pour cent (50 %) qui sont
25 des contributions de deux mille dollars (2 000 \$).

1 Alors, on est encore dans les contributions assez
2 importantes, on n'est pas dans le cent dollars
3 (100 \$) qui est demandé à chaque employé, on est
4 dans des sphères un petit peu plus élevées. Et ça,
5 c'est, encore une fois, peu importe le revenu
6 imposable de l'année, c'est-à-dire que je gagne
7 trente mille dollars (30 000 \$) cette année ou
8 qu'on... tous les employés sont considérés et on
9 arrive avec un cinquante pour cent (50 %) au-dessus
10 de deux mille dollars (2 000 \$).

11 R. Exactement. Oui.

12 Q. **[300]** Parfait. Ce qui peut être beaucoup à la fin
13 de l'année.

14 R. Effectivement. Oui.

15 Q. **[301]** Donc, on va passer à l'acétate suivant et on
16 est dans la construction. Je sais que notre
17 procureur chef a fait... a mis la table un petit
18 peu pour cet acétate-là, je pense...

19 R. Oui, oui.

20 Q. **[302]** ... tout à l'heure et elle nous a dit
21 d'ailleurs qu'on avait séparé en huit sphères le
22 type de travaux confiés par le ministère des
23 Transports. Je vous laisse le soin de nous les
24 expliquer maintenant.

25 R. Alors, six... huit segments de marché, alors on

1 retrouve en bas toujours notre quinze milliards
2 cinq cent quarante-huit millions (15 448 M\$), nos
3 quinze mille cinq cents soixante et un (15 561)
4 contrats. Et ces montants... cette valeur-là et ce
5 nombre de contrats-là sont répartis maintenant dans
6 huit segments de marché. Le premier : construction
7 de route qui, en fait, je fais référence à la... à
8 la diapo au début de la présentation où on avait la
9 structure de la route avec la fondation, la sous-
10 fondation, le revêtement, etc. Alors, c'est de ça
11 dont il s'agit ici, au niveau de la construction de
12 route.

13 Q. **[303]** Donc, on est vraiment dans... on n'est pas en
14 surface, là, on est vraiment... il faut creuser.

15 R. Oui.

16 Q. **[304]** Il faut faire toute la base qui va accueillir
17 à la toute fin...

18 R. Le revêtement.

19 Q. **[305]** ... le revêtement.

20 R. Effectivement.

21 Q. **[306]** Et est-ce qu'on est toujours... vous nous
22 avez parlé de nouvelles routes, de routes déjà
23 existantes. Est-ce que, ici, on doit être dans la
24 construction d'une nouvelle route ou on englobe
25 tous les types de travaux tant que ça... tant qu'on

1 va jusqu'aux fondations?

2 R. On est assurément dans le développement de
3 nouvelles infrastructures, mais il y a aussi une
4 partie qui va être dans le... la réfection dans le
5 graphique qu'il y avait avec les bâtonnets
6 rouges...

7 Q. **[307]** Et bleus.

8 R. ... et bleus, bien, on est dans les bâtonnets bleus
9 également parce qu'il arrive à un moment donné où
10 l'infrastructure doit être refaite au complet.
11 Alors, ce n'est pas... ce n'est pas du
12 développement, c'est vraiment de refaire
13 l'infrastructure.

14 Q. **[308]** Donc...

15 R. Alors, cette partie-là va être dans le bleu.

16 Q. **[309]** Donc, on ne serait pas, par exemple, sur...
17 vous avez mentionné des routes et des autoroutes où
18 on est passé de deux voies à quatre voies, mais on
19 pourrait être dans une route qui existait déjà,
20 mais où il a fallu aller en profondeur, donc les
21 contrats se ramasseraient ici dans « construction
22 de route ».

23 R. Exactement.

24 Q. **[310]** Parfait. Et ça représente quarante pour cent
25 (40 %) de la valeur complète des contrats en

1 construction octroyés par le ministère des
2 Transports?

3 R. Exactement, mille sept cent cinq (1 705) contrats
4 pour une valeur de six milliards deux cent quatre-
5 vingt-quatre millions (6 284 M\$)...

6 Q. **[311]** Soit quarante pour cent (40 %).

7 R. ... soit quarante pour cent (40 %).

8 Q. **[312]** Ensuite, la deuxième catégorie...

9 R. Juste...

10 Q. **[313]** Oups! Pardon.

11 R. ... par rapport à la question que vous aviez
12 précédemment.

13 Q. **[314]** Oui.

14 R. C'est juste que quand la route existait déjà, c'est
15 pas du développement, c'est vraiment de la
16 réfection parce que la nouvelle... l'infrastructure
17 qui va être construite à la place de celle qui
18 existait précédemment n'apporte pas une valeur
19 ajoutée aux utilisateurs de cette infrastructure-
20 là. Alors, c'est pour ça qu'on dit que c'est pas du
21 développement, ça va être... ça va être... c'est
22 pas de l'amélioration non plus. Je cherche le terme
23 exact, là. Oui, conservation.

24 Q. **[315]** Entretien.

25 R. Restaura... Oui. Restauration, réfection.

1 Q. **[316]** Parfait.

2 R. Oui.

3 Q. **[317]** Et amélioration.

4 R. Oui. Voilà!

5 Q. **[318]** Donc, ensuite, on a les structures.

6 R. Oui. Alors, là, les ponts, viaducs, ponceaux,
7 tunnels, murs.

8 Q. **[319]** Murs de soutènement.

9 R. Murs de soutènement. On va retrouver dans ce
10 segment de marché-là la plupart des entreprises qui
11 obtiennent la qualification au niveau des
12 structures que le commissaire Lachance mentionnait
13 tantôt. Alors, c'est un segment de marché qui est
14 important aussi, deux mille neuf cent trente-quatre
15 (2934) contrats pour une valeur de quatre milliards
16 cinq cent quatre-vingt-deux millions (4,582 G), ce
17 qui représente vingt-neuf pour cent (29 %) du
18 total.

19 Q. **[320]** Et pour fins d'illustration on pourrait
20 penser, on sait qu'il y a plusieurs gros ronds-
21 points qui ont été... qui ont subi des
22 modifications, pensons à l'échangeur Anjou, le
23 rond-point l'Acadie, je sais que sur la 15, il y a
24 eu plusieurs, là, on entrerait dans les structures?

25 R. Oui, effectivement, on est dans ce segment de

1 marché-là.

2 Q. **[321]** Parfait. Ensuite le pavage, vous nous en avez
3 parlé un petit peu précédemment?

4 R. Oui.

5 Q. **[322]** Est-ce qu'il peut y avoir dans cette
6 catégorie-là disons une certaine partie
7 aménagement, terrassement ou est-ce que... Oui?

8 R. Oui.

9 Q. **[323]** Jusqu'à quelle grandeur?

10 R. Jusqu'à vingt-cinq pour cent (25 %) au maximum.

11 Q. **[324]** Donc, on pourrait...

12 R. Vingt-cinq pour cent (25 %) de la valeur du projet.

13 Q. **[325]** En terrassement?

14 R. Oui.

15 Q. **[326]** Tant que...

16 R. Terrassement et autres choses.

17 Q. **[327]** O.K. Donc, est-ce que j'en comprends que
18 soixante-quinze pour cent (75 %) pour se ramasser
19 dans cette catégorie-là, pour se retrouver dans
20 cette catégorie-là, il faut que soixante-quinze
21 pour cent (75 %) soit du pavage pur?

22 R. Oui, effectivement.

23 Q. **[328]** Parfait.

24 R. Oui.

25 Q. **[329]** Et on arrive, ça va chercher trois milliards

1 cent soixante et onze millions de dollars
2 (3,171 G\$).

3 R. Trois milliards cent soixante-dix-sept millions
4 (3,177 G), oui.

5 Q. **[330]** Oui, excusez.

6 R. Oui. Et cinq mille cinq cent quarante-sept (5547)
7 contrats. Voyez tantôt quand je faisais remarquer
8 que le pavage occasionne beaucoup de contrats ayant
9 une valeur relativement plus faible, on le voit
10 bien ici, parce que c'est vingt pour cent (20 %) de
11 la valeur du marché total de la construction, mais
12 pas loin du tiers du nombre de contrats octroyés.

13 Q. **[331]** Se retrouvent dans cette catégorie-là?

14 R. Effectivement.

15 Q. **[332]** Ensuite le terrassement?

16 R. Oui.

17 Q. **[333]** Quand on... quand on utilise ce terme-là,
18 qu'est-ce que le terrassement des routes?

19 R. Bien c'est le... par exemple, pour mettre de
20 l'empierrement, pour éviter, par exemple, qu'un
21 fossé ou un cours d'eau change la structure de la
22 route, bien on va faire de l'empierrement. On va
23 mettre des pierres pour protéger l'infrastructure,
24 de la montée des eaux, par exemple. On va installer
25 des clôtures. Et on va apporter d'autres

1 améliorations ou réfections au terrassement comme
2 tel.

3 Q. **[334]** Parfait.

4 R. C'est un peu ce que ça veut illustrer ici. Alors,
5 on parle de mille cent soixante-deux (1162)
6 contrats pour une valeur de quatre cent vingt-huit
7 millions de dollars (428 M\$).

8 Q. **[335]** Donc, on est...

9 R. Trois pour cent (3 %) du total.

10 Q. **[336]** C'est des catégories de moindre importance
11 que les trois précédentes?

12 R. Oui.

13 Q. **[337]** Ensuite, constructions divers, qu'est-ce que
14 ça peut être?

15 R. Dans cette catégorie-là, on va retrouver du
16 drainage, par exemple, l'installation de ponceaux
17 pour favoriser l'écoulement de l'eau aux alentours
18 de ces infrastructures, l'ajout de gravier, des
19 travaux de construction au niveau des haltes
20 routières, du forage de puits encore une fois pour
21 favoriser l'écoulement, bien pour approvisionner en
22 eau, par exemple, les haltes routières, les aires
23 de stationnement, et caetera. On va retrouver ça
24 dans constructions divers.

25 Q. **[338]** Pour une part également de trois pour cent

1 (3 %) de la valeur totale des contrats.

2 R. C'est ça, quatre cent dix-sept millions (417 M),
3 mille trois cent quarante-huit (1348) contrats.

4 Q. **[339]** Ensuite de ça, la sixième sphère, la
5 signalisation, l'éclairage, l'électricité, vous
6 parlez des structures, par exemple, qu'on voit au-
7 dessus des autoroutes, des routes?

8 R. Dans le jargon du Ministère et des entrepreneurs,
9 ils vont appeler ce que vous mentionnez, ils vont
10 appeler ça des superstructures.

11 Q. **[340]** O.K.

12 R. Alors, on retrouve ça ce type de travaux-là se
13 retrouve dans ce segment de marché-là. L'éclairage,
14 les lampadaires, par exemple, qui... qu'on croise
15 au niveau des... qui nous éclairent si on veut
16 quand on circule sur les autoroutes, tout
17 l'éclairage, le travail électrique pour amener
18 l'électricité à ces lampadaires-là au niveau des
19 autoroutes et des routes nationales. Alors, ce type
20 de travaux-là on les retrouve ici dans
21 signalisation, éclairage, électricité.

22 Q. **[341]** Et c'est octroyé par le ministère des
23 Transports?

24 R. Effectivement, mille quatre cent soixante-huit
25 (1468) contrats pour une valeur de trois cent

1 quatre-vingt-douze millions (392 M) sur l'ensemble
2 de la période de la Commission.

3 Q. **[342]** Parfait.

4 R. Ce qui représente trois pour cent (3 %) de la
5 valeur.

6 Q. **[343]** Et ensuite vous nous avez mentionné un peu
7 plus tôt qu'est-ce que c'est, bien le déplacement
8 d'utilités publiques.

9 R. Oui.

10 Q. **[344]** Donc, ici c'est une catégorie que vous avez
11 mis en relief...

12 R. Tantôt.

13 Q. **[345]** ... qui va également chercher un pour cent
14 (1 %) de la valeur des contrats globale...

15 R. Oui, c'est ça.

16 Q. **[346]** ... de la valeur globale?

17 R. Mille deux cent quatre-vingt-douze (1292) contrats
18 pour une valeur de cent quatre-vingt millions
19 (180 M).

20 Q. **[347]** Et finalement les petits aéroports qu'on
21 retrouve et qui sont de juridiction...

22 R. Provinciale.

23 Q. **[348]** ... provinciale.

24 R. Oui. Alors, il y a vingt-sept (27) aéroports et
25 sept (7) hélicoptères qui servent à desservir des

1 régions qui sont isolées ou très éloignées des
2 grands centres. Ces aéroports et ces hélicopters là,
3 par exemple, doivent faire, il y a des travaux de
4 construction qu'ils doivent faire au niveau des
5 pistes d'atterrissage, par exemple. Alors, c'est
6 les entrepreneurs en construction qui font ça.
7 Alors, ça rentre dans ce segment de marché-là.

8 Q. [349] Parfait.

9 R. Mais, là, on est vraiment en région, habituellement
10 en régions éloignées à ce niveau-là.

11 Q. [350] Donc, l'acétate suivant, vous avez mentionné
12 dans le haut « construction de routes ». Est-ce que
13 je comprends que, là, on est dans la première
14 catégorie que vous nous avez mentionnée à l'acétate
15 précédent, c'est-à-dire l'ensemble qui inclut le
16 terrassement et... en tout cas, je veux monter,
17 dans le sens, les fondations, les couches en-
18 dessous du revêtement ainsi que le revêtement?

19 R. Effectivement. C'est l'ensemble de l'infrastructure
20 qui est une route dont on parle ici.

21 Q. [351] Et, là, vous nous exposez, je vois ici dix
22 noms d'entrepreneurs. Il s'agit des dix principaux
23 entrepreneurs ayant obtenu des contrats dans cette
24 catégorie-là?

25 R. Oui, effectivement.

1 Q. **[352]** Donc, on voit, il y en a certains que vous
2 nous avez mentionnés tout à l'heure qui se
3 retrouvent ici?

4 R. Oui. Sintra qui est en première place qui obtient
5 deux cent neuf (209) contrats pour une valeur de
6 six cent soixante-deux millions de dollars
7 (662 M\$). Ce qui représente onze pour cent (11 %)
8 de la valeur de ce segment de marché-là, qui a une
9 valeur de six milliards deux cent quatre-vingt-
10 quatre millions de dollars (6,284 G\$). Et il y a
11 une information supplémentaire qu'on ajoute dans la
12 colonne de droite. En fait, la colonne de droite
13 exprime le nombre de directions territoriales où
14 ces entreprises-là se retrouvent parmi les trois
15 premières. Alors, le chiffre six qui est indiqué
16 ici indique que Sintra, dans ce segment de marché-
17 là, compte parmi les trois premières entreprises au
18 sein de six directions territoriales.

19 Q. **[353]** Sur quatorze (14).

20 R. Sur quatorze (14).

21 Q. **[354]** Parfait. Holcim, ça inclut également, on a
22 entendu parler de Demix Construction?

23 R. Oui. Demix Construction est une filiale d'Holcim.

24 Q. **[355]** Donc, ici, puis si ma mémoire est bonne, ils
25 font du ciment ou ils sont dans le ciment à

1 proprement parler?

2 R. Holcim est un fabricant mondial de ciment ayant un
3 établissement ici au Québec. Mais si on le voit là,
4 c'est en grande partie en raison de sa filiale qui
5 s'appelle Demix Construction, qui est très active
6 dans le domaine de la construction de routes et qui
7 a obtenu vingt-cinq (25) contrats pendant la
8 période. En fait, Holcim... Demix Construction et
9 d'autres filiales d'Holcim ont obtenu vingt-cinq
10 (25) contrats pour une valeur de quatre cent
11 quarante-sept millions de dollars (447 M\$) sur la
12 période, ce qui représente sept pour cent (7 %) de
13 ce segment de marché-là. Et les filiales d'Holcim,
14 on les retrouve, comptent parmi les trois premières
15 au sein de cinq directions territoriales parmi les
16 quatorze (14) qui existent au Québec.

17 Q. **[356]** Donc, dans cette catégorie-là, on a les
18 constructions de routes, que ce soit avec un
19 revêtement en asphalte ou en béton, ils sont
20 comptabilisés ici?

21 R. Ils sont comptabilisés ici si le projet visait à
22 faire en sorte qu'on reconstruit l'ensemble de
23 l'infrastructure.

24 Q. **[357]** Donc, ce que vous me dites, c'est que... Est-
25 ce que ça arrive que le contrat ne vise pas la

1 reconstruction de l'ensemble? Est-ce que ça arrive
2 que, dans des régions, par exemple, on décide de
3 donner les assises de la route en contrats et le
4 revêtement sur un autre contrat?

5 R. Oui, effectivement, ça va arriver. Par exemple,
6 c'est une pratique qu'on m'a communiquée, par
7 exemple, dans la direction territoriale du
8 Bas-Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine
9 où, pour favoriser davantage de concurrence au
10 niveau du terrassement de la route, on va séparer
11 terrassement de la route et contrats de pavage pour
12 s'assurer d'avoir plus de concurrence au niveau du
13 terrassement de la route. On va voir un petit peu
14 plus loin pourquoi dans... notamment dans cette
15 direction territoriale, on procède, on a parfois
16 procédé de cette façon-là pour avoir davantage de
17 concurrence. C'est que, dans le domaine du pavage,
18 il y a moins de concurrence puisque c'est une
19 région où les centrales qui fabriquent l'asphalte
20 sont... il y a moins de concurrence dans ce segment
21 de marché-là.

22 Q. [358] Alors, si la direction territoriale du
23 Bas-Saint-Laurent, Gaspésie avait décidé, par
24 exemple, de le donner en un seul contrat, si je
25 comprends ce que vous me dites, c'est que ça aurait

1 eu pour effet de diminuer le nombre d'entreprises
2 pouvant être concurrentes sur ce contrat-là?

3 R. Effectivement parce que dans le cas d'espèce que
4 vous évoquez, l'entreprise qui détient la centrale
5 d'enrobage, qui est... l'usine qui fabrique
6 l'asphalte, va avoir un avantage concurrentiel si
7 on veut sur les autres entreprises qui pourraient
8 faire le terrassement mais qui elles ne disposent
9 pas de centrale d'enrobage pour fabriquer de
10 l'asphalte.

11 Q. **[359]** Donc elles, elles seraient obligées d'aller
12 voir, d'aller demander à des gens des chiffres et
13 de donner en sous-traitance cette partie-là?

14 R. Exactement.

15 Q. **[360]** Parfait. Et on voit par la suite les sept
16 autres entreprises qui se partagent cette sphère
17 qui est la construction de routes?

18 R. Oui, bien les huit autres, Couillard Construction
19 effectivement.

20 Q. **[361]** Parfait.

21 R. Ces dix entreprises-là ont obtenu quatre cent
22 cinquante (450) contrats dans ce segment de marché
23 là, pour une valeur de trois milliards cent
24 soixante-quatre millions (3,164 G\$), ce qui
25 représente cinquante et un pour cent (51 %) de ce

1 segment de marché-là.

2 Q. **[362]** Alors à l'acétate suivant, là nous sommes
3 dans les structures, ce que vous avez expliqué tout
4 à l'heure comme étant les ronds-points, les
5 ponts...

6 R. Oui.

7 Q. **[363]** Parfait.

8 (12:19:01)

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[364]** Je voudrais juste revenir...

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Oui.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[365]** ... sur l'acétate précédent. Le total des
15 constructions de routes, c'est six milliards deux
16 cent quatre-vingt-quatre millions (6,284 G\$)?

17 R. Oui.

18 Q. **[366]** C'est tout près du double de l'ensemble de
19 ces dix-là, des dix firmes.

20 R. Oui.

21 Q. **[367]** Alors, les autres entrepreneurs sont
22 constitués comment?

23 R. Ce sont...

24 Me ÉLIZABETH FERLAND :

25 Q. **[368]** Est-ce que c'est par rapport au pourcentage

1 de valeur que vous les avez...?

2 R. Bien c'est ça. En fait, les autres entrepreneurs
3 ont obtenu pour l'équivalent d'environ trois
4 milliards (3 G\$) de contrats également mais ils ont
5 surtout obtenu près de, un peu plus de mille deux
6 cents (1 200)... les mille deux cents (1 200)
7 autres contrats dans ce segment de marché-là. Dans
8 le fond, votre question est pertinente parce que...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Merci.

11 R. ... Ce que vous... je pense que vous aimeriez
12 savoir c'est combien d'entreprises...

13 Q. **[369]** Oui.

14 R. C'est ça.

15 Q. **[370]** Exactement.

16 R. Je vais vérifier...

17 Q. **[371]** Elle était mal posée.

18 R. Je vais vérifier sur l'heure du midi...

19 Q. **[372]** Oui.

20 R. ... puis on pourra vous fournir l'information.

21 Q. **[373]** Merci.

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Q. **[374]** Mais ce qu'on comprend c'est que... on voit
24 le pourcentage de la valeur totale de ces dix-là
25 alors, selon toute suite logique, les entreprises

1 qui s'inséreraient à la suite auraient une beaucoup
2 plus petite part de marché de ce...

3 R. C'est clair.

4 Q. **[375]** ... et avec le nombre de contrats, on serait
5 encore probablement dilué, là?

6 R. Oui, c'est ça.

7 Q. **[376]** Parfait. Vous allez faire la vérification?

8 R. Oui.

9 Q. **[377]** Parfait.

10 R. J'ai vu ces fichiers-là il y a... mais il y a
11 plusieurs mois maintenant. Ça fait que c'est pour
12 ça que je ne les ai pas en tête mais on va
13 vérifier.

14 Q. **[378]** Donc, l'acétate suivant, on arrivait aux
15 structures. Il s'agit ici encore une fois des dix
16 principaux entrepreneurs.

17 R. Hum, hum.

18 Q. **[379]** On voit, les joueurs... il y en a des joueurs
19 qu'on retrouve mais on voit qu'il y a une... peut-
20 être une modification au niveau des premiers?

21 R. Oui, il y a des joueurs qui reviennent mais il y en
22 a d'autres qui ne sont pas exactement au même...
23 qui n'étaient pas là dans la première, puis surtout
24 l'ordre est changé de manière assez significative.
25 Le premier joueurs, dans le domaine des structures,

1 c'est Simard-Beaudry / Louisbourg. Ils ont obtenu
2 trente-quatre (34) contrats sur la période pour une
3 valeur de trois cent vingt-huit millions de dollars
4 (328 M\$), ce qui représente sept pour cent (7 %) de
5 ce segment de marché là. En fait, je n'ai pas
6 répété mais ce segment de marché là représente près
7 de trois mille (3 000) contrats, deux mille neuf
8 cent quarante-cinq (2 945) contrats, pour une
9 valeur de quatre milliards cinq cent quatre-vingt-
10 deux millions de dollars (4,582 G\$). Alors, on peut
11 sentir dans le nombre de contrats et l'importance
12 de ce segment de marché là, des efforts qui ont
13 néanmoins été faits suite... à partir de l'année
14 deux mille sept (2007). Alors, Simard-Beaudry, sept
15 pour cent (7 %) de cette... trois cent vingt-huit
16 millions (328 M\$), sept pour cent (7 %) de ce
17 quatre milliards cinq cent quatre-vingt-deux
18 millions (4,582 G\$) et on retrouve, comme pour
19 précédemment, la dernière colonne où on voit que
20 Simard-Beaudry / Louisbourg se retrouve parmi les
21 trois premières entreprises dans quatre directions
22 territoriales.

23 Q. [380] Ensuite on voit Grands travaux SOTER qui
24 arrive en deuxième place, qui va chercher également
25 un sept pour cent (7 %) de la valeur totale des

1 contrats?

2 R. Exactement. Trois cent six millions de dollars
3 (306 M\$) avec quatre-vingt-un (81) contrats et qui
4 se retrouve parmi les trois premières entreprises,
5 dans deux directions territoriales.

6 Q. **[381]** Et ainsi de suite, on voit EBC qui arrive en
7 troisième place, Pomerleau quatrième et...

8 R. Grandmont et Fils, Hamel Construction, Couillard
9 Construction de Coaticook, Construction Garnier,
10 Holcim et Construction Génix. Et ça fait en sorte
11 que ces dix (10) entreprises-là ont obtenu trois
12 cent quarante-six (346) contrats pour une valeur de
13 deux milliards cent quarante millions (2,140 G\$).
14 Ce qui représente quarante-sept pour cent (47 %) de
15 ce segment de marché là.

16 Q. **[382]** Ensuite, on passe... je comprends que vous
17 avez... vous avez pas... là, je vois qu'on s'en va
18 dans « Signalisation éclairage », vous avez pris
19 les principaux, dans le sens que vous allez nous en
20 montrer quelques-uns, vous allez pas nous expliquer
21 les huit...

22 R. Non.

23 Q. **[383]** ... les huit sphères?

24 R. Effectivement.

25 Q. **[384]** Donc là, on voit que vous avez pris

1 « construction », « structures », on arrive en
2 « signalisation éclairage »...

3 R. Oui.

4 Q. **[385]** Je déduis que la prochaine devrait être peut-
5 être « pavage »?

6 R. Après « signalisation et éclairage »,
7 effectivement.

8 Q. **[386]** Parfait. Donc, en « signalisation
9 éclairage », encore les dix (10) principaux
10 entrepreneurs, là, on voit que la part du marché de
11 cette sphère-là est beaucoup moindre que les deux
12 précédentes.

13 R. Oui, c'est en valeur de contrat... ce segment de
14 marché là représente seulement trois cent quatre-
15 vingt-douze millions (392 M) sur les quinze
16 milliards cinq cent quarante-huit millions
17 (15,548 G\$). Mais les dix (10) entreprises qui sont
18 là, dans ce segment de marché là, sont allées
19 chercher trois cent cinquante et un (351) contrats
20 sur près de mille cinq cents (1500), sur mille
21 quatre cent soixante-huit (1468) contrats. Elles
22 ont obtenu deux cent vingt-trois millions de
23 dollars (223 M\$) en contrats du MTQ sur trois cent
24 quatre-vingt-douze (392) et elles obtiennent ainsi
25 cinquante-huit pour cent (58 %) de ce segment de

1 marché là. Alors ces dix (10) entreprises-là
2 obtiennent cinquante-huit (58 %) de ce segment de
3 marché là.

4 Q. **[387]** Ce qui est supérieur à...

5 R. Aux deux premières, effectivement.

6 Q. **[388]** Et on voit d'ailleurs ici deux entreprises
7 qui... qui se partagent à chacune... bien la
8 première dix pour cent (10 %), la deuxième aussi,
9 donc ça aussi c'est des... c'est des valeurs qui
10 sont légèrement plus élevées que ce qu'on a vu dans
11 les sphères précédentes.

12 R. Oui, effectivement. Le dix pour cent (10 %), là...

13 Q. **[389]** Oui.

14 R. ... oui, effectivement. Alors Transelec Common ont
15 obtenu trente-deux (32) contrats d'une valeur de
16 trente-neuf millions de dollars (39 M\$) et ils
17 obtiennent dix pour cent (10 %) de ce segment de
18 marché là. Et on retrouve cette entreprise-là dans
19 trois directions territo... cette entreprise-là, on
20 la compte parmi les trois premières plus
21 importantes dans trois directions territoriales de
22 ce segment de marché là.

23 Q. **[390]** Comparativement à la suivante qui, bien
24 qu'elle obtienne dix pour cent (10 %) de la
25 valeur... de la valeur totale des contrats, elle se

1 retrouve parmi les trois premières dans cinq
2 directions territoriales.

3 R. Effectivement.

4 Q. **[391]** Parfait.

5 R. Oui. Alors elle obtient soixante-sept (67) contrats
6 pour une valeur de trente-huit millions de dollars
7 (38 M\$).

8 Q. **[392]** Et on voit par la suite les... les huit
9 suivantes.

10 R. Voilà.

11 Q. **[393]** Alors l'acétate suivant, nous sommes dans le
12 pavage à proprement parler et là, on voit les dix
13 (10) principaux entrepreneurs.

14 R. Oui.

15 Q. **[394]** D'ailleurs, les deux premiers étaient... la
16 première et la deuxième position sur votre liste
17 globale.

18 R. Oui, effectivement. Ce segment de marché là alors
19 on parle dans le segment « pavage » de cinq mille
20 cinq cent quatre-vingt-huit (5588) contrats pour
21 une valeur de trois milliards cent soixante-dix-
22 sept millions (3,177 G\$). La structure de... de ce
23 tableau-là qui apparaît à l'écran est... elle est
24 pareille à celle des autres sauf une chose, c'est
25 qu'on a... la propriété de la centrale d'enrobage

1 est un actif important pour ces entreprises-là et
2 en conséquence, on a ajouté une colonne qui
3 indique, pour chacune des dix (10) entreprises, le
4 nombre d'usines d'enrobage dont elles sont
5 propriétaires. Alors si on y va, par exemple, avec
6 Sintra, Sintra, pendant la période, a obtenu mille
7 quatre cent vingt-deux (1422) contrats de pavage
8 pour une valeur de huit cent soixante-huit millions
9 de dollars (868 M\$). Ce qui représente vingt-sept
10 pour cent (27 %) de ce segment de marché là. Sintra
11 est propriétaire en deux mille treize (2013) de
12 trente-neuf (39) usines d'enrobé... de fabrication
13 d'enrobé bitumineux. Et on retrouve Sintra, ces
14 trente-neuf (39) usines d'enrobé bitumineux là, on
15 les retrouve dans dix (10) directions
16 territoriales. Effectivement, la dernière colonne
17 est un petit peu différente par rapport à celle des
18 autres, des autres segments de marché, dans les
19 autres segments de marché on regardait le nombre de
20 fois que l'entreprise... le nombre de fois qu'on
21 dénombrait cette entreprise-là parmi les trois
22 premières dans une direction territoriale alors
23 qu'ici, on présente le nombre...

24 Q. [395] D'usines présentes dans une direction
25 territoriale?

1 R. Et voilà, c'est ça.

2 Q. **[396]** Et ici, quand vous indiquez le nombre 10 pour
3 Sintra, par exemple, j'en comprends que Sintra est
4 présente... la ventilation, on ne la connaît pas,
5 mais on sait qu'ils ont trente-neuf (39) usines.
6 Ils sont présents dans dix (10) directions
7 territoriales sur quatorze (14).

8 R. Exactement.

9 Q. **[397]** Parfait.

10 R. C'est ce qu'il faut comprendre.

11 Q. **[398]** Ensuite de ça, on a Construction DJL.

12 R. Oui. Alors, huit cent douze (812) contrats pour une
13 valeur de quatre cent cinquante-cinq millions de
14 dollars (455 M\$), ce qui représente quatorze pour
15 cent (14 %) de ce segment de marché-là.

16 Construction DJL est propriétaire de vingt-cinq
17 (25) usines d'enrobage en deux mille treize (2013)
18 et ces vingt-cinq (25) usines d'enrobage sont
19 réparties dans dix (10) directions territoriales.
20 Il faut dire aussi que quand je parle de Sintra et
21 de Construction DJL, la propriété des usines
22 d'enrobage, c'est ces entreprises-là et également
23 leurs filiales qui sont présentes au Québec. Alors,
24 c'est... cette information-là est agrégée au niveau
25 de chacune de ses, on pourrait dire, sociétés

1 mères, si on veut. Sintra, DJL, Béton provincial...

2 Q. **[399]** Comme Béton provincial possède également
3 d'autres... Je sais qu'on a entendu...

4 R. Oui.

5 Q. **[400]** ... Pavex, par exemple.

6 R. Pavex, Pavage Mont-Sterling, Pavage Des Monts dans
7 le Bas Saint-Laurent, alors ce sont des filiales de
8 Béton provincial. Mais, dans le tableau qui
9 apparaît ici, bien, les quinze (15) usines... les
10 quinze (15) usines qui apparaissent à Béton
11 provincial, c'est quinze (15) usines qui
12 appartiennent à Béton provincial et à ses filiales.

13 Q. **[401]** Et bien que vous nous présentiez encore une
14 fois les dix (10) principaux entrepreneurs, je vois
15 que les deux premiers se partagent définitivement
16 une grosse part de cette... de cette sphère-là
17 parce qu'on a un vingt-sept pour cent (27 %) plus
18 un quatorze pour cent (14 %), ce qui... ce qui
19 vient changer de manière considérable le portrait
20 comparativement à ce que vous nous avez montré dans
21 les acétates précédents. Juste à ces deux
22 entreprises-là, on...

23 R. Quarante et un pour cent (41 %) du marché. Les
24 trois premières ont près de cinquante pour cent
25 (50 %) du marché. Et ces dix (10) entreprises-là

1 ensemble ont soixante-treize pour cent (73 %) de ce
2 segment de marché-là.

3 Q. **[402]** Alors, vous nous dites les trois premières,
4 c'est-à-dire Sintra, DJL et...

5 R. Et Béton provincial.

6 Q. **[403]** ... Béton provincial ont plus de cinquante et
7 un pour cent (51 %) ou...

8 R. Quarante-huit pour cent (48 %)...

9 Q. **[404]** Quarante-huit (48 %).

10 R. ... près de cinquante pour cent (50 %).

11 Q. **[405]** Près de cinquante (50 %).

12 R. Oui.

13 Q. **[406]** Alors que dans les acétates précédents, ça
14 prenait les dix (10) premiers pour arriver près de
15 ces... de cette part de marché-là.

16 R. Au niveau de la construction de routes et au niveau
17 des structures. Au niveau de la signalisation et de
18 l'électricité, on était à cinquante-huit pour cent
19 (58 %)...

20 Q. **[407]** ... huit pour cent.

21 R. ... pour les dix (10) premières.

22 Q. **[408]** Et est-ce que c'est expliqué... est-ce que ça
23 peut s'expliquer notamment par le nombre d'usines
24 d'enrobage que ces trois entreprises-là possèdent?

25 R. C'est sûr que la possession d'une usine d'enrobage,

1 c'est un actif qui est important dans ce segment de
2 marché-là et les entreprises qui possèdent des
3 usines d'enrobage ont un - je vais le dire comme
4 ça, là, mais... - ont un avantage concurrentiel
5 dans ce segment de marché-là, alors... Oui.

6 Q. **[409]** Et Béton provincial comparativement aux deux
7 précédentes, par contre, bien qu'elle ait quinze
8 (15) usines, se retrouve uniquement dans quatre
9 directions territoriales sur quatorze (14).

10 R. Effectivement, oui. Les quinze (15) usines se
11 retrouvent dans quatre directions territoriales.

12 Q. **[410]** Et par la suite, on voit les autres joueurs.

13 R. Oui. Alors, Groupe Chagnon, Inter-Cité Construction
14 qui sont situés au Saguenay-Lac Saint-Jean,
15 Construction & pavage Portneuf dans la région de
16 Portneuf, Alphaste Desjardins dans la région de
17 Laurentides, Construction Norascon en Abitibi-
18 Témiscamingue, Maskimo Construction dans la région
19 de Trois-Rivières, et Groupe Lechasseur qui sont
20 situés dans le Bas Saint-Laurent.

21 Q. **[411]** Et je vois qu'eux, par contre, ont zéro usine
22 d'enrobage.

23 R. Non, ils ont... en fait, c'est que Groupe
24 Lechasseur a été acquis par Eurovia, une société
25 française en deux mille treize (2013) et

1 conséquemment, la possession de l'usine d'enrobage
2 relève plutôt d'Eurovia maintenant, depuis deux
3 mille treize (2013), puisque les deux colonnes sont
4 faites pour l'année deux mille treize (2013),
5 relève d'Eurovia maintenant. Alors, Groupe
6 Lechasseur, en deux mille treize (2013), se
7 trouvait être, oui, une filiale de Eurovia.

8 Q. **[412]** De Eurovia.

9 R. Oui.

10 Q. **[413]** Parfait. Est-ce que c'est un bon moment pour
11 prendre la pause?

12 (12:32:30)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[414]** Oui. Puis Eurovia, ont-ils une usine
15 d'enrobage en quelque part?

16 R. Ils ont... en fait, le Groupe Lechasseur, de
17 mémoire, là, ils ont deux usines dans le Bas Saint-
18 Laurent. Alors, les deux usines qui appartenaient à
19 Groupe Lechasseur - puis, ça, on va vérifier à la
20 pause, je veux m'assurer que le chiffre « deux »
21 que je vous donne, c'est le bon, là - mais les deux
22 usines de Groupe Lechasseur dans le Bas Saint-
23 Laurent appartiennent maintenant à Eurovia. Alors,
24 pour faire le tableau, il faudrait mettre
25 Eurovia... si on faisait toutes les usines en deux

1 mille treize (2013), toutes les entreprises en deux
2 mille treize (2013), bien, on verrait qu'Eurovia en
3 a deux en deux mille treize (2013).

4 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

5 Q. **[415]** Mais, DJL est une filiale d'Eurovia, non?

6 R. Oui, effectivement.

7 Q. **[416]** Donc, est-ce que les deux ont été mis dans la
8 ligne ... sont DJL, simplement?

9 R. Non. Non, parce que c'est Eurovia qui a acheté
10 Lechasseur, c'est pas DJL qui a acheté le Groupe
11 Lechasseur en deux mille treize (2013). Ça fait que
12 c'est pour ça qu'on distingue les deux.

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 Q. **[417]** Merci.

15 LA PRÉSIDENTE :

16 Bon appétit à tous.

17 Me ÉLIZABETH FERLAND :

18 Merci.

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21

22 _____
(14:05:53)

23 Me ÉLIZABETH FERLAND :

24 Bonjour. Juste... juste avant de recommencer, on va
25 demander à madame Blanchette, d'afficher l'acétate

1 numéro 32. Le témoin va être en mesure de répondre
2 à votre questionnement, Madame la Présidente,
3 concernant les autres entreprises.

4 LA GREFFIÈRE :

5 Alors, je vous rappelle que vous êtes sous le même
6 serment que vous avez prêté.

7 R. Oui.

8 LA GREFFIÈRE :

9 Merci, Monsieur Comeau.

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[418]** Donc, à l'acétate numéro 32, on voit... on en
12 a parlé ce matin, on voit les principaux
13 entrepreneurs dans la construction de routes. Il y
14 avait un questionnement, entre autres, pour savoir
15 combien d'entreprises se retrouvaient dans... dans
16 le quarante-neuf pour cent (49 %) en valeur
17 résiduelle. Vous avez fait...

18 R. Oui, on a obtenu l'information. Alors, il y
19 avait... il y a trois cent dix-neuf (319)
20 entreprises qui se partagent la différence, là,
21 entre le six milliards deux cent quatre-vingt-
22 quatre millions (6,284 G\$) et le trois milliards
23 cent soixante-quatre millions (3,164 G\$) obtenu par
24 les dix (10) entreprises qui apparaissent à
25 l'écran. Et au besoin, on pourrait également

1 faire... indiquer le... la répartition, si on veut,
2 des entreprises entre la quantité de contrats
3 qu'elles ont obtenus. Alors, parmi les trois cent
4 dix-neuf (319) autres entreprises, il y en a cent
5 cinquante-huit (158) qui ont obtenu moins de un
6 million (1 M\$), soixante-seize (76) qui ont obtenu
7 entre un million (1 M\$) et cinq millions de dollars
8 (5 M\$), vingt-quatre (24) qui ont obtenu entre...

9 LA PRÉSIDENTE :

10 Q. **[419]** Entre cinq et...

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Et dix millions (10 M\$).

13 R. Entre cinq et dix (5 M\$-10 M\$), vingt-quatre (24)
14 entre dix et cinquante (10 M\$-50 M\$), quarante-
15 trois (43) entre cinquante et cent (50 M\$-
16 100 M\$)... Hum. Ça marche pas mon affaire, là.

17 Q. **[420]** Non.

18 R. Trois cent dix-neuf (319) entreprises au début,
19 cent cinquante-huit (158) qui ont obtenu moins d'un
20 million (1 M\$), là, j'ai cinq millions (5 M\$),
21 soixante-seize (76), cinq millions (5 M\$).

22 Q. **[421]** Ce qu'on comprend, c'est que la partie qui se
23 retrouve entre la valeur totale, soit six millions
24 (sic) deux cent quatre-vingt-quatre millions
25 (6,284 G\$) moins le trois millions cent soixante-

1 quatre... voyons, trois milliards...

2 R. Cent soixante-quatre...

3 Q. **[422]** ... cent soixante-quatre millions (3,164 G\$).

4 Cette partie-là, il y a trois cent dix-neuf (319)

5 entreprises qui se sont séparées ces contrats.

6 R. Exactement, oui.

7 Q. **[423]** Et on a une ventilation, là, qu'on pourra...

8 R. Qu'on pourra...

9 Q. **[424]** ... produire au besoin.

10 R. Oui. Voilà!

11 Q. **[425]** Parfait. Ensuite de ça, on va faire le même

12 exercice pour les structures. Donc, ici, on avait

13 les dix (10) premières entreprises qui se sont

14 partagées quarante-sept pour cent (47 %) en valeur

15 des contrats. Donc, par la suite, il y en avait

16 combien?

17 R. Quatre cent seize (416) entreprises.

18 Q. **[426]** Qui s'ajoutent à ces dix-là (10).

19 R. Oui. Voilà!

20 Q. **[427]** À l'acétate suivant, soit « signalisation,

21 éclairage », on avait dix (10) entreprises qui se

22 partageaient plus de cinquante-huit pour cent

23 (58 %) en valeur.

24 R. Hum, hum.

25 Q. **[428]** Vous arrivez avec un nombre de combien pour

1 les autres entreprises?

2 R. Deux cent quatre-vingts (280).

3 Q. **[429]** Et finalement, on en était au pavage. On
4 arrivait à la toute fin, avant l'heure... la pause
5 pour le lunch, on a vu qu'il y a dix (10)
6 entreprises qui se sont partagées soixante-treize
7 pour cent (73 %) en valeur des contrats dans la
8 sphère du pavage. Il y a combien d'autres
9 entreprises?

10 R. Cent cinquante (150).

11 Q. **[430]** Qui se partagent le vingt... vingt-sept pour
12 cent (27 %) additionnel.

13 R. Oui. Voilà!

14 Q. **[431]** Parfait. Est-ce qu'il y a d'autres précisions
15 que vous voulez faire avant de continuer?

16 R. Oui. Monsieur le commissaire Lachance nous a posé
17 la question à savoir l'évolution historique des
18 appels d'offres sur invitation au niveau des
19 services professionnels, alors on a l'information.
20 Il y a trois grandes époques, si on veut, l'époque
21 qui est antérieure à l'année deux mille un (2001),
22 au moment où la réglementation prévoit que ces
23 contrats-là ne pouvaient pas dépasser cent mille
24 dollars (100 000 \$). Alors, sur... on voit que
25 durant les années quatre-vingt-dix-sept (97) à deux

1 mille (2000), ça évolue, là, d'environ quatre...
2 neuf... neuf millions, neuf millions, (10)
3 millions, douze millions (9 M\$-9 M\$-10 M\$-12 M\$).
4 Et après ça, la deuxième époque, de deux mille un
5 (2001) jusqu'à deux mille huit (2008), il n'y a pas
6 de plafond sur les... les appels d'offres au niveau
7 des projets qu'on peut faire sur appel d'offres sur
8 invitation. Alors, là, il y a une hausse
9 importante. En deux mille un (2001), quarante-sept
10 millions de dollars (47 M\$) sont... sont donnés,
11 des contrats avec la procédure appel d'offres sur
12 invitation. En deux mille deux (2002), soixante-six
13 virgule cinq... soixante-six millions (66 M\$); en
14 deux mille trois (2003), quarante (40 M\$); deux
15 mille quatre (2004), soixante millions (60 M\$);
16 deux mille cinq (2005), cinquante-cinq millions
17 (55 M\$); deux mille six (2006), quarante-trois
18 millions (43 M\$); deux mille sept (2007), quatre-
19 vingt-cinq millions (85 M\$) et en deux mille huit
20 (2008), soixante-quatorze millions (74 M\$), ce qui
21 fait un total de quatre cent soixante et onze
22 millions (471 M\$) sur cette période-là. Et durant
23 cette période, en services professionnels, il s'est
24 donné huit cent quatre-vingt-cinq millions de
25 dollars (885 M\$) en contrats, ce qui... Alors,

1 seulement pour cette portion-là, les appels
2 d'offres sur invitation représentent environ
3 cinquante pour cent (50 %) des contrats de service.
4 Par la suite, la loi change au mois d'octobre deux
5 mille huit (2008), si je me souviens bien. Et un
6 plafond est réinstallé pour les appels d'offres sur
7 invitation à cent mille dollars (100 000 \$) et on
8 voit que ça redescend immédiatement, là. À compter
9 de deux mille neuf (2009), il y en a pour treize
10 millions (13 M) qui se donnent sur invitation, en
11 deux mille dix (2010) et en deux mille onze (2011),
12 il y a trois millions (3 M) pour chacune des
13 années.

14 Alors, c'est le complément d'informations,
15 au besoin il y aurait aussi le nombre de contrats
16 qui suit grosso modo un peu la même tendance, là.

17 Q. **[432]** Parfait. Donc, on va reprendre où nous en
18 étions. Donc, passez à l'acétate suivant. Ici on
19 voit une carte des centrales d'enrobage. Nous
20 avons déjà déposé lors de témoignage précédent,
21 une carte. Celle-ci si je comprends bien est à
22 jour?

23 R. Oui.

24 Q. **[433]** À quelle date?

25 R. Décembre deux mille treize (2013).

1 Q. **[434]** Combien de... combien d'usines d'enrobage se
2 retrouvent sur cette carte?

3 R. Cent quatre-vingt-cinq (185).

4 Q. **[435]** Et est-ce que... est-ce que le Ministère
5 prend en compte des usines mobiles dans ces cent
6 quatre-vingt-cinq (185) usines?

7 R. Oui, il y a trente-huit (38) usines mobiles et sur
8 la carte apparaissent, parmi ces trente-huit (38)
9 usines mobiles-là, il en apparaît... il en apparaît
10 trente et une (31) et conséquemment il y en a sept
11 pour lesquelles l'adresse est inconnue,
12 conséquemment elles apparaissent pas sur la carte
13 en question.

14 Q. **[436]** Parfait. Je vais... je vais déposer la carte
15 de façon indépendante pour références futures ça va
16 être plus simple. Alors, peut-être affichez la
17 carte dans son ensemble, qui est l'onglet 2.
18 Parfait. Donc, je vais la déposer sous la cote
19 130P-1551.

20 LA GREFFIÈRE :

21 C'est parfait.

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Merci.

24

25 130P-1551 : Cartographie des Centrales d'enrobage

1 au Québec

2

3 Me ÉLIZABETH FERLAND :

4 Q. **[437]** Donc, on... oups, pardon.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 (inaudible) si on est vraiment rendu à 130P.

7 LA GREFFIÈRE :

8 Oui.

9 LA PRÉSIDENTE :

10 C'est sûr.

11 LA GREFFIÈRE :

12 Oui.

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Oui. O.K. C'est beau.

15 Me ÉLIZABETH FERLAND :

16 Q. **[438]** Continuons.

17 R. Alors, ce qui est l'intérêt de cette carte-là,
18 c'est notamment de faire ressortir que dans... que
19 les centrales d'enrobage sont réparties de façon
20 inégale sur le territoire et qu'il y a des
21 entreprises qui sont, en fait, qui sont seules sur
22 certaines portions du territoire. Alors, je vais
23 m'essayer avec... c'est seulement peser sur...

24 Q. **[439]** Oui, dans le coin en haut. Prenez le crayon.

25 R. Alors, on peut voir, par exemple...

1 Q. **[440]** Comme ça. En Gaspésie?

2 R. En Gaspésie, par exemple, il y a une concentration
3 au niveau des usines, par exemple, DJL a trois
4 usines en Gaspésie où ils sont les seuls sur ce
5 marché-là. On peut voir, par exemple, dans le Bas
6 Saint-Laurent, dans le Bas Saint-Laurent, par
7 exemple, Pavex avec DJL et Sintra dans la région de
8 Rivière-du-Loup sont les trois entreprises qui sont
9 propriétaires d'usines d'enrobage, ce qui leur
10 confère un avantage concurrentiel dans le marché du
11 pavage.

12 Môme chose dans la région du Saguenay...

13 Q. **[441]** De l'Abitibi?

14 R. De l'Abitibi-Témiscamingue où Sintra et Norascon
15 ont... sont les principales entreprises dans ces
16 régions-là. Peut-être une dernière région, celle du
17 Saguenay-Lac-Saint-Jean où Inter-Cité Construction,
18 Pavex et...

19 Q. **[442]** Sintra?

20 R. ... Sintra sont les principales entreprises qui
21 détiennent des usines d'enrobage dans la région du
22 Saguenay-Lac-Saint-Jean. Alors, c'est un peu ce que
23 je voulais...

24 Q. **[443]** Illustrer?

25 R. ... illustrer avec la carte.

1 Q. **[444]** Ensuite de ça, à l'acétate suivant, il y a la
2 répartition régionale des centrales d'enrobage qui
3 est une suite logique justement de ce que vous
4 venez de nous présenter. On voit à gauche les
5 directions territoriales. Parfait. On voit à gauche
6 les directions territoriales?

7 R. Oui, ce qu'on a à l'écran, on a les directions
8 territoriales, on a... on a fait un dénombrement du
9 nombre de centrales par directions territoriales.
10 Ensuite on a le nombre de propriétaires de
11 centrales en deux mille treize (2013) et par la
12 suite pour chacune des directions territoriales on
13 a le marché de pavage qui était de trois milliards
14 cent soixante-dix-sept millions (3,172 G), il est
15 réparti pour les années du mandat de la Commission
16 parmi les directions territoriales.

17 Q. **[445]** Et si je regarde à gauche, je vois que vous
18 avez séparé Bas Saint-Laurent, Gaspésie, Îles-de-
19 la-Madeleine, alors que cet avant-midi vous nous
20 avez mentionné qu'il s'agit d'une seule direction
21 territoriale?

22 R. Effectivement, c'est une seule direction
23 territoriale. Mais pour des raisons de... de
24 compréhension du marché, ça constitue deux marchés
25 spécifiques et c'est pour ça qu'on les a séparés

1 dans cette... dans ce qui apparaît à l'écran.

2 Q. **[446]** Parfait. Si on regarde pour fins
3 d'illustration, la première qui est l'Abitibi-
4 Témiscamingue.

5 R. Oui.

6 Q. **[447]** Peut-être nous expliquer, vous mentionnez
7 qu'en quatre-vingt-dix-sept (97), il y avait neuf
8 usines d'enrobage dans cette région?

9 R. Exactement. Il y en avait dix (10) en deux mille
10 treize (2013) et parmi... et ces dix (10) usines,
11 ces dix (10) centrales d'enrobage, il y en a trois,
12 trois entreprises qui étaient propriétaires de ces
13 dix (10) usines-là. Et si on continue par la suite,
14 il y a eu cent quatre-vingt-deux millions de
15 dollars (182 M\$) donnés en contrats de pavage dans
16 la région... sous la direction territoriale de
17 l'Abitibi-Témiscamingue durant les années du mandat
18 de la Commission et de ce cent quatre-vingt-deux
19 millions de dollars (182 M\$), cinquante pour cent
20 (50 %) est allé à Norascon et quarante et un pour
21 cent (41 %) est allé à Sintra.

22 Q. **[448]** Puis je comprends que c'est l'exercice que
23 vous avez fait. On voit dans certaines régions
24 qu'il y a un partage qui est... si je prends, par
25 exemple, la Capitale nationale, on voit qu'il y a

1 plus de propriétaires d'usine et les chiffres qu'on
2 retrouve à droite sont plus petits que ce que vous
3 venez de mentionner au niveau du partage?

4 R. Effectivement. Alors, on peut voir au niveau de la
5 Capitale nationale que, sous cette direction
6 territoriale là, il y a deux cent vingt-trois
7 millions de dollars-là (223 M\$) de contrats de
8 pavage qui ont été donnés. Et de ce deux cent
9 vingt-trois millions de dollars-là (223 M\$), il y
10 en a trente-neuf pour cent (39 %) qui ont été
11 octroyés à Construction et Pavage Portneuf; seize
12 pour cent (16 %) à Pavage Rolland Fortier; et
13 treize pour cent (13 %) à Inter-Cité Construction.

14 Q. **[449]** Et ce que vous avez mentionné tout à l'heure
15 quand vous avez montré sur la carte géographique la
16 région de la Gaspésie, vous nous aviez mentionné
17 qu'il y avait uniquement deux présences, c'est-à-
18 dire DJL, puis je pense que vous aviez mentionné
19 Béton Provincial.

20 R. Béton Provincial, effectivement.

21 Q. **[450]** C'est ce qui se reflète ici avec un soixante-
22 deux pour cent (62 %) des contrats en valeurs,
23 toujours en valeurs qui ont été octroyés à DJL?

24 R. À DJL. Et vingt-cinq pour cent (25 %) à Béton
25 Provincial.

1 Q. [451] Parfait. On continue.

2 R. Peut-être une information intéressante. On a fait
3 l'exercice d'avoir les parts de marché de chacune
4 des principales entreprises dans chacune des
5 directions territoriales. Peut-être une
6 information. C'est que la semaine dernière dans le
7 magazine anglais *The Economist*, il y a un grand
8 nombre d'études, on y dénote, il y avait deux
9 articles qui portaient sur les cartels, les façons
10 de découvrir les cartels, et on y apprend qu'un
11 grand nombre d'études montrent que les deux tiers
12 des cartels sont situés dans des marchés où les
13 quatre premières entreprises, ce que les autorités
14 de la concurrence appellent le ratio RC4 (CR4 en
15 anglais). Alors quelle proportion du marché les
16 quatre premières entreprises qui sont actives dans
17 un marché, quelle est leur part de marché. Alors,
18 dans le deux tiers des cartels qui sont situés dans
19 des marchés où les quatre entreprises les plus
20 importantes, il y a deux tiers des cartels qui sont
21 situés dans des marchés où les quatre entreprises
22 les plus importantes s'accaparent soixante-quinze
23 pour cent (75 %) et plus de ces marchés-là. Voilà!
24 (14:20:39)

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. **[452]** Donc, (inaudible) avec les statistiques que
3 vous nous montrez là, combien on aurait
4 potentiellement de cartels dans des situations des
5 quatre qui ont soixante-quinze pour cent (75 %) de
6 la part de marché?

7 R. L'information m'apparaît pertinente dans la mesure
8 où ça nous permet d'établir des... en anglais, on
9 dit de mettre des « red flags »...

10 Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Des drapeaux rouges.

12 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

13 Q. **[453]** Des drapeaux rouges.

14 R. C'est des alertes si on veut qui... Et c'est le
15 ratio de concentration RC4 utilisé par les
16 autorités de la concurrence, bien, pour eux ça leur
17 indique d'être attentif à ce marché-là, parce qu'il
18 y a un niveau de concentration qui est important.

19 Q. **[454]** Puis ma question, c'était dans les directions
20 territoriales qu'on voit dans votre tableau, quels
21 sont lesquels où les quatre premiers ont soixante-
22 quinze pour cent (75 %) et plus, est-ce que vous
23 pourriez...

24 R. Bien, là, vous voyez, Abitibi-Témiscamingue,
25 Norascon et Sintra, à deux, ils ont quatre-vingt

1 onze pour cent (91 %); dans le Bas-Saint-Laurent,
2 Sintra et Lechasseur, à deux, ont quatre-vingt-
3 trois pour cent (83 %).

4 Q. [455] Donc, c'est un drapeau rouge, deux drapeaux
5 rouges, c'est ça?

6 R. Oui.

7 Q. [456] Continuez!

8 R. Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine, à deux, ils ont
9 quatre-vingt-sept pour cent (87 %). Capitale
10 nationale... Oui, il n'est peut-être pas tout à
11 fait là. Chaudière-Appalaches, à quatre, ils ont
12 quatre-vingt-quatorze pour cent (94 %); dans Côte-
13 Nord, à trois, ils ont soixante-treize pour cent
14 (73 %); en Estrie, Sintra et DJL, à deux, ils ont
15 soixante-six pour cent (66 %); en Montérégie Est,
16 DJL, Groupe Chagnon et Sintra ont soixante-dix-sept
17 pour cent (77 %); puis au Saguenay-Lac-Saint-Jean,
18 Inter-Cité, Béton Provincial et Sintra à quatre-
19 vingt-dix pour cent (90 %). Là, si je regarde. Ah,
20 il y a Montréal. DJL, Simard-Beaudry, Sintra,
21 soixante-seize pour cent (76 %).

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Il y a plusieurs régions.

24 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

25 Q. [457] Donc, beaucoup de régions où on voit des

1 drapeaux rouges.

2 R. Oui. C'est ça.

3 Q. **[458]** Beaucoup, plus que la majorité.

4 R. Oui.

5 Me ÉLIZABETH FERLAND :

6 Q. **[459]** Donc, on va passer à l'acétate suivant. Et,
7 là, c'est quelque chose dont on a discuté ce matin,
8 c'est-à-dire les contrats d'enrobés bitumineux à
9 tarif non négociable.

10 R. Oui.

11 Q. **[460]** Comment est établi justement ce tarif?

12 R. Oui. Alors, on vient de voir que les centrales sont
13 réparties inégalement sur le territoire. Certaines
14 usines n'ont pas de concurrents dans un rayon de
15 plusieurs dizaines de kilomètres. En fait, la façon
16 dont ce tarif-là est établi à la centrale, c'est
17 qu'il y a... en anglais, on dirait « activity base
18 costing », bien, il y a une analyse de coût par
19 activité qui est faite par le MTQ pour chacune des
20 cent quatre-vingt-cinq (185) centrales présentes
21 sur le territoire québécois en deux mille treize
22 (2013). Et en établissant les coûts basés en partie
23 sur des coûts moyens pour l'ensemble du Québec,
24 mais en faisant cet exercice-là d'analyse
25 d'activités, d'analyse de coûts par activité, bien,

1 le MTQ établit un tarif pour chacune des cent
2 quatre-vingt-cinq (185) usines qui fabriquent des
3 enrobés bitumineux au Québec.

4 Q. **[461]** Et l'enrobé, que ça soit une usine fixe ou
5 une usine mobile, c'est des usines qui produisent
6 donc, elles ont toutes un tarif?

7 R. Oui, elles ont toutes un tarif.

8 Q. **[462]** Parfait.

9 R. Oui.

10 Q. **[463]** On a vu sur...

11 R. Les usines doivent être... il y a un certain nombre
12 de critères pour que des contrats soient octroyés à
13 ces usines-là. Comme par exemple, elles doivent
14 avoir produit au moins cinq cents (500) tonnes au
15 cours de la dernière année. Il y a un certain
16 nombre...

17 Q. **[464]** Donc, si une usine arrêta la production,
18 évidemment et se retirerait, il n'y aurait pas de
19 tarif établi pour une année quelconque si par
20 exemple elle était en arrêt d'activité pour un an?

21 R. C'est ça. Elle n'aurait pas droit à...

22 Q. **[465]** À ce type de contrats.

23 R. Voilà.

24 Q. **[466]** Parfait. Et on a vu sur la carte que les
25 usines étaient réparties, des fois on voyait un

1 centre. Il suffit de penser à Montréal, Québec où
2 on voyait beaucoup de petits carrés de couleur sur
3 la carte. C'est un marché où j'imagine il y a une
4 bonne concurrence, du moins il y a de la
5 concurrence...

6 R. Oui.

7 Q. **[467]** ... et quand on s'éloigne, la répartition
8 n'est plus égale.

9 R. C'est ça. La carte fait clairement apparaître que
10 la distribution des centrales d'enrobé, elle est
11 inégale sur le territoire québécois qui... Oui.

12 Q. **[468]** Parfait. Donc expli...

13 R. Qu'il y a des entreprises qui sont plus présentes
14 dans certaines régions par rapport à d'autres puis
15 on vient de le voir avec l'écran précédent.

16 Q. **[469]** Et pour bien comprendre, là ici, les contrats
17 d'enrobé bitumineux à tarif non négociable vont
18 être octroyés par le Ministère alors que nous
19 sommes dans une région où il n'y a pas justement
20 une concurrence.

21 R. Effectivement.

22 Q. **[470]** Comment on éta... Comment le Ministère
23 établit-il qu'il y a ou qu'il n'y a pas de la
24 concurrence?

25 R. Alors, en faisant l'analyse de coûts par activité

1 pour chacune des centrales. Admettons qu'il y a un
2 projet. Il va connaître le tarif des deux centrales
3 les plus proches. Si l'écart de tarif pour chacune
4 des deux centrales est inférieur à cinq pour cent
5 (5 %), il va considérer que ce marché-là est en
6 concurrence et il va aller en appel d'offres. Si
7 l'écart de coûts entre les deux centrales est plus
8 grand que cinq pour cent (5 %), il va considérer
9 qu'elles ne sont pas en concurrence et si la valeur
10 du contrat est inférieure à un million de dollars
11 (1 M\$), là ils vont procéder à un contrat d'enrobé
12 bitumineux à tarif non négociable.

13 Q. **[471]** Et qu'est-ce qui entre en ligne de compte
14 dans le coût justement, dans le tarif?

15 R. Bien il y a certainement la valeur du bitume, la
16 valeur des agrégats également qui entre en ligne de
17 compte dans la confection de l'enrobé...

18 Q. **[472]** Le transport?

19 R. Le transport effectivement puis dans... puis oui,
20 c'est ça. Il y a les coûts de main-d'oeuvre
21 également.

22 Q. **[473]** Parfait. Donc on comprend que c'est ce que
23 vous vouliez nous exposer ici avec...

24 R. Hum, hum.

25 Q. **[474]** ... cette acétate-là. Et comment le

1 Ministère... Là on sait qu'il détermine, par
2 exemple je suis dans la région de la Gaspésie, on
3 va prendre cet exemple-là, et je n'ai pas de
4 concurrence, donc je vais octroyer le contrat. J'ai
5 besoin de faire faire des travaux de pavage. Je
6 vais donner un contrat d'enrobé bitumineux à DJL.
7 Est-ce que ça fait partie, on a vu entre autres
8 madame Chantal Gingras qui est venue nous parler de
9 la programmation au niveau du Ministère. Ce type de
10 contrat-là est justement planifié dans cette
11 programmation, premièrement quinquennale mais par
12 la suite annuelle?

13 R. Oui, c'est prévu dans la programmation du
14 Ministère.

15 Q. **[475]** Et ils savent exactement où vont aller les
16 contrats et à qui au début de l'année ou ça se
17 détermine au fil de l'année?

18 R. Il y a une programmation qui est établie en début
19 d'année, qui est importante, et puis quand il reste
20 des disponibilités budgétaires à la fin de l'année,
21 et bien là il y a des projets qui peuvent être
22 avancés par rapport à la programmation qui avait
23 été prévue en début d'année.

24 Q. **[476]** Et là on est rendu peut-être un petit peu
25 plus avancé dans la saison des travaux en pavage,

1 donc le Ministère constate qu'il y a certains
2 soldes et on octroie ces contrats-là, toujours ils
3 étaient dans la planification mais peut-être pour
4 l'année suivante...

5 R. L'année subséquente.

6 Q. **[477]** ... ou peut-être qu'ils n'étaient pas dans
7 les priorités...

8 R. Voilà, c'est ça, exactement.

9 Q. **[478]** Parfait. Donc il y a une certaine discrétion
10 justement à la fin de la saison pour ces contrats-
11 là.

12 R. Voilà.

13 14:28:50

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[479]** C'est la même limite que dans le cas où il
16 n'y a pas de concurrence au niveau du montant?

17 R. Oui, c'est la même limite.

18 Q. **[480]** Qui est combien encore?

19 R. Un million (1 M\$).

20 Q. **[481]** Un million (1 M\$)?

21 R. Oui.

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Q. **[482]** Qui a varié dans le temps, là?

24 R. Oui, qui a varié dans le temps par contre.

25 Q. **[483]** C'est ça parce que je sais qu'il y a... des

1 gens nous parlaient de un point cinq (1,5 M\$) je
2 pense...

3 R. C'est ça.

4 Q. **[484]** ... à une certaine époque...

5 R. C'est ça. Au début de la période, il me semble que
6 c'était cinq cent mille (500 000 \$).

7 Q. **[485]** Donc là on est à un million (1 M\$) en date
8 d'aujourd'hui?

9 R. Oui.

10 Q. **[486]** Parfait. Donc on va regarder plus... de
11 manière plus approfondie les contrats d'enrobé
12 bitumineux à l'acétate suivante. Donc, ici on a un
13 portrait, là, de l'évolution de ces contrats-là à
14 travers les années?

15 R. Oui. Alors, ce qu'on peut voir c'est que près du
16 tiers des montants des contrats de pavage a été
17 attr... en fait, parmi le trois milliards cent
18 soixante-dix-sept millions (3,177 G\$), il y a neuf
19 cent soixante-quatre millions (964 M\$) de dollars
20 des contrats de pavage qui ont été octroyés au
21 moyen des contrats d'enrobé bitumineux à tarif non
22 négociable. Alors, on dit environ, c'est pour ça
23 qu'on marque près du tiers des montants des
24 contrats de pavage a été attribué de gré à gré au
25 tarif établi par le MTQ. Quand on... la comparaison

1 n'est pas tout à fait exacte parce que le neuf cent
2 soixante-quatre millions (964 M) n'inclut pas le...
3 la valeur du bitume qui entre en ligne de compte
4 dans ces contrats-là parce que dans ces contrats-
5 là, c'est le ministère des Transports qui fournit
6 le bitume pour... pour ce type de... pour ces
7 projets faits en vertu de ces contrats-là.

8 Q. **[487]** Puis en bas, dans le... le graphique ou le
9 diagramme, on voit, encore une fois, des pointes ou
10 des moments plus... plus chauds, si je peux me
11 permettre, qui ressemblent à ce qu'on avait
12 précédemment dans l'ensemble des contrats.

13 R. Oui.

14 Q. **[488]** On voit d'ailleurs, en deux mille deux-deux
15 mille trois (2002-2003) un lot assez...

16 R. Important.

17 Q. **[489]** ... important et peut-être nous expliquer ce
18 que vous voulez nous exposer avec la ligne rouge,
19 versus les bandelettes bleues, là.

20 R. Alors les bandelettes bleues c'est la valeur des
21 contrats tarifés pour chacune des années. Alors on
22 peut voir que pour les quatre premières années de
23 la période, on est un peu plus... à un peu plus de
24 vingt millions de dollars (20 M\$) par année. Après
25 ça, ça monte pour atteindre soixante millions

1 (60 M). Près de cent vingt millions (120 M) après
2 ça en deux mille deux-deux mille trois (2002-2003)
3 et ça redescend aux alentours de cinquante millions
4 (50 M) en deux mille trois-deux mille quatre (2003-
5 2004). Ça fluctue entre quarante (40) et soixante
6 millions (60 M) au milieu de la période. Et
7 finalement, il y a une dernière pointe en deux
8 mille huit-deux mille neuf (2008-2009) qui est à
9 cent vingt millions (120 M) et ça redescend
10 tranquillement jusqu'en deux mille onze-deux mille
11 douze (2011-2012). La courbe en rouge, c'est la
12 part des contrats tarifés sur l'ensemble des
13 contrats de pavage pour chacune de ces années-là.
14 Alors on peut voir qu'au début de la période, les
15 contrats tarifés représentent environ trente pour
16 cent (30 %) des contrats de pavage alors que sur le
17 milieu de la période, on est en... la proportion de
18 contrats tarifés sur l'ensemble des contrats de
19 pavage est d'environ plus ou moins quarante pour
20 cent (40 %). Et finalement, en fin de période, les
21 contrats tarifés représentent une proportion qui
22 descend à environ plus ou moins vingt pour cent
23 (20 %) de l'ensemble des contrats de pavage en fin
24 de période. Alors c'est ce qu'illustre la courbe
25 rouge. C'est la proportion des contrats tarifés sur

1 l'ensemble des contrats de pavage durant la
2 période.

3 Q. [490] Donc on note une diminution, là, depuis les
4 dernières années?

5 R. Effectivement.

6 Q. [491] Puis ici, on est vraiment dans le global,
7 c'est-à-dire que si nous prenions le portrait d'une
8 région, peut-être que la... d'une région,
9 justement, où tout va en tarifé, on n'aurait pas le
10 même genre de graphique, là?

11 R. Effectivement. Dans... j'ai fait l'exercice pour
12 voir l'évol... la proportion de contrats tarifés
13 sur l'ensemble des contrats de pavage. Dans
14 beaucoup de régions ça ressemble à ça, mais dans
15 certaines régions, comme par exemple Gaspésie, les
16 Îles-de-la-Madeleine où le Bas St-Laurent, la ligne
17 rouge est en fait à cent pour cent (100 %), là. Là
18 l'échelle arrête à soixante pour cent (60 %) compte
19 tenu des pourcentages qu'on avait ici, mais dans
20 Bas St-Laurent Gaspésie, Bas St-Laurent, Gaspésie,
21 les Îles-de-la-Madeleine, la ligne rouge est
22 presque toujours à cent pour cent (100 %) sur la
23 période, là.

24 (14:33:12)

25

1 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

2 Q. [492] Mais là, dans le fond, des contrats tarifés,
3 c'est deux occasions, c'est-à-dire, là, quand il y
4 a pas de concurrence ou quand, dans le fond, on
5 finit la programmation à l'automne, quelque chose
6 comme ça. Probablement que vos données pourraient
7 permettre de distinguer, à l'intérieur des barres
8 qui sont là et de la ligne rouge également, la
9 portion qui vient des situations non... où il y a
10 pas de concurrence, versus où on est allé de façon
11 discrétionnaire en fin... en fin de période. Est-ce
12 que vos données pourraient distinguer ceci?

13 R. Bien ce qu'on remarque, c'est que la proportion de
14 contrats tarifés, sur l'ensemble des contrats de
15 pavage, semble relativement plus présente dans des
16 contrats où il y a... dans des directions
17 territoriales où il semble y avoir moins de
18 concurrence, comme j'ai mentionné Bas St-Laurent,
19 Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine puis après ça,
20 Saguenay Lac St-Jean, Mauricie Centre du Québec
21 puis il y en a un autre... oui peut-être Chaudière-
22 Appalaches où on a davantage... les directions
23 territoriales semblent avoir davantage recouru aux
24 contrats tarifés par rapport aux contrats de
25 pavage.

1 Q. **[493]** Mais ma question c'est, est-ce que vos
2 données vous permettraient de distinguer les
3 contrats tarifés qui ont été accordés à cause qu'il
4 y avait pas de concurrence où là, de toute
5 évidence, on a choisi l'usine qui était là, versus
6 des contrats tarifés essentiellement parce qu'on
7 est rendu en fin de saison et là, c'est pas une
8 question qu'il y a pas de concurrence, là, c'est
9 plus la discrétion à qui on va les donner qui va
10 intervenir? Est-ce que vos données vous
11 permettraient de distinguer ceci?

12 R. Bien la compréhension que j'ai c'est que même en
13 fin d'année, il faut qu'il y ait... il faut qu'il y
14 ait absence de concurrence pour pouvoir passer
15 en...

16 Q. **[494]** En contrat tarifé?

17 R. Oui, c'est ça.

18 Q. **[495]** Mais quand ils veulent finir de cette façon-
19 là, ils vont donc que dans les régions où il y a
20 absence de concurrence?

21 R. Non.

22 Q. **[496]** Bien peu importe, j'aimerais bien
23 qu'éventuellement vous nous déposiez ces
24 graphiques-là par région.

25

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Q. **[497]** Par région.

3 R. O.K.

4 M. RENAUD LACHANCE :

5 Q. **[498]** Par région. C'est-tu possible?

6 R. Oui.

7 Q. **[499]** Par direction.

8 R. Par direction territoriale?

9 Q. **[500]** Oui.

10 R. O.K. Oui.

11 Me ÉLIZABETH FERLAND :

12 Q. **[501]** Oui. Donc on continue?

13 R. Oui.

14 Q. **[502]** Parfait. Donc ça, c'est ce que vous avez un
15 petit peu souligné tout à l'heure, là, c'est-à-dire
16 la programmation initiale?

17 R. Et les changements en cours d'année sont approuvés
18 par le ministre et la programmation initiale est
19 ajustée notamment à la fin de l'été afin d'utiliser
20 les disponibilités budgétaires avant l'hiver.

21 L'information disponible permet de savoir quelle
22 centrale d'enrobage exécuterait les contrats à
23 tarifs non négociables s'ils sont retenus. Un choix
24 ministériel est exercé.

25 Q. **[503]** Parfait. Alors graphique suivant, là nous

1 sommes dans des... dans un graphique qui ressemble
2 un petit peu à ce qu'on a vu précédemment, mais
3 avec l'exception que nous sommes uniquement dans
4 les contrats d'enrobés bitumineux à tarif non
5 négociable. Et on revoit encore certains des
6 joueurs qu'on a vu d'ailleurs en pavage. C'est
7 exact?

8 R. Oui.

9 Q. **[504]** À la droite?

10 R. C'est ça, les principales entreprises, les
11 entreprises qui ont reçu davantage de contrats de
12 pavage au cours de la période.

13 Q. **[505]** Donc, sur... sur les entreprises que nous
14 avons vues on retrouve ici Sintra, DJL, Béton
15 Provincial, Groupe Lechasseur, Inter-Cité,
16 Construction Pavage Portneuf, Jacques Dufour &
17 Fils, Asphalte Desjardins, je pense que vous les
18 aviez tous mentionnées ce matin?

19 R. Hum, hum.

20 Q. **[506]** Il s'agit des entreprises qui ont obtenu le
21 plus, sur cette période-là, le plus de contrats à
22 tarif non négociable?

23 R. Oui.

24 Q. **[507]** Ils se partagent combien?

25 R. Bien c'est soixante-dix-huit pour cent (78 %) des

1 contrats de pavage.

2 Q. **[508]** Donnés de gré à gré?

3 R. Donnés de gré à gré, oui.

4 Q. **[509]** Puis pouvez-vous m'expliquer, parce que
5 celui-ci est quand même assez différent de ce qu'on
6 a vu avant, c'est-à-dire que je retrouve différents
7 sommets à travers la période. À date je pense que
8 c'est le premier qu'on voit vraiment se distinguer
9 de cette façon-là. Est-ce qu'il y a des... est-ce
10 qu'il y a des événements, est-ce qu'il y a quelque
11 chose que vous avez pu noter qui s'est produit au
12 cours de la période pour avoir des variations comme
13 ça?

14 R. C'est... c'est soit l'année précédente ou l'année
15 d'une élection.

16 Q. **[510]** Où est-ce qu'on retrouve les sommets?

17 R. Oui, voilà.

18 Q. **[511]** O.K. Donc, quand je vois le sommet, par
19 exemple, le premier, là, qui est assez marqué pour
20 entre autres notamment pour Sintra et DJL, on est
21 en deux mille deux-deux mille trois (2002-2003),
22 c'est pour ça que vous mentionnez entre autres,
23 vous faites référence à l'élection d'avril deux
24 mille trois (2003)?

25 R. Exactement.

1 Q. **[512]** O.K.

2 R. Il faut dire par contre qu'à cette époque-là il y a
3 aussi le programme qui faisait suite aux attentats
4 du onze (11) septembre.

5 Q. **[513]** Donc, il y avait des budgets.

6 R. Alors, il y avait des budgets de disponibles.

7 Q. **[514]** Ce qui peut expliquer peut-être pas le
8 milieu, mais par la suite le deuxième sommet qu'on
9 voit se tracer à partir de l'année financière deux
10 mille sept-deux mille huit (2007-2008), ce qui
11 serait en lien avec ce que vous nous avez expliqué
12 ce matin au niveau des investissements qui ont
13 commencé à augmenter?

14 R. À augmenter de façon très importante à ce moment-
15 là, effectivement.

16 Q. **[515]** Et pourquoi, juste pour clarifier, là,
17 pourquoi il y a un trait rouge, le tout dernier,
18 là, Asphalte Desjardins qui arrête en deux mille
19 huit-deux mille neuf (2008-2009), est-ce que c'est
20 tout simplement parce qu'ils ont arrêté
21 d'obtenir...

22 R. Des contrats.

23 Q. **[516]** ... des contrats?

24 R. Effectivement, oui.

25 Q. **[517]** À tarif non négociable?

1 R. Oui.

2 Q. **[518]** Parfait. Oui?

3 R. Si vous permettez j'aimerais peut-être vous faire
4 part d'une étude qui a été produite par le
5 professeur Marcelin Joanis, mais dont la période
6 considérée qui est de quatre-vingt-six (86) à
7 quatre-vingt-seize (96) est à l'extérieur du mandat
8 de la... du mandat de la Commission, mais je pense
9 que ça pourrait être pertinent pour les travaux de
10 la Commission si je vous faisais part des résultats
11 de cette étude-là.

12 Et, dans le fond, ce qu'il a fait, c'est
13 une étude qui a été produite en novembre deux mille
14 neuf (2009) par professeur Joanis de l'Université
15 de Sherbrooke. Il a étudié, si on veut, c'est une
16 analyse économétrique de la... de l'évolution des
17 dépenses de travaux routiers du ministère des
18 Transports en lien avec la couleur des
19 circonscriptions électorales au Québec.

20 Et avec cette analyse-là il arrive à trois
21 grandes conclusions. C'est que les circonscriptions
22 qui sont loyales aux gouvernements successifs
23 reçoivent plus de dépenses en infrastructures. Les
24 dépenses de développement dans cette analyse-là
25 sont beaucoup plus significatives que les dépenses

1 d'entretien. Et troisièmement le cycle électoral
2 par lequel les tendances... le cycle électoral par
3 lequel les tendances sont plus particulièrement
4 observées c'est à l'approche des années
5 électorales. Alors, je trouvais pertinent de vous
6 le mentionner compte tenu des sommets qu'on a dans
7 le graphique qui apparaissent... qui apparaît ici.

8 Q. **[519]** Parfait. Donc, à la page suivante, on voit
9 qu'il y a certains constats qui ont été faits par
10 le ministère des Transports.

11 R. Oui, alors, dans un document qui a été dévoilé le
12 douze (12) novembre dernier, le ministère des
13 Transports constate qu'en deux mille treize (2013),
14 que le prix des contrats de construction sont seize
15 pour cent (16 %) inférieurs aux estimés, à leurs
16 estimés. Et pareillement, là, la différence des
17 prix entre les contrats de construction octroyés et
18 les estimations ont diminué de trois virgule cinq
19 (3,5)... trois virgule cinq pour cent (3,5 %) par
20 rapport à deux mille douze (2012).

21 Q. **[520]** O.K. Est-ce que j'en comprends qu'en deux
22 mille douze (2012) les... les prix étaient
23 probablement à moins douze point cinq pour cent
24 (12,5 %) ?

25 R. C'est ma compréhension de ce qu'on veut dire dans

1 la dernière partie de ce qui apparaît à l'écran.

2 Q. **[521]** Donc, pour fins d'illustration, on est loin
3 de l'estimé qui est notre point zéro, on n'est pas
4 au-dessus, mais on est en bas de façon importante,
5 c'est-à-dire seize pour cent (16 %) en dessous?

6 R. Oui, effectivement.

7 Q. **[522]** Et, là, on est deux mille treize (2013), deux
8 mille douze (2012). Et le graphique suivant, vous
9 avez regardé les autres années?

10 R. Oui.

11 Q. **[523]** O.K. Peut-être nous expliquer.

12 R. Alors, l'écran précédent, c'est un document qui a
13 été produit par le ministère des Transports. Nous,
14 on a tenté de voir avec les données dont on dispose
15 si on observait la même situation. Et ce qu'on...
16 là, ce qu'on constate, c'est qu'il y a un indice de
17 tendance à la baisse des prix des travaux de
18 construction au MTQ. De deux mille neuf (2009) à
19 deux mille treize (2013), les prix des contrats
20 octroyés sont inférieurs en moyenne de quatorze
21 virgule cinq pour cent (14,5 %) par rapport aux
22 estimés du MTQ. Alors, on est à la gauche du trait
23 rouge vertical. On peut voir que, en deux mille
24 six-deux mille sept (2006-2007), le bâtonnet
25 descend à environ sept pour cent (7 %).

1 Alors, les prix des contrats octroyés sont
2 inférieurs d'environ sept pour cent (7 %) aux
3 estimés. En deux mille sept-deux mille huit (2007-
4 2008), on est environ pas loin de ça, quatre
5 virgule cinq pour cent (4,5 %); et en deux mille
6 huit-deux mille neuf (2008-2009), les prix des
7 contrats octroyés sont environ un petit peu moins
8 que deux pour cent (2 %) en bas des estimés. Ce qui
9 nous donne notre moyenne de quatre virgule cinq
10 pour cent (4,5 %) pour la période de deux mille
11 six-deux mille sept (2006-2007).

12 (14:42:41)

13 LA PRÉSIDENTE :

14 Q. **[524]** Mais est-ce qu'on sait si les estimations des
15 prix des contrats, des estimés par le MTQ sont les
16 mêmes ou si eux aussi ont varié?

17 R. C'est sûr que les prix qui composent les estimés
18 varient avec le temps aussi. Les prix qui composent
19 les estimés ont une composante historique qui est
20 présente, si on veut, dans la façon de construire
21 les estimés. Des gens nous ont... dans les
22 rencontres qu'on a eues, soit moi, soit les
23 enquêteurs, on faisait référence que, par exemple,
24 dans les directions territoriales, quand ils
25 doivent faire un estimé, parfois, pour un projet,

1 ils vont aller voir un projet semblable l'année
2 précédente ou deux ans avant, puis ils vont voir,
3 ils vont prendre les prix qui ont été, les prix des
4 contrats octroyés pour ces projets-là pour avoir un
5 bon ordre de grandeur au niveau des estimés.

6 Q. [525] Merci.

7 Me ÉLIZABETH FERLAND :

8 Q. [526] D'où la composante historique à laquelle vous
9 faites référence.

10 R. Voilà! Alors, là, je me suis un petit peu embourbé
11 dans la présentation du graphique ici. Si vous
12 permettez, je vais peut-être reprendre. Alors, le
13 quatorze virgule cinq pour cent (14,5 %), c'est la
14 moyenne de l'écart entre les prix des contrats
15 octroyés et les estimés à droite du trait vertical,
16 alors pour les années deux mille neuf-deux mille
17 dix (2009-2010), deux mille dix-deux mille onze
18 (2010-2011), deux mille onze-deux mille douze
19 (2011-2012), deux mille douze-deux mille treize
20 (2012-2013) et deux mille treize-deux mille
21 quatorze (2013-2014) pour lesquelles on a des
22 données seulement pour les premiers mois de
23 l'année. Alors que la moyenne était de quatre
24 virgule cinq pour cent (4,5 %). Les prix des
25 contrats octroyés étaient inférieurs aux estimés de

1 quatre virgule cinq pour cent (4,5 %) pour la
2 période de deux mille six (2006) à deux mille neuf
3 (2009).

4 Q. **[527]** Et comment on peut expliquer ça? Est-ce que
5 c'est, par exemple, de penser que les coûts qui
6 entrent en ligne de compte ont diminué? Est-ce que
7 c'est quelque chose qui pourrait expliquer cette
8 diminution-là des... je parle les coûts de main-
9 d'oeuvre ou les coûts...

10 R. Oui, oui.

11 Q. **[528]** ... de production, là.

12 R. Les coûts de facteurs de production.

13 Q. **[529]** Tout à fait. Parce que, là, on sent qu'il y a
14 une tendance à la baisse par rapport à l'estimé du
15 Ministère?

16 R. Oui. C'est ça. Alors, on a tenté de tester, de
17 considérer certains coûts qui sont des facteurs de
18 production importants dans les contrats de
19 construction. Ici, on parle toujours pour
20 l'ensemble de la construction, pas juste en pavage.
21 Alors, on a tenté de regarder les coûts associés à
22 ces facteurs de production-là.

23 Q. **[530]** Puis la tendance, est-ce qu'elle est à la
24 baisse pour ces coûts-là?

25 R. Non, au contraire, elle est à la hausse. On le voit

1 aux écrans qui suivent.

2 Q. **[531]** Parfait. Allons-y! Donc, à la page suivante,
3 c'est ce que vous nous dites. Ils sont là les
4 facteurs de production?

5 R. Oui. Voilà!

6 Q. **[532]** Donc, on voit le bitume qui est la ligne en
7 noir?

8 R. C'est ça. Alors, le bitume, qui est une composante
9 importante des travaux de contrats de pavage.
10 Alors, on voit qu'il y a le pic... C'est le trait
11 noir. On voit que, en deux mille huit (2008), il y
12 a un sommet qui est important, qui reflète en fait
13 le coût du pétrole. Les prix du baril de pétrole à
14 ce moment-là étaient très élevés. Et comme le
15 bitume est un distillat du pétrole, bien le prix du
16 bitume habituellement suit celui prix du baril de
17 pétrole. Mais à partir de deux mille neuf (2009),
18 on peut voir que le coût du bitume augmente. Alors,
19 on ne peut pas expliquer la baisse des prix des
20 contrats octroyés, au moins pour le pavage, au
21 niveau... par l'augmentation des coûts du bitume.

22 Q. **[533]** Ni par les éléments subséquents parce qu'on
23 voit, que ce soit pour le sable et le gravier qui
24 est la ligne couleur sable à vrai dire...

25 R. Oui.

1 Q. [534] ... ainsi que la pierre concassée, le trait
2 rouge, ils ont tous une tendance à la hausse et non
3 à la baisse pour cette période?

4 R. Effectivement, oui.

5 Q. [535] Donc ce sera... la diminution entre le coût,
6 le prix soumis pour utiliser vos termes, le prix
7 des contrats octroyés, pardon, et l'estimé n'est
8 pas...

9 R. Ne peut pas être expliqué par ça.

10 Q. [536] Parfait. Par ça... O.K. Parfait.

11 R. Par la hausse des coûts des facteurs de production.

12 Q. [537] Pour, juste peut-être mentionner, on voit par
13 contre qu'il y a, juste nous dire, on voit qu'il y
14 a un indice, là, qui diminue. Lui, il a une
15 tendance à la baisse, c'est l'acier structural?

16 R. Oui.

17 Q. [538] Donc ça, peut-être celui-là avait... a eu
18 tendance à diminuer mais c'est juste une facette
19 des facteurs des coûts de production.

20 R. Oui, puis cet élément-là va peut-être entrer
21 davantage dans le cycle, le segment de marché qui
22 est en lien vraiment avec les structures par
23 exemple.

24 Q. [539] Alors que si on regarde la tendance au
25 niveau...

1 R. L'ensemble de l'industrie de la construction. Peut-
2 être juste un élément d'information qui est utile
3 puis que je n'ai pas mentionné avec l'écran
4 précédent, avec...

5 Q. **[540]** L'acétate à la page 43?

6 R. Oui, c'est ça. C'est qu'on a testé... Ça c'est pour
7 l'ensemble de l'industrie de la construction. On
8 l'a testé pour quatre segments de... quatre
9 segments de l'industrie au niveau de la
10 construction de routes, au niveau du pavage, au
11 niveau signalisation-électricité et également
12 structure et on observe le même phénomène dans les
13 quatre segments de l'industrie de la construction.

14 Q. **[541]** De cet écart qui se creuse entre...

15 R. À partir de deux mille neuf (2009),
16 particulièrement à partir de deux mille neuf
17 (2009).

18 Q. **[542]** Parfait. Donc acétate suivant.

19 R. Alors, l'autre... ce qui apparaît à l'écran
20 maintenant c'est qu'un autre facteur de production
21 important dans les travaux de construction, c'est
22 évidemment la main-d'oeuvre. Ici, alors c'est
23 croissance... Ce qu'on observe c'est que de deux
24 mille neuf (2009) à deux mille douze (2012)
25 inclusivement, l'activité de construction dans le

1 secteur du génie civil et de la voirie demeure à la
2 hausse. Alors si on voit deux mille neuf (2009),
3 là, ça continue d'augmenter. Alors, la baisse des
4 prix des contrats...

5 Q. **[543]** Des prix des contrats octroyés versus...

6 R. Les... la... c'est ça.

7 Q. **[544]** ... l'estimé du Ministère?

8 R. Voilà c'est ça. Ne peut pas être expliqué par une
9 baisse de...

10 Q. **[545]** Des heures?

11 R. ,... des heures travaillées dans ce segment de
12 l'industrie là. En fait, quand on parle génie civil
13 et voirie, c'est vraiment dans... c'est une
14 définition de la Commission de la construction du
15 Québec qui applique une convention collective dans
16 le domaine des travaux où le MTQ fait beaucoup
17 de... octroie beaucoup de contrats, notamment pour
18 le réseau routier.

19 Q. **[546]** C'est vraiment, c'est la catégorie qui porte
20 un nom différent mais...

21 R. Oui, c'est ça c'est parce qu'elle est un peu
22 confondante parce qu'on parle de génie civil. Ce
23 n'est pas du génie, là.

24 Q. **[547]** On est dans la construction, là... On est...

25 R. On est dans la construction de routes...

1 Q. [548] ... pure.

2 R. ... même si ça s'appelle génie civil et voirie, là.

3 Q. [549] Parfait. Alors on a vu cette mention-là
4 également à l'acétate précédent alors on est
5 certain, là, que vous avez considéré uniquement les
6 facteurs entrepreneurs et employés.

7 R. Voilà.

8 Q. [550] Parfait.

9 R. Exactement.

10 Q. [551] Donc les heures déclarées, si je peux me
11 permettre, n'ont pas eu tendance à diminuer à
12 travers la période mais bien à augmenter un peu,
13 comme les facteurs des coûts de production de
14 l'acétate précédent?

15 R. C'est ça.

16 Q. [552] Donc encore là, votre analyse, ou votre
17 étude, n'a pas permis de démontrer que c'était ceci
18 qui avait pu faire de la pression vers le bas?

19 R. Non. Effectivement.

20 Q. [553] Parfait. Acétate suivant. Donc, là c'est
21 différent. Là on est vraiment dans...

22 R. Oui. En fait, alors, précédemment on était dans
23 l'ensemble de l'industrie de la construction. On
24 s'est dit, est-ce qu'on pourrait observer la même
25 chose pour un type de produits qui est posé, qui

1 est utilisé dans les travaux de construction, dans
2 les travaux routiers, pour lesquels le MTQ donne
3 des contrats. Alors, je vais d'abord expliquer
4 le... ce qu'on voit sur le graphique. Première des
5 choses, les bâtonnets bleus représentent le coût
6 moyen du bitume par tonne d'enrobé.

7 Q. [554] Et c'est les mois pour lesquels il y a des
8 achats de bitume, là. Au Québec, comparativement à
9 d'autres places, c'est-à-dire par exemple le New-
10 Jersey, eux, les prix sortent à l'année. Au Québec,
11 si je comprends bien, les prix sortent que pour une
12 certaine période de temps?

13 R. C'est ça. D'avril à novembre, ici on a gardé la
14 période... c'est la moyenne... le prix... le coût
15 moyen annuel mais sur les prix qui sont sortis
16 d'avril à septembre. Pourquoi on n'a pas gardé
17 octobre et novembre? C'est qu'il y a très peu de
18 travaux... il y a relativement peu de travaux qui
19 se font en octobre et en novembre. Ce qui fait en
20 sorte que les prix, ça a tendance à tirer vers le
21 bas, les prix du bitume durant ces mois-là. Alors
22 en enlevant ces mois-là, on trouve qu'on a un prix
23 moyen qui est plus juste sur l'ensemble de l'année.
24 Alors le trait rouge montre le coût moyen des
25 quantités exécutées par les entrepreneurs.

1 Q. **[555]** Toujours pour une tonne, la référence est à
2 une tonne d'asphalte?

3 R. Oui, c'est ça. Alors le prix moyen, on cherche prix
4 moyen pour une tonne d'asphalte, d'enrobé semi-
5 grenu, posé en milieu rural, transport inclus.
6 C'est un type... c'est le type d'ouvrage...
7 pourquoi on a choisi celui-là? Parce que c'est le
8 type d'ouvrage qui occupe le premier rang des
9 dépenses du MTQ de deux mille neuf (2009) à deux
10 mille treize (2013). Ça représente environ huit
11 cent cinquante millions de dollars (850 M\$) sur
12 quatre ans. Alors ce coût moyen des quantités
13 exécutées par les entrepreneurs provient de la
14 liste des prix du MTQ qui est un document qui
15 est... au sein duquel on retrouve, pour trois
16 années, puis là on retrouve le cumul de trois
17 années et on retrouve les prix et les quantités
18 exécutées pour le... un très grand nombre de... de
19 types d'ouvrages pour lesquels le MTQ octroie des
20 contrats.

21 Et finalement, le dernier, le trait bleu,
22 c'est la moyenne des estimés du MTQ. Ça arrête à
23 l'année deux mille neuf-deux mille dix (2009-2010)
24 parce que le MTQ n'a pas pu nous produire
25 massivement les données avant deux mille neuf

1 (2009) au niveau des estimés. Quand on avait des...
2 des questions sur des contrats particuliers, il
3 était possible d'avoir le... l'information au
4 niveau de ces estimés-là, ça impliquait, pour avoir
5 réponse à une telle... pour avoir les estimés pour
6 ces projets-là d'aller retourner dans les dossiers.
7 Mais là, pourquoi on l'a pas ici... on n'a pas ces
8 estimés-là avant l'année deux mille neuf-deux mille
9 dix (2010), c'est qu'informatiquement, on ne
10 pouvait pas fournir cette information-là
11 massivement, si on veut. Alors ce qui est... ce
12 qu'on peut voir ici, c'est que le niveau des
13 estimés...

14 Q. **[556]** Reste assez stable?

15 R. ... reste assez stable.

16 Q. **[557]** Et là on voit un peu le phénomène que vous...
17 dont vous avez mentionné...

18 R. Précédemment.

19 Q. **[558]** ... précédemment, c'est-à-dire la courbe vers
20 le bas, là, si je peux me permettre?

21 R. Voilà. Alors le coût moyen des quantités exécutées
22 par les entrepreneurs pour ce type d'ouvrage là,
23 qui est le prix moyen, qui est une tonne d'asphalte
24 d'enrobé semi-grenu posé en milieu rural incluant
25 le transport, bien on voit que ce prix-là diminue

1 au cours de la période. Et l'écart entre... en deux
2 mille treize-deux mille quatorze (2013-2014) est de
3 quinze virgule un pour cent (15,1 %).

4 Q. **[559]** Puis si on regarde, là, on voit que les
5 bâtonnets se rendent à peu près au un tiers du
6 prix?

7 R. Oui.

8 Q. **[560]** Qui sont... on sait que c'est disons un
9 morceau très important dans ce type de contrat là
10 parce qu'on parle du coût moyen du bitume...

11 R. Oui, une tonne de bitume, une tonne d'asphalte,
12 oui.

13 Q. **[561]** Tout à fait. Et par la suite, on comprend que
14 les... ce qu'on voit pas, mais ce qui pourrait
15 continuer le bâtonnet, c'est ce qu'on a mentionné
16 précédemment, c'est-à-dire les facteurs de
17 production, le coût de la main-d'oeuvre?

18 R. Hum hum.

19 Q. **[562]** Mais là, on a vu qu'il diminuait pas mais
20 qu'il augmentait. Alors comment...

21 R. Les agrégats.

22 Q. **[563]** Les agrégats? Comment...

23 R. Qui augmentent aussi, dont le coût augmente aussi.

24 Q. **[564]** Alors comment expliquer, justement, que les
25 entrepreneurs soient capables de toujours diminuer

1 l'écart, là, de...

2 R. Alors de toute évidence, ils doivent réduire leur
3 marge de profit.

4 Q. **[565]** Ça serait une des explications possibles?

5 R. Oui, effectivement.

6 Q. **[566]** Parfait. On va continuer. Est-ce qu'on a vu,
7 à travers les différentes... les différents
8 graphiques que vous avez présentés aujourd'hui, on
9 a vu entre autres, au niveau des investissements,
10 certains sommets. Vous nous avez bien expliqué
11 pourquoi. On a vu depuis... à certaines années, des
12 tendances changer. Et on a vu l'année deux mille
13 neuf (2009), entre autres, pour ce que vous venez
14 d'expliquer, semble être une année charnière.

15 R. Hum, hum.

16 Q. **[567]** Est-ce que vous avez recensé des événements
17 qui pourraient être une explication possible?

18 R. Ils apparaissent à l'écran. Alors, ce phénomène de
19 soumissions plus basses suggère que la concurrence
20 serait peut-être plus vive au cours des dernières
21 années pour les contrats du MTQ en raison d'une
22 plus grande attention qui est portée aux contrats
23 de construction. Il y a eu plusieurs événements, il
24 y a eu l'enquête des médias sur la collusion dans
25 le domaine de la construction; première demande

1 d'enquête publique en avril deux mille neuf (2009);
2 la création de l'unité Marteau de la Sûreté du
3 Québec en octobre deux mille neuf (2009); le
4 rapport du vérificateur général sur la gestion des
5 contrats au MTQ en novembre deux mille neuf (2009);
6 création de l'unité anticollusion du MTQ au
7 printemps deux mille dix (2010) et son premier
8 rapport en septembre deux mille onze (2011);
9 création d'une unité permanente anticorruption en
10 février deux mille onze (2011) et la mise en place
11 de la Commission d'enquête, notre Commission
12 d'enquête en novembre deux mille onze (2011).

13 Q. **[568]** Et vous comme... Vous nous citez ces
14 facteurs-là, mais quel est l'impact? Comment vous
15 voyez cet impact-là?

16 R. Bien, je ferai peut-être référence à un économiste
17 qui a gagné le Prix Nobel d'économie en mil neuf
18 cent quatre-vingt-douze (1992) qui s'appelle Gary
19 Becker. Et dans un article qu'il a publié en
20 soixante-huit (68) qui s'appelle « Crime and
21 punishment in economic approached », il dit que,
22 pour une personne, une augmentation de la
23 probabilité d'être détectée et poursuivie va
24 généralement réduire le nombre d'infractions que
25 cette personne va commettre.

1 Et dans les deux... dans la dernière année
2 et demie, si on veut, il y a des témoins qui sont
3 venus nous dire que leurs comportements avaient
4 changés à partir de l'année deux mille neuf (2009).
5 Il y a monsieur Roger Desbois, le vingt et un (21)
6 mai deux mille treize (2013) qui est venu nous dire
7 ça; Gilles Théberge le vingt-sept (27) mai deux
8 mille treize (2013); Jean Roberge le seize (16) mai
9 deux mille treize (2013); Michel Lalonde le vingt-
10 neuf (29) janvier deux mille treize (2013);
11 François Perreault le douze (12) mars deux mille
12 treize (2013); et Lino Zambito le premier (1er)
13 octobre deux mille treize (2013). J'aurais pu en
14 ajouter plusieurs autres, mais je me suis contenté
15 de prendre principalement ou des ingénieurs ou des
16 entrepreneurs en construction.

17 Q. **[569]** Qui ont mentionné que leurs comportements
18 avaient changé.

19 R. Oui, à partir de l'année deux mille neuf (2009).

20 Q. **[570]** Parfait. Donc, pour clore votre présentation,
21 je vois, à l'acétate suivante, que vous faites
22 référence à disons les entreprises numéro 1 et
23 numéro 2 dans le domaine de la construction c'est-
24 à-dire les deux ayant obtenu en valeur et je pense
25 également en contrats dans ce cas-ci, là...

1 R. Oui.

2 Q. **[571]** ... le plus grand nombre. Pourquoi avoir
3 sélectionné ces deux-là? Est-ce que c'est parce que
4 c'est les deux premières ou il y a d'autres
5 raisons?

6 R. Bien, d'abord, c'est les deux premières plus
7 importantes, notamment dans le pavage au Québec et
8 aussi parce qu'il y a des sociétés mères ou soeurs
9 qui sont situées en France qui ont aussi été
10 condamnées pour des pratiques anticoncurrentielles
11 dans le domaine de la construction routière.

12 Q. **[572]** Donc, on voit, entre autres, que Sintra est
13 détenue par des intérêts canadiens et, par la
14 suite, en France soit Colas SR en France et... je
15 vais vous laisser le dire.

16 R. Bouygues.

17 Q. **[573]** Bouygues.

18 R. Oui. Alors, Bouygues détient quatre-vingt-seize
19 virgule seize... quatre-vingt-seize virgule six
20 pour cent (96,6 %) des intérêts de Colas Canada,
21 contrôle directement ou indirectement cent pour
22 cent (100 %) Colas Canada. Et Vinci contrôle cent
23 pour cent (100 %) d'Eurovia Canada.

24 Q. **[574]** Qui détient DJL.

25 R. Exactement.

1 Q. **[575]** Donc, est-ce que vous avez, parmi les plus
2 grandes, est-ce que c'est les seules que vous avez
3 pu identifier comme étant détenues par des intérêts
4 étrangers ou est-ce qu'il y en a d'autres?

5 R. Non, je n'en vois pas d'autres.

6 Q. **[576]** C'étaient les deux que vous vouliez nous
7 illustrer, là.

8 R. Oui..

9 Q. **[577]** Parfait. Et étant donné, comme vous avez
10 mentionné, que c'est les maisons mères ou des
11 filiales des maisons mères à l'étranger ont été
12 reconnues coupables d'infraction qui touchent au
13 domaine de la construction tel qu'on le connaît au
14 Québec.

15 R. Effectivement. Alors, on a répertorié une bonne
16 vingtaine de décisions du Conseil de la concurrence
17 de la France ou de l'Autorité de la concurrence en
18 France parce que le Conseil, son nom a changé avec
19 les années. Et parmi cette vingtaine de décisions-
20 là, on en a gardé neuf qui apparaissent dans cet
21 écran et dans l'écran suivant.

22 Q. **[578]** Parfait. Peut-être nous expliquer, peut-être
23 pas obliger de passer à travers tout, mais ça
24 pourrait être utilisé pour référence future, là.

25 R. Oui.

1 Q. **[579]** Mais, nous expliquer qu'est-ce qu'on a ici
2 comme...

3 R. Alors pourquoi on les a choisies celles-là, d'abord
4 ce qu'on avait en tête c'est que Colas a fait
5 l'acquisition de Fabi & Fils en mil neuf cent
6 soixante-deux (1962), Colas une entreprise
7 française a acquis Fabi & Fils en mil neuf cent
8 soixante-deux (1962) et Fabi & Fils a fusionné avec
9 Modern Paving en mil neuf cent soixante-quatorze
10 (1974) et ces deux entreprises-là cette fusion-là
11 va former Sintra. Parallèlement à ça en mil neuf
12 cent quatre-vingt-onze (1991), Entreprise Jean
13 Lefebvre a fait l'acquisition du Groupe Desourdy et
14 ensemble ils vont former ce qu'on connaît
15 maintenant Construction DJL.

16 Alors, pour faire le choix parmi la
17 vingtaine de décisions dans le domaine de pratique
18 anticoncurrentielle en construction routière,
19 c'était des dates qui étaient importantes pour
20 nous.

21 Q. **[580]** Au niveau des infractions?

22 R. Au niveau des infractions.

23 Q. **[581]** Et les condamnations arrivent plus tard?

24 R. Exactement. Alors, on peut en prendre une, par
25 exemple, pour le marché des enrobés bitumineux de

1 la communauté urbaine de Bordeaux, ça a fait
2 l'objet d'une décision du Conseil de la concurrence
3 en France en mars deux mille un (2001). Les
4 infractions qui ont été reprochées aux entreprises
5 qui apparaissent là sont en mil neuf cent quatre-
6 vingt-douze (1992), mil neuf cent quatre-vingt-
7 treize (1993) et les filiales de...

8 Q. **[582]** De Colas?

9 R. C'est ça. Les entreprises qui ont été reconnues,
10 qui ont été condamnées, qui ont eu à verser des
11 amendes, sont des filiales de Colas. Colas Sud-
12 Ouest et de Bouygues, Screg Sud-Ouest et nous nous
13 sommes assuré que ces filiales... elles étaient
14 déjà filiales avant que...

15 Q. **[583]** Qu'il y ait la condamnation?

16 R. Voilà.

17 Q. **[584]** Ça veut dire que la société mère a repris la
18 responsabilité des infractions passées lors d'une
19 transaction d'acquisition?

20 R. Exactement.

21 Q. **[585]** Parfait.

22 R. Alors, par exemple, Colas Sud-Ouest est devenue
23 filiale de Colas en mil neuf cent quatre-vingt-six
24 (1986) et Screg est devenu filiale de Bouygues en
25 mil neuf cent quatre-vingt-cinq (1985).

1 Q. **[586]** Parfait.

2 R. On a procédé de cette façon-là.

3 Q. **[587]** Parfait.

4 R. Oui.

5 Q. **[588]** Donc, là, vous en avez listé plusieurs, peut-
6 être pouvons-nous passer à l'acétate 51 et peut-
7 être indiquer aux commissaires ce qui a attiré
8 votre attention. Quel est l'intérêt pour vous de
9 voir ce type de condamnation-là et dans un contexte
10 qu'on regarde ici au Québec?

11 R. Permettez-vous peut-être...

12 Q. **[589]** Oui?

13 R. ... juste de faire remarquer que les années
14 d'infraction, il y a souvent plusieurs années
15 qui... qui sont... qui se passent avant les années
16 d'infraction et l'année du jugement. Et ça fait
17 ressortir le fait qu'il n'est pas simple de trouver
18 ce type d'infraction dans les marchés.

19 Q. **[590]** Oui.

20 R. Voilà.

21 Q. **[591]** Parfait.

22 R. Alors, les pratiques qui ont été reprochées en
23 France aux entreprises qui apparaissent
24 précédemment, il y a la concertation entre
25 concurrents, échange d'informations, trucage des

1 soumissions, dépôt d'offres de couverture et
2 répartition des marchés faussant le libre jeu de la
3 concurrence.

4 Dans une des décisions il y avait des
5 pratiques anticoncurrentielles prohibées pour
6 évincer une entreprise concurrente sur le marché
7 des enrobés bitumineux. Et je donne l'exemple
8 aussi, pendant cinq ans dans le département de
9 l'Isère, il y avait fabrication et mise en oeuvre
10 d'enrobés bitumineux à des prix nettement
11 supérieurs à ceux qui auraient résulté du libre jeu
12 de la concurrence. Alors, ça a été des exemples de
13 pratiques pour lesquels les entreprises qui
14 apparaissent précédemment ont été...

15 Q. **[592]** Reconnues coupables?

16 R. ... reconnues coupables. Voilà. Et elles ont eu des
17 amendes à payer.

18 Q. **[593]** Parfait. Et à l'acétate suivante vous avez
19 mis pour fins de compréhension et de comprendre le
20 marché, c'est-à-dire quand on voit, par exemple,
21 dans une région que le contrat de pavage est obtenu
22 par Construction & Pavage Continental, c'est une
23 entreprise qui fait maintenant partie du Groupe
24 DJL?

25 R. Exactement.

1 Q. **[594]** Donc, vous avez fait ici une liste de
2 plusieurs des entreprises qui se retrouvent
3 aujourd'hui dans le Groupe...

4 R. Dans le giron.

5 Q. **[595]** Pardon?

6 R. Dans le giron.

7 Q. **[596]** De DJL?

8 R. Exactement. Alors, de DJL d'une part et de Sintra
9 d'autre part.

10 Q. **[597]** Et c'est la même logique que vous avez... que
11 vous avez suivi pour faire ces deux listes-là pour
12 les deux sociétés?

13 R. Oui, oui, tout à fait. Ça a été un travail assez
14 important compte tenu du nombre de contrats puis
15 des structures corporatives auxquelles on est
16 confronté, de faire ce travail-là pour... pour
17 arriver à ce résultat-là.

18 Q. **[598]** Puis juste revenir parce que je me rappelle
19 de votre tableau que vous avez déposé tout à
20 l'heure puis peut-être ma question était pas
21 claire, vous avez déposé à l'acétate 26, la liste
22 des principaux entrepreneurs du ministère des
23 Transports ayant obtenu des contrats dans le
24 domaine de la construction, et moi je vois, entre
25 autres, je comprends que vous avez sélectionné

1 Sintra et DJL comme étant des compagnies ayant des
2 intérêts étrangers, mais je vois en cinquième place
3 Holcim. Est-ce que ça pourrait être une autre qui
4 est effectivement...

5 R. Effectivement, Holcim, son siège social est en
6 Suisse. Oui.

7 Q. **[599]** C'est juste que vous ne l'avez pas
8 sélectionné?

9 R. Oui, effectivement.

10 Q. **[600]** Étant donné les...

11 R. C'est un oubli.

12 Q. **[601]** ... condamnations...

13 R. C'est ça.

14 Q. **[602]** ... ça ne faisait pas partie des dossiers que
15 vous avez analysés?

16 R. On portait une attention à des décisions au niveau
17 de la concurrence portant sur des travaux de
18 construction routière.

19 Q. **[603]** C'est pour ça?

20 R. Oui, exactement.

21 Q. **[604]** Tout à fait. Parfait. Moi, ça complète.

22 (15:06:36)

23 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

24 Q. **[605]** Donc, dans les faits, je comprends bien de
25 cette présentation-là, c'est que les deux

1 Me ÉLIZABETH FERLAND :

2 Ça termine pour ma partie. Je ne sais pas s'il y a
3 des parties...

4 LA PRÉSIDENTE :

5 Alors, est-ce que les parties ont des questions
6 pour monsieur Comeau?

7 Me DENIS HOULE :

8 Pas de questions.

9 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

10 Madame la Présidente, pour le Procureur général, il
11 y aura certainement des questions, mais quant à la
12 durée, j'aimerais pouvoir consulter pendant la
13 pause le Ministère.

14 LA PRÉSIDENTE :

15 Le problème, c'est que la pause, comme on finit à
16 cinq heures (5 h), devrait être à trois heures
17 trente (3 h 30).

18 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

19 Peut-être voir s'il y en a d'autres qui veulent
20 poser des questions.

21 Me PIERRE HAMEL :

22 J'aurai quelques questions, Madame la Présidente.

23 LA PRÉSIDENTE :

24 Est-ce que vous êtes prêt à poser vos questions?

25

1 Me PIERRE HAMEL :

2 Oui.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Parfait. Est-ce que d'autres personnes auront des
5 questions, d'autres parties? Non. Merci.

6 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PIERRE HAMEL :

7 Q. **[609]** Bonjour. Mon nom est Pierre Hamel. Je suis le
8 représentant de l'Association de la construction du
9 Québec. D'abord, première question : L'étude que
10 vous avez faite ne vise exclusivement que les
11 travaux de génie civil, c'est bien ça?

12 R. Oui.

13 Q. **[610]** Est-ce qu'il y a une étude similaire qui a
14 été faite en matière de bâtiment réalisée au niveau
15 institutionnel, par vous ou par la Commission?

16 R. Pas à ma connaissance.

17 Q. **[611]** Pas à votre connaissance.

18 R. Pas comme ça.

19 Q. **[612]** Pas comme ça?

20 R. Oui.

21 Q. **[613]** Vous avez couvert beaucoup de sujets. Vous
22 avez fait référence à la notion d'un ratio RC-4.
23 C'est bien ça?

24 R. Oui.

25 Q. **[614]** Vous avez fait référence à un article dans

1 The Economist?

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[615]** Est-ce que vous pourriez nous donner la
4 référence complète éventuellement...

5 R. Bien sûr.

6 Q. **[616]** ... de cet article-là pour qu'on puisse
7 également en bénéficier?

8 R. Tout à fait.

9 Q. **[617]** Je ne sais pas si c'est un engagement ou...
10 quelle forme ça prend.

11 R. Moi, je peux prendre l'engagement en tout cas.

12 Q. **[618]** Excellent! Merci.

13 R. Bien que, concrètement, je ne sais pas de quelle
14 façon ça peut se faire, mais je vais le rendre
15 disponible sans problème.

16 Q. **[619]** Merci. Vous avez fait référence, et là on
17 peut peut-être prendre le tableau de votre
18 présentation, le tableau de la page 26.

19 LA PRÉSIDENTE :

20 Maître Hamel, est-ce que vous tenez à ce que
21 l'engagement soit un engagement formel?

22 Me PIERRE HAMEL :

23 Bien, j'ai confiance à la Commission. Alors pas
24 nécessairement. L'important, c'est d'avoir
25 simplement la bibliographie complète. Merci.

1 Q. **[620]** Donc, vous avez dans ce tableau-là, puis, là,
2 à moins que je me trompe, l'ensemble des contrats
3 qui ont été donnés sur une période d'environ quinze
4 (15) ans par le ministère des Transports. Vous avez
5 quinze (15) chefs de file, je comprends, en termes
6 de valeur de travaux, c'est bien ça?

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[621]** Et qui, généralement, correspond aussi au
9 nombre de contrats, quoique certains ont des plus
10 grandes valeurs et un moins grand nombre, donc des
11 contrats de plus grande valeur, on s'entend là-
12 dessus. Donc, vous avez un premier groupe de quinze
13 (15) qui se démarque sensiblement, ce que je
14 comprends. Vous avez trente-six (36) autres
15 entreprises qui se partagent le...

16 R. Le trois...

17 Q. **[622]** ... tiers, je dirais...

18 R. C'est ça.

19 Q. **[623]** ... à peu près, là, peut-être pas le tiers...

20 R. Non, le quart.

21 Q. **[624]** ... un peu moins. Le quart?

22 R. Le quart parce que c'est un quartile.

23 Q. **[625]** C'est ça, exactement. Et vous avez plus de
24 mille deux cents (1 200) autres entreprises. Ça
25 c'est les entreprises, vous avez compté les

1 entreprises qui ont soumissionné pour avoir ces
2 contrats-là ou si c'est en fonction des chiffres
3 sur l'industrie que vous avez pris?

4 R. Non, c'est les contrats.

5 Q. **[626]** C'est les contrats?

6 R. On a comptabilisé les contrats pour chacune de ces
7 entreprises-là.

8 Q. **[627]** O.K. L'autre élément c'est que, on ne sait
9 pas, est-ce que... comment ça a été distribué dans
10 le temps et par région. Je veux dire, vous n'avez
11 pas fait cette analyse-là comme tel?

12 R. On ne l'a pas présentée aujourd'hui. Dans le temps,
13 on pourrait faire cet exer... on pourrait avoir
14 l'information dans le temps et par région, je suis
15 pas mal certain qu'on pourrait l'avoir par région
16 aussi.

17 Q. **[628]** Parce que c'est une industrie un peu
18 particulière et c'est le génie civil aussi est un
19 peu particulier. Il y a des très grosses
20 entreprises et des plus petites entreprises...

21 R. C'est ça.

22 Q. **[629]** ... et j'aurais peut-être trouvé ça
23 intéressant de les comprendre et savoir comment ça
24 a procédé comme tel. Parce que les entreprises
25 nécessairement ne vont pas de Montréal à Chicoutimi

1 et de Chicoutimi à Québec, toutes en tout cas. On
2 s'entend là-dessus?

3 R. Tout à fait. Ce que... il y a des entrepreneurs qui
4 ont dit à des enquêteurs, ou qui m'ont dit à moi,
5 que de par nature, c'est une industrie qui est
6 régionale.

7 Q. **[630]** Oui.

8 R. Alors, l'aspect distance est important compte tenu
9 des facteurs de production qui sont en cause lors
10 d'un projet de tr... au niveau du génie civil et de
11 voirie.

12 Q. **[631]** D'accord. Madame Blanchette, j'aurais
13 souhaité que vous affichiez la pièce 6P-118A, à la
14 page 27. C'est un tableau qui a été présenté par
15 monsieur Louis Delagrave de la Commission de la
16 construction du Québec et qui nous illustre un peu
17 de quelle façon sont, je dirais, organisées les
18 entreprises dans les différents secteurs en termes
19 de nombre d'employés ou de grosseur.

20 Si on prend la première colonne, donc c'est
21 le nombre de salariés qui sont dans l'entreprise et
22 vous avez par la suite l'ensemble des secteurs
23 divisés, et on constate que les premières
24 entreprises, ou je dirais, là, les mille deux cents
25 (1200) entreprises auxquelles vous faisiez

1 référence, sont probablement celles qui ont un,
2 deux, trois, quatre ou cinq employés. Ça serait
3 possible hein?

4 R. Hum, hum.

5 Q. **[632]** Et il est de six à dix (10) également, c'est
6 un peu plus, mais les grandes entreprises qui ont
7 entre cent (100) et cinq cents (500) employés, on
8 parle de vingt-sept (27) entreprises au Québec en
9 deux mille onze (2011).

10 R. Hum, hum.

11 Q. **[633]** Ça fait que c'est peut-être moins dans les
12 années antérieures?

13 R. Mais ça, c'est pas ce qui apparaît ici, là.

14 Q. **[634]** Bien là moi ce que j'ai ici, au tableau B3,
15 je m'excuse...

16 R. Moi je suis à B5.

17 Q. **[635]** Ah! Excusez-moi, B3, excusez-moi. Mes
18 lunettes me...

19 R. O.K.

20 Q. **[636]** Alors vous avez, merci beaucoup...

21 R. Oui.

22 Q. **[637]** Alors, on reprend. Donc si vous regardez les
23 entreprises qui n'ont qu'un seul salarié, en génie
24 civil, il y en a sept cent vingt-cinq (725).

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[638]** Trois cent quatre-vingt-dix (390) qui en ont
2 deux, et cetera, et si vous allez à la fin, là, on
3 constate qu'il y a très peu d'entreprises qui ont
4 de cent (100) à cinq cents (500) em...

5 R. Oui.

6 Q. **[639]** Alors il y en a quelques-uns seulement. Alors
7 c'est la façon dont est monté le... est organisée
8 l'industrie, en tout cas dans le génie civil, ce
9 qu'on en comprend...

10 R. Structure industrielle, oui.

11 Q. **[640]** Dans vos recherches, est-ce que vous avez été
12 amené à faire une analyse, est-ce qu'il y a
13 d'autres entreprises que les entreprises qui ont
14 fait les travaux qui auraient pu les faire?

15 R. Hum...

16 Q. **[641]** Est-ce qu'il y avait un bassin suffisant,
17 soit régionalement ou provincialement qui nous
18 disait « Bien écoute, c'est pas Sintra qui va le
19 faire, ça pourrait être Pierre Hamel » par exemple?

20 R. Vous faites... bien vous faites intervenir la
21 notion de connaissance du marché.

22 Q. **[642]** Bien c'est de ça qu'on parle. On parle du
23 marché de la construction actuellement, là.

24 R. Oui, oui, tout à fait. Non mais au moment de
25 l'attribution du contrat.

1 Q. **[643]** Oui, O.K. D'accord.

2 R. Et c'est sûr que le Ministère a une connaissance du
3 marché, c'est pour ça qu'il a utilisé, par exemple
4 dans le domaine du pavage, il a mis en place au
5 déb... oui, mil neuf cent soixante-treize-mil neuf
6 cent soixante-quatorze (1973-1974), ce qui est
7 devenu les contrats d'enrobé bitumineux à tarif non
8 négociable, alors il a trouvé une façon de parer à
9 l'absence de concurrence dans certaines régions par
10 ce moyen-là. Alors de toute évidence, il savait
11 qu'il y avait peu d'entreprises qui pouvaient faire
12 les travaux de pavage dans certains endroits
13 plus... où il y a moins d'usines d'enrobé
14 bitumineux. Alors est-ce qu'il le fait
15 systématiquement? Dans le fond, votre question
16 c'est, est-ce qu'il le fait systématiquement?

17 Q. **[644]** Bien ma question c'est oui, effectivement,
18 est-ce qu'il analyse le marché et sur les quinze
19 (15) ans, est-ce qu'il a analysé le marché pour
20 constater qu'il y avait soit un RC-4 ou s'il y
21 avait éventuellement apparence de collusion?

22 R. Alors dans...

23 Q. **[645]** Et le cas échéant, a-t-il pris des mesures en
24 conséquence?

25 R. La réponse à votre question, c'est que je ne crois

1 pas qu'ils avaient la connaissance... cette
2 connaissance-là du marché par rapport à... à la
3 collusion. Pouvez-vous me répéter votre question?

4 Q. **[646]** Bien ce qu'on voulait savoir, ce que je
5 voulais savoir, c'est, est-ce que durant cette
6 période-là, dans le cadre des soumissions, s'il y
7 avait des indices de collusion ou de corruption et
8 le cas échéant, s'il y en avait, est-ce qu'ils ont
9 été en mesure de prendre des moyens appropriés?

10 R. Alors je ne crois pas qu'ils avaient les outils
11 nécessaires pour faire ce type d'analyse là.

12 Q. **[647]** D'accord.

13 R. Et le fait est qu'en... à l'automne deux mille onze
14 (2011), il y a une direction qui a été créée au
15 sein du Ministère qui est la Direction de l'analyse
16 des marchés pour faire, à partir de deux mille onze
17 (2011), ce travail-là. Ça fait que si... si le
18 Ministère a ressenti le besoin de créer ce
19 service... service ou direction, là, je sais pas...
20 je me souviens plus si c'est le bon terme, si c'est
21 un service ou une direction, mais s'il a ressenti
22 le besoin de créer ce service-là, c'est de toute
23 évidence qu'il constatait qu'il y avait des lacunes
24 précédemment.

25 Q. **[648]** Il y avait des lacunes précédemment, O.K.

1 Vous savez pas s'il y en avait, mais il est
2 possible qu'il y en ait eu. Est-ce que... on a vu
3 une hausse très importante des travaux de
4 construction au milieu des années deux mille (2000)
5 et on a vu également l'utilisation, le recours
6 des... du Ministère à des firmes externes en termes
7 d'ingénierie.

8 R. Oui.

9 Q. **[649]** Est-ce que les... les effectifs du ministère
10 des Transports auraient pu assumer cette hausse
11 importante de travaux?

12 R. Non, parce qu'on a regardé l'évolution... bien
13 je... dans la présentation, on voit l'évolution de
14 la masse salariale, on a regardé l'évolution de
15 différents corps d'emplois, ingénieurs, techniciens
16 en travaux publics et les effectifs réguliers du
17 Ministère... bien les effectifs totaux du
18 Ministère, on voit qu'au niveau des ingénieurs, il
19 y a une hausse, au niveau des techniciens de
20 travaux publics, la... ça baisse, ça augmente, il y
21 a une autre baisse puis ça réaugmente à la fin.
22 Alors la tendance est... est pas claire comme dans
23 le cas des ingénieurs. Mais ce qui est sûr, c'est
24 qu'au niveau des effectifs totaux... des effectifs
25 réguliers, il y a une baisse des effectifs au

1 Ministère, au niveau des effectifs réguliers.

2 Q. **[650]** Mais vous nous avez bien dit que c'était pas
3 nécessairement les... les gens en génie, les
4 ingénieurs ou les technologues professionnels ou
5 les gens qui étaient spécifiquement attitrés à la
6 réalisation ou à la surveillance des travaux?

7 R. Exactement.

8 Q. **[651]** O.K.

9 R. Et dans les entretiens que l'équipe de la recherche
10 ou que l'équipe d'enquête a eus, l'information
11 qu'on a c'est qu'il était difficile d'attirer des
12 ingénieurs et des techniciens en travaux publics,
13 mais particulièrement des ingénieurs parce que les
14 conditions salariales offertes aux ingénieurs au
15 Gouvernement du Québec ne sont pas concurrentielles
16 avec celles du marché privé.

17 Q. **[652]** Et...

18 R. Alors il y a investissements importants qui sont
19 faits. On a besoin de plans, mais on a de la
20 difficulté à attirer les... les ingénieurs pour...
21 au sein du gouvernement pour faire ce travail-là.

22 Q. **[653]** O.K. Est-ce que vous savez si, durant cette
23 période-là, il y avait des mesures particulières
24 qui avaient été adoptées par le ministère des
25 Transports compte tenu du fait qu'on utilisait

1 beaucoup de firmes extérieures, s'il n'y avait pas
2 des vérifications ou des contre-vérifications qui
3 étaient mises en place pour « s'assurer », entre
4 guillemets, de ne pas perdre le contrôle, est-ce
5 que ça a été fait, à votre connaissance?

6 R. Oui, oui.

7 Q. [654] Oui. D'accord.

8 R. Il y a eu des vérifications, là. Oui, oui.

9 Q. [655] O.K. O.K. Il y avait des systèmes mis en
10 place pour vérifier.

11 R. Oui.

12 Q. [656] O.K.

13 R. Oui.

14 Q. [657] Est-ce que vous avez des exemples en tête,
15 là?

16 R. Bien, par exemple, des systèmes mis en place pour
17 vérifier le processus d'octroi... d'octroi de
18 contrats, là.

19 Q. [658] Oui.

20 R. Oui.

21 Q. [659] O.K. Mais, la qualité du travail effectué,
22 est-ce que, par les tiers, par les firmes, est-ce
23 qu'il y a quelqu'un qui vérifiait ça?

24 R. Bien, dans le... dans le... il y a un plan
25 d'actions de lutte contre la collusion et la

1 corruption qui a été rendu public à...

2 (15:22:00)

3 Me ÉLIZABETH FERLAND :

4 Je m'excuse, c'est juste que j'essaie de comprendre
5 parce que, là, je pense que c'est des questions qui
6 pourraient peut-être être adressées au Ministère.

7 Je pense qu'on n'a pas le bon témoin pour répondre
8 à ces questions-là.

9 Me PIERRE HAMEL :

10 Bien, écoutez, je sais pas quand est-ce que le
11 Ministère va présenter un témoin susceptible, mais
12 ce que m'a dit le témoin, c'est qu'il a parlé,
13 qu'il a discuté, c'est des éléments dont il a lui-
14 même connaissance et il est même en train de nous
15 donner des exemples.

16 LA PRÉSIDENTE :

17 Écoutez, je ne sais pas si c'est à sa connaissance.

18 Me PIERRE HAMEL :

19 Bien, enfin...

20 LA PRÉSIDENTE :

21 On peut...

22 Me PIERRE HAMEL :

23 ... s'il le sait pas, il va nous le dire. Je veux
24 pas... je veux pas lui faire dire des choses qu'il
25 ne connaît pas, mais il semble particulièrement

1 informé.

2 Me ÉLIZABETH FERLAND :

3 C'est parce que, là, on est vraiment dans l'interne
4 du ministère des Transports, puis je pense que la
5 meilleure personne serait un témoin du Ministère.

6 Me PIERRE HAMEL :

7 Peut-être, mais... je vous laisse...

8 LA PRÉSIDENTE :

9 Bien, je le pense aussi, là.

10 Me PIERRE HAMEL :

11 D'accord.

12 LA PRÉSIDENTE :

13 Q. **[660]** Monsieur Comeau, est-ce que c'est à votre
14 connaissance personnelle...

15 R. Bien, en fait...

16 Q. **[661]** ... ce que le ministère des Transports...

17 R. ... je voulais faire référence au Plan de lutte à
18 la collusion et à la corruption où il est indiqué,
19 dans ce plan de lutte-là, que c'était...

20 Me PIERRE HAMEL :

21 Q. **[662]** Vous faites référence à l'Action concertée...

22 R. Oui. Voilà!

23 Q. **[663]** ... avec le ministère des Transports et le
24 Conseil du trésor en octobre deux mille dix (2010),
25 je pense, par lequel il faisait référence à

1 l'embauche d'ingénieurs supplémentaires. Ça faisait
2 partie du... suite au dépôt du rapport Duchesneau
3 finalement...

4 R. C'est ça.

5 Q. **[664]** ... l'action qui avait été faite.

6 R. Bien, là, il y avait l'objectif d'embaucher neuf
7 cent soixante-dix (970) ETC.

8 Q. **[665]** O.K.

9 R. Et dans le document, on indique...

10 Q. **[666]** Pardon. C'est quoi un ETC, là?

11 R. C'est « équivalent temps complet », c'est par
12 exemple...

13 Q. **[667]** Équivalent temps complet. Merci.

14 R. ... une personne qui travaille vingt (20) heures
15 par semaine, bien, ça prend deux personnes pour
16 faire...

17 Q. **[668]** D'accord.

18 R. ... un ETC complet. Et dans ce document-là que
19 je... il fait référence que le Ministère pouvait
20 faire lui-même la surveillance seulement de cinq
21 pour cent (5 %), il me semble des... des travaux de
22 construction et que l'objectif était de l'augmenter
23 davantage.

24 Q. **[669]** O.K. Alors, c'est un document...

25 R. Avec...

1 Q. **[670]** ... qui est déjà déposé à la Commission
2 d'ailleurs.

3 R. C'est ça.

4 Q. **[671]** On vous remercie cet aspect-là. J'avais une
5 autre question, je suis en train d'oublier.

6 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

7 Je peux vous aider, j'ai une petite question, moi.

8 Me PIERRE HAMEL :

9 Oui. Merci.

10 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

11 Q. **[672]** À la diapositive 31...

12 R. Oui.

13 Q. **[673]** ... on a, dans le fond, là, les types de
14 contrats qu'on trouve au ministère des Transports
15 du Québec. Tout à l'heure, on vous a posé la
16 question : est-ce que ce genre d'étude que vous
17 avez faite a été faite également pour le bâtiment,
18 et vous avez répondu « non ». Mais, est-ce que
19 c'est possible que c'est parce que le ministère des
20 Transports du Québec dépense pas beaucoup de sous
21 dans le bâtiment en tant que tel, là. C'est pas...
22 quand on regarde chacune des catégories, on voit
23 pas d'endroits trop trop où il pourrait y avoir
24 beaucoup de sous en bâtiment.

25 R. Effectivement.

1 Q. [674] Donc... et compte tenu que l'étude couvrait
2 le ministère des Transports du Québec, c'est un peu
3 normal qu'on n'ait pas réalisé une telle étude
4 probablement.

5 R. Exactement.

6 Q. [675] Merci.

7 R. Oui.

8 Me PIERRE HAMEL :

9 Je n'ai pas d'autre question. Merci.

10 LA PRÉSIDENTE :

11 Merci. Alors, comme il est trois heures et vingt-
12 cinq (15 h 25), on peut peut-être vous laisser le
13 temps d'appeler votre cliente pour savoir si vous
14 allez poser des questions ou non. Mais, sachez que
15 peu importe le temps que vous prendrez, nous allons
16 terminer le témoin aujourd'hui.

17 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

18 C'est noté. Merci.

19 SUSPENSION DE L'AUDIENCE

20 REPRISE DE L'AUDIENCE

21

22 (15:51:33)

23 Me PIERRE HAMEL :

24 Madame la Présidente, avec votre permission, j'ai
25 retrouvé le fil de mes idées, j'aurais juste une

1 petite série de questions à vous... pour le témoin.

2 LA PRÉSIDENTE :

3 Parfait. Est-ce que le procureur général aura des
4 questions?

5 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

6 Pour environ quinze (15) minutes.

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Parfait.

9 LA GREFFIÈRE :

10 Monsieur Comeau, vous êtes sous le même serment que
11 vous avez prêté.

12 R. Merci.

13 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me PIERRE HAMEL (suite) :

14 Q. **[676]** Alors, Monsieur Comeau, je m'excuse pour
15 tantôt. Alors, Madame Blanchette, la... voyons,
16 l'item numéro 50 de la présentation de monsieur
17 Comeau. Vous avez fait référence dans votre
18 présentation de plusieurs condamnations qui ont eu
19 lieu en Europe?

20 R. Hum, hum.

21 Q. **[677]** Je comprends que c'est en France dans la
22 plupart des cas, c'est à la page 49 et 50, là.
23 D'abord c'est... vous avez obtenu cette
24 information-là, c'est des jugements qui ont été
25 rendus que vous avez consultés ou c'est un autre

1 type d'informations?

2 R. C'est les décisions.

3 Q. **[678]** Les décisions?

4 R. Du Conseil de la concurrence de la France.

5 Q. **[679]** Du Conseil?

6 R. De la concurrence.

7 Q. **[680]** De la France?

8 R. De la France, oui.

9 Q. **[681]** D'accord.

10 R. Et si vous me permettez, les références sont à la
11 fin, alors vous pouvez les retrouver simplement en
12 prenant Google, vous mettez le titre.

13 Q. **[682]** Oui, oui, c'est parfait, il y a pas de
14 problème si vous me dites que les références sont à
15 la fin, on va les consulter?

16 R. Oui.

17 Q. **[683]** Est-ce que vous avez vérifié la nature des...
18 des lois et règlements qui entouraient l'octroi des
19 contrats ou des marchés et les lois qui ont été
20 contournées? En d'autres termes, je vais peut-être
21 être plus clair, ici c'est la règle du plus bas
22 soumissionnaire. On nous dit souvent qu'en Europe
23 c'est la médiane ou c'est le prix économiquement le
24 plus acceptable ou enfin, est-ce que vous avez
25 vérifié s'il y avait des similitudes avec le Québec

1 ou c'était complètement différent?

2 R. Au niveau, on n'a pas vérifié au niveau du
3 processus d'attribution de contrats, mais dans les
4 décisions il est expliqué, par exemple, comment...

5 Q. **[684]** Le processus utilisé?

6 R. ... le processus... le processus utilisé, oui, les
7 actes anti-concurrentiels qui ont été commis par
8 les entreprises.

9 Q. **[685]** D'accord. Je n'ai pas d'autres questions.

10 Merci.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Merci.

13 (15:55:28)

14 CONTRE-INTERROGÉ PAR Me MARIE-CLAUDE MICHON :

15 Q. **[686]** Bonjour, Monsieur Comeau, Marie-Claude
16 Michon, je représente le procureur général du
17 Québec. Et dans le cadre de votre témoignage,
18 évidemment, vous avez parlé du MTQ et j'aimerais
19 revenir sur certains points de votre présentation.

20 D'abord, vous nous avez dit être à l'emploi
21 de la Commission depuis ses tout débuts à titre de
22 directeur adjoint de la recherche ou aux enquêtes?

23 R. J'ai été embauché en mars deux mille douze (2012)
24 comme économiste recherchiste et puis par la suite
25 bien j'ai été, on m'a offert le poste de directeur

1 adjoint de la recherche en mai, juin deux mille
2 douze (2012), quelques semaines plus tard.

3 Q. **[687]** Alors, est-il exact de dire que vous
4 collaborez avec le MTQ depuis le début des travaux
5 de la Commission?

6 R. Oui, collaborer...

7 Q. **[688]** Vous êtes en contact...

8 R. C'est ça.

9 Q. **[689]** ... constant?

10 R. Il y a des échanges qui ont eu lieu au fil des
11 semaines puis des mois avec le MTQ effectivement.
12 J'ai assisté à plusieurs rencontres, oui. Alors, il
13 y a des échanges effectivement.

14 Q. **[690]** Je ne m'attends pas à des chiffres exacts de
15 votre part, mais êtes-vous capable de nous donner
16 une idée de grandeur du nombre de rencontres que
17 vous avez pu avoir avec les représentants du
18 ministère des Transports à ce jour?

19 R. Une bonne dizaine, je dirais une dizaine, oui.

20 Q. **[691]** Entre deux mille onze (2011) et aujourd'hui?

21 R. Ah, si on est... j'avais en tête plus les six
22 derniers mois, mais si on inclut deux mille onze
23 (2011) on est probablement...

24 LA PRÉSIDENTE :

25 Est-ce que vous n'avez pas dit que vous étiez

1 arrivé à la Commission en deux mille douze (2012)?

2 R. Oui, oui, en mars deux mille douze (2012).

3 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

4 Q. [692] Vous avez raison, Madame la Présidente.

5 R. Effectivement, alors, de deux mille douze (2012) à
6 aujourd'hui, bah, pas loin d'une bonne vingtaine de
7 rencontres, oui.

8 Q. [693] Ces rencontres ont donné lieu également vous
9 avez dit à la réception ou la transmission de
10 plusieurs documents?

11 R. Oui.

12 Q. [694] Êtes-vous en mesure de nous chiffrer
13 approximativement le nombre de documents reçus de
14 la part du MTQ à ce jour?

15 R. Personnellement ou la Commission?

16 Q. [695] La Commission?

17 R. Ah, la Commission. Je ne peux pas chiffrer, mais je
18 sais que c'est considérable.

19 Q. [696] On parle de milliers, de centaines?

20 R. Au moins plusieurs centaines.

21 Q. [697] Si je vous suggérais...

22 R. Hum...

23 Q. [698] Oui, pardon.

24 R. Puis je ne serais pas surpris que ce soit plusieurs
25 milliers aussi.

1 Q. **[699]** Si je vous suggérais trente mille (30 000)
2 documents?

3 R. Ça serait possible.

4 Q. **[700]** Est-ce que ça serait possible?

5 R. Oui.

6 Q. **[701]** Ce qui représente sept cent mille (700 000)
7 pages?

8 R. Oui.

9 Q. **[702]** C'est possible aussi?

10 R. Oui.

11 Q. **[703]** Diriez-vous que la collaboration est bonne et
12 que vous n'avez pas éprouvé de... d'embûches ou de
13 réserve de la part du MTQ?

14 R. Mais je peux pas parler, à ce niveau-là je peux pas
15 parler pour l'ensemble de la Commission, mais...

16 Q. **[704]** Alors, parlez par rapport à vous?

17 R. Quand j'ai posé des questions, habituellement on a
18 toujours les réponses, oui.

19 Q. **[705]** Maintenant j'aimerais revenir aux cibles dont
20 vous nous avez fait part suivant l'implantation du
21 programme par la loi de décembre deux mille sept
22 (2007) quant à la restauration ou à la réfection
23 des chaussées et des structures. Vous avez, selon
24 mes notes, indiqué que cinquante-trois ou
25 cinquante-quatre pour cent (53-54 %) des structures

1 et des chaussées avaient été redressées à ce jour?

2 R. Non.

3 Q. **[706]** Est-ce que vous vous... Non?

4 R. Le pourcentage que je mentionnais, de mémoire, il
5 faudrait que je le vérifie, c'était que... entre...
6 aux alentours de cinquante-deux (52 %) à cinquante-
7 huit pour cent (58 %) des infrastructures étaient -
8 il y a une définition - en bon état. Et je pense
9 que cette définition-là, ce qu'elle signifie, c'est
10 que, quand le Ministère considère que
11 l'infrastructure est en bon état, c'est qu'elle n'a
12 pas besoin d'être retouchée au cours des cinq
13 prochaines années. C'est cette information-là que
14 j'avais en tête lorsque j'ai répondu à cette
15 question-là.

16 Q. **[707]** Là, j'ignore si madame Blanchette a eu la
17 possibilité de mettre sous forme, pour les fins de
18 la présentation, l'extrait du rapport annuel de
19 gestion de deux mille douze-deux mille treize
20 (2012-2013) que j'ai transmis à maître Ferland à la
21 pause du midi, pour vous faire état de chiffres qui
22 diffèrent un peu à la question...

23 R. O.K.

24 Q. **[708]** ... qui vous était posée. On me fait signe
25 que non. Si je vous suggérais, et peut-être que ça

1 vous permettra de vérifier et de confirmer par la
2 suite avec madame la présidente et monsieur le
3 commissaire que, à l'heure actuelle, pour deux
4 mille douze (2012) et deux mille treize (2013),
5 l'année s'étant terminée, quatre-vingt-huit pour
6 cent (88 %) des chaussées sont considérées en bon
7 état où le redressement a été effectué, lorsqu'on
8 parlait d'une cible à atteindre de quatre-vingt-
9 quatre pour cent (84 %).

10 R. O.K.

11 Q. **[709]** Est-ce que c'est quelque chose dont vous vous
12 rappelez avoir vu ou discuté avec le MTQ?

13 R. Non. Par contre, ce que j'ai... dans ma réponse, ce
14 que j'ai indiqué, c'est que, dans les années, je
15 croyais me souvenir qu'il y avait eu des
16 améliorations de... je pense que j'ai parlé de huit
17 ou neuf points de pourcentage. Je sais qu'il y
18 avait eu des améliorations, mais je n'étais pas au
19 fait que c'était au point...

20 Q. **[710]** De cet ordre-là?

21 R. De cet ordre-là, de quatre-vingt-huit pour cent
22 (88 %).

23 Q. **[711]** Et lorsqu'on parle des structures, soixante-
24 neuf point neuf pour cent (69,9 %) des structures à
25 ce jour ont été redressées suivant le rapport dont

1 je fais mention, et qui pourra être produit, Madame
2 la Présidente, avec votre permission.

3 LA PRÉSIDENTE :

4 Est-ce que vous l'avez avec vous?

5 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

6 Bien, malheureusement, comme j'ai appris le
7 témoignage, j'ai pris connaissance de l'information
8 ce matin, je ne l'ai pas en format papier, mais je
9 l'ai en format électronique. C'est ce que j'ai
10 transmis à maître Ferland ce matin.

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Est-ce que vous l'avez reçu, Maître Ferland?

13 Me ÉLIZABETH FERLAND :

14 Oui, je suis désolée, je viens de le transférer. Je
15 n'ai pas de copie papier. Je vais essayer de voir
16 si on est capable de m'en apporter en salle. Je
17 suis désolée.

18 LA PRÉSIDENTE :

19 Parfait.

20 R. Et l'objectif au niveau des structures, c'est
21 d'atteindre quatre-vingt-trois pour cent (83 %).
22 Ça, j'étais correct.

23 Me MARIE-CLAUDE MICHON :

24 Q. **[712]** Les structures, oui. À ce jour, pour l'année
25 deux mille douze-deux mille treize (2012-2013),

1 c'est soixante-cinq pour cent (65 %) pour les
2 structures; quatre-vingt-quatre (84 %) pour les
3 chaussées.

4 R. En bon état.

5 Q. **[713]** En bon état.

6 R. Mais l'objectif, c'est d'atteindre quatre-vingt-
7 trois pour cent (83 %).

8 Q. **[714]** À la fin.

9 R. À la fin, c'est ça.

10 Q. **[715]** Tout à fait.

11 R. O.K.

12 Q. **[716]** Maintenant, on a parlé du fonctionnement en
13 directions territoriales. Vous nous avez fait état
14 de quatre départements dont le service d'inventaire
15 et plans, le service des projets, le service de
16 soutien à la gestion et un quatrième... j'ai un
17 blanc... exploitation.

18 R. Centre de service et exploitation.

19 Q. **[717]** Merci. Ce qui m'a interpellé, c'est le
20 service de soutien à la gestion où vous nous avez
21 présenté ce service comme étant intéressant pour la
22 Commission puisqu'il prépare et procède aux appels
23 d'offres.

24 R. Oui.

25 Q. **[718]** Vous avez une addition ou un détail à

1 ajouter?

2 R. C'est ça. En fait, c'est que la direction
3 territoriale prépare les documents, mais les appels
4 d'offres sont ensuite faits au niveau centralement
5 à Québec où le devis est envoyé, par exemple, au
6 SEAO par la direction des...

7 Q. **[719]** Des contrats?

8 R. La direction des contrats au MTQ. Et que le
9 processus est géré centralement au MTQ. C'était une
10 erreur de ma part, là, peut-être à ce niveau-là.
11 Par contre, c'est dans le service de soutien à la
12 gestion qu'il y a un suivi des contrats qui est
13 fait par la suite.

14 Q. **[720]** Mais tout le processus, vous êtes d'accord
15 avec moi que la publication, que ce soit la
16 réception des soumissions, l'ouverture des
17 enveloppes, le rapport ou l'analyse des soumissions
18 reçues se fait à Québec?

19 R. Effectivement, on s'entend là-dessus.

20 Q. **[721]** À la direction des contrats et des ressources
21 matérielles?

22 R. Exactement. Oui.

23 Q. **[722]** Maintenant, dernier sujet qui porte sur les
24 contrats à tarif non négociable.

25 R. Hum, hum.

1 Q. **[723]** Alors, vous avez apporté des explications.

2 J'aimerais quelques précisions.

3 R. Hum, hum.

4 Q. **[724]** Si vous le voulez bien. Est-ce que vous
5 concédez que, qu'on soit en fin de saison ou qu'on
6 soit au cours de l'année, on procédera par appel
7 d'offres pour l'octroi d'un contrat à tarif non
8 négociable?

9 R. Ce n'est pas un appel d'offres.

10 Q. **[725]** Lorsqu'il y a de la concurrence.

11 R. Ah, oui, oui, on en convient.

12 Q. **[726]** Précisons-le!

13 R. Oui, oui, tout à fait.

14 Q. **[727]** Et est-ce que j'ai raison de penser que, peu
15 importe qu'il y ait un appel d'offres public ou il
16 y a de la concurrence, l'estimé... on ne paiera
17 jamais plus cher que l'estimé auquel est parvenu le
18 MTQ à son tarif non négociable?

19 R. Dans votre question, le mot qui m'embête, c'est
20 « jamais ». Sur quinze (15) ans... J'aimerais ça le
21 vérifier avant de vous répondre.

22 Q. **[728]** Si je vous disais que lorsqu'on dépose un
23 appel d'offres, ou plutôt qu'on publie un appel
24 d'offres, et qu'il y a une différence entre les
25 estimés et les soumissions reçues, si... je ne veux

1 pas me mélanger, parce que moi-même j'ai de la
2 difficulté à bien l'expliquer, mais s'il y a une
3 différence entre l'estimé que nous recevons et...
4 la soumission que nous recevons et l'estimé que
5 nous avons établi, s'il y a une hausse, si c'est
6 plus élevé que l'estimé que nous avons établi, la
7 centrale se fera offrir le contrat au tarif estimé
8 ou non négociable établi par le MTQ?

9 R. Effectivement, j'ai... Oui.

10 Q. **[729]** Oui?

11 R. Oui.

12 Q. **[730]** Très bien. Alors je n'ai plus de questions.

13 (16:05:03)

14 M. RENAUD LACHANCE, commissaire :

15 Q. **[731]** Je reviens un peu sur la diapositive 37 tout
16 à l'heure où on a fait l'exercice, de voir à partir
17 de l'article « The Economist » et le critère du
18 RC4, là, dans les directions territoriales où il
19 pouvait y avoir un potentiel de... de cartels ou un
20 drapeau rouge, on peut l'appeler comme on veut.
21 Moi, j'estime qu'il y a six directions
22 territoriales sur quatorze (14) où il y a un
23 potentiel en partant du critère de l'article « The
24 Economist ». D'abord, est-ce que ce serait possible
25 de déposer officiellement cet article-là pour que

1 tous... tous en profite, là.

2 R. Hum, hum.

3 Q. **[732]** Et puis ma question, c'était : vous, vos
4 pourcentages dans ce tableau-là, ces pourcentages
5 ont été établis pour l'exercice de quelle année
6 exactement? C'est la dernière année deux mille
7 onze-deux mille douze (2011-2012)?

8 R. Non, l'ensemble de la période.

9 Q. **[733]** Donc, ça fait une moyenne pour l'ensemble de
10 la période?

11 R. Dans la direction territoriale.

12 Q. **[734]** Vous avez pris le total des contrats puis
13 vous avez divisé ça pour l'ensemble de la période.

14 R. C'est ça.

15 Q. **[735]** Est-ce que ce serait possible de faire
16 l'exercice ou de voir un peu à quel moment où on a
17 eu, dans une direction territoriale, le fameux
18 soixante-quinze pour cent (75 %) de l'article, en
19 quelle année? Pour voir un peu combien a duré de
20 temps la période où il y avait un potentiel de
21 cartels vu qu'il y avait seulement soixante-
22 quinze... seulement quatre joueurs qui avaient
23 soixante-quinze pour cent (75 %) et plus des parts
24 des marchés. Je ne sais pas si vous comprenez ma
25 question. C'est-à-dire sur l'horizon de quatre-

1 vingt-dix-sept-quatre-vingt-dix-huit (97-98) à deux
2 mille onze-deux mille douze (2011-2012), il est
3 arrivé un moment où vous avez eu soixante-quinze
4 pour cent (75 %), donc... Et là, à partir de cette
5 période-là, dans la direction territoriale,
6 comment... ça a duré combien de temps pour voir un
7 peu la durée potentielle où il a pu y avoir une
8 possibilité de Cartels. Est-ce que vous pouvez
9 faire cet exercice-là?

10 R. On peut faire... on peut faire l'exercice. Par
11 contre, avec les années, on va avoir moins de
12 contrats, ce qui va faire en sorte que le portrait
13 du marché dans chacune des directions territoriales
14 à chacune des années risque d'être... risque... On
15 va avoir un portrait de ce qui est arrivé, ça, il y
16 a aucun... il y a aucun problème, mais il y a des
17 facteurs qui peuvent entrer en ligne de compte
18 aussi qui va faire en sorte que le portrait va être
19 un petit peu moins clair. Comme, par exemple, s'il
20 y a un gros... c'est vrai que les contrats... c'est
21 moins d'un million (1 M\$).

22 Q. [736] Écoutez, vous ne pourrez pas faire ça en
23 direct nécessairement, je vous invite seulement à
24 regarder cette question-là et puis voir la
25 statistique que ça va donner et possiblement la

1 soumettre à la Commission, s'il y a un message
2 derrière ça, là.

3 R. O.K. C'est beau.

4 Q. [737] Merci.

5 LA PRÉSIDENTE :

6 Est-ce que c'est tout pour les parties? Alors,
7 merci beaucoup, Monsieur Comeau.

8 R. Merci.

9 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

10

11

LA PRÉSIDENTE :

12

Maître Ferland.

13

Me ÉLIZABETH FERLAND :

14

Oui, Madame la Présidente, Monsieur le Commissaire,

15

je vais faire entrer le prochain témoin et nous

16

allons commencer maintenant.

17

LA PRÉSIDENTE :

18

Bonjour, Monsieur.

19

M. NORMAND BÉDARD :

20

Bonjour.

21

1 L'AN DEUX MILLE QUATORZE (2014), ce huitième (8e)
2 jour du mois d'avril,

3

4 A COMPARU :

5

6 NORMAND BÉDARD, retraité

7

8 LEQUEL, affirme solennellement ce qui suit :

9

10 INTERROGÉ PAR Me ÉLIZABETH FERLAND :

11 Q. **[738]** Vous pouvez vous asseoir. Donc, Madame la
12 Présidente, Monsieur le Commissaire, nous allons
13 continuer avec monsieur Normand Bédard qui est un
14 ancien président de la compagnie Sintra. Bonjour,
15 Monsieur Bédard.

16 R. Bonjour.

17 Q. **[739]** Donc, vous avez mentionné à madame la
18 Greffière que vous êtes retraité maintenant.

19 R. Oui, je suis retraité depuis près d'un an et demi
20 maintenant.

21 Q. **[740]** Et avant ça, vous êtes ingénieur de
22 formation?

23 R. Oui.

24 Q. **[741]** Vous avez fait des études en ingénierie
25 civil?

1 R. Oui, à l'Université de Sherbrooke, j'ai complété
2 mes études en soixante-quinze (75).

3 Q. **[742]** Donc, on va... on va commencer pour
4 comprendre un peu votre parcours professionnel.
5 Donc, vous avez fait votre baccalauréat de soixante
6 et onze à soixante-quinze (71-75).

7 R. Oui.

8 Q. **[743]** Et par la suite, vous êtes allé travailler
9 chez Sintra directement ou vous avez travaillé
10 ailleurs avant?

11 R. Non, j'ai... en fait, j'ai... pendant ma formation
12 à l'Université de Sherbrooke, c'était le système
13 coopératif, donc il y avait des stages qui étaient
14 offerts à tous les quatre mois. Et j'ai eu la
15 chance de faire deux stages à la compagnie Sintra
16 en soixante-quatorze (74), à l'été soixante-
17 quatorze (74) et un en décembre soixante-quinze
18 (75). Et par après, quand j'ai terminé en
19 décembre... non, c'est-à-dire en janvier soixante-
20 quinze (75), excusez-moi, quand j'ai terminé en
21 décembre soixante-quinze (75), j'ai été engagé
22 comme ingénieur à cette époque-là.

23 Q. **[744]** Parfait. Et par la suite, vous avez... est-ce
24 que vous avez été affecté à une région en
25 particulier?

1 R. Oui. Quand j'ai commencé dans le milieu de travail,
2 j'étais à la région à ce moment-là de Saint-Rock
3 qui s'appelait la région des Bois-Francs et le
4 bureau était à Notre-Dame-du-Bon-Conseil.

5 Q. [745] Qui, si je ne me trompe pas, aujourd'hui est
6 appelée, si je me fie aux directions territoriales
7 dont on a eu un peu l'histoire tout à l'heure,
8 serait dans la Mauricie, Centre-du-Québec.

9 R. C'est, en fait, la région a changé d'appellation au
10 cours des années pour devenir la région Centre-du-
11 Québec.

12 Q. [746] Parfait. Donc, vous êtes dans cette région-là
13 jusqu'en quelle année?

14 R. J'ai commencé, bah, en décembre soixante-quinze
15 (75), et comme, si on veut, plutôt comme
16 estimateur. Et au fil des ans, bien, là, pour bien
17 apprendre le métier, bien, j'ai mis mes bottes et
18 je suis allé sur un chantier. J'ai fait beaucoup de
19 chantiers. Et j'ai été dans cette région-là, de mon
20 engagement en soixante-quinze (75) jusqu'en mil
21 neuf cent... fin quatre-vingts (80) et à ce moment-
22 là, bon, c'était la supervision de chantiers. J'ai
23 commencé en bas de l'échelle. Ensuite, je faisais
24 un peu le travail de... Bon. J'ai fait du travail
25 de technicien, ensuite, bon, ingénieur de chantier,

1 contremaître et puis pour finir, en mil neuf cent
2 quatre-vingt (1980), je m'occupais d'un petit
3 centre où il y avait une usine d'asphalte et une
4 carrière dans la région de Princeville. Et à la fin
5 de mil neuf cent quatre-vingt (1980), dans
6 l'entreprise, il y avait plusieurs régions dont une
7 division internationale.

8 Et comme ça devenait tranquille, on était
9 rendu en novembre, le patron de la division
10 internationale a demandé à mon patron de l'époque
11 qui est... où j'étais dans la région des Bois-
12 Francs, de... une disponibilité pour travailler sur
13 un projet au Maroc. Donc, je suis allé dans la
14 division internationale pendant quelques mois pour
15 faire cette étude de projet. Et à la fin de cette
16 étude de projet, l'entreprise avait obtenu un
17 chantier dans les Bahamas, à Nassau plus
18 précisément, puis ils n'avaient pas de gérant de
19 projet. Donc ils m'ont demandé si ça m'intéressait
20 et j'ai dit, bien, je vais en parler à la famille
21 et puis je vous donne une réponse. Et c'est comme
22 ça que j'ai passé de la région des Bois-Francs à la
23 division internationale, pour environ deux ans et
24 demi, grosso modo.

25 Donc, j'ai fait un chantier, le chantier de

1 Nassau pendant un an, et après cela, j'ai fait
2 quelques études de projet à gauche, à droite, dans
3 les Caraïbes, en Afrique, et puis en... vers le
4 mois de mai deux... pas deux mille deux (2002),
5 mais quatre-vingt-deux (1982), on m'a offert le
6 poste de directeur de projet aux Îles Saint-Pierre-
7 et-Miquelon, qui était évidemment tout un
8 changement comparativement à l'île de Nassau où la
9 température n'était pas la même.

10 Et ensuite, après Saint-Pierre-et-Miquelon,
11 je suis allé en stage en Europe, en Europe pour
12 trois mois et ensuite je suis revenu dans la boîte
13 et à ce moment-là, parce qu'il y avait eu un décès
14 d'un de mes frères dans la famille, et mon stage
15 n'était pas terminé, donc j'ai... au lieu de m'en
16 retourner après les funérailles, il y avait
17 quelqu'un de la boîte, dans un centre à Sorel, qui
18 avait fait un genre d'infarctus et puis on m'a
19 demandé d'aller, de remplacer. Donc j'ai passé une
20 année à Sorel comme responsable du centre et là il
21 y avait une usine de béton, une usine de béton
22 bitumineux, et les petits travaux qui étaient
23 rattachés à ça.

24 Ensuite, en quatre-vingt-quatre (1984), on
25 m'a nommé directeur adjoint à la région, je suis

1 retourné à mes anciennes amours, à la région des
2 Bois-Francs, et je ne me souviens plus en quelle
3 année exactement ça a changé pour Centre-du-Québec,
4 mais c'était la même région. Et ensuite, ça on
5 était... on est rendu à peu près mi-quatre-vingt-
6 quatre (1984), printemps quatre-vingt-six (1986),
7 le directeur de la région de Granby est décédé
8 subitement et on m'a offert le poste de directeur
9 régional de cette région-là.

10 Donc, je suis entré en poste à la région de
11 Granby en quatre-vingt-six (1986) et j'ai demeuré
12 directeur régional jusqu'en... attendez un petit
13 peu... jusqu'en quatre-vingt-onze (1991). En
14 quatre-vingt-onze (1991), on m'a demandé de
15 superviser la région de Sherbrooke qui était
16 Estrie. Donc, et on m'a nommé pas longtemps après,
17 directeur division, donc, je m'occupais de la
18 région de Granby et de la région de Sherbrooke.

19 Q. **[747]** Et là, on est en quelle année environ?

20 R. Là on est en quatre-vingt-onze (1991).

21 Q. **[748]** Parfait.

22 R. Ensuite, en quatre-vingt-dix-sept (1997), suite à
23 un départ d'un des directeurs dans la région
24 Centre-du-Québec, on m'a demandé de superviser
25 cette région-là en plus. Donc, à ce moment-là

1 j'avais un directeur des opérations dans cette
2 région-là et si on veut, la direction, la
3 supervision de la région Centre-du-Québec est
4 devenue sous mon giron aussi à titre de directeur
5 de division.

6 Q. [749] Donc là vous êtes rendu avec trois...

7 R. Trois régions.

8 Q. [750] ... Vous touchiez à l'Estrie, vous touchez
9 à...

10 R. À la région Centre-du-Québec...

11 Q. [751] ... et...

12 R. ... et à la région de Granby.

13 Q. [752] Parfait.

14 R. Ensuite, en deux mille deux (2002), on a fait une
15 acquisition dans la Mauricie, plus précisément Pagé
16 Construction qui... où les bureaux étaient à Saint-
17 Grégoire dans le secteur, bien secteur Saint-
18 Grégoire, dans la ville de Bécancour et, bien là
19 aussi, on m'a demandé de superviser cette...

20 Q. [753] Quatrième région.

21 R. ... cette quatrième région-là, mais on a mis un
22 directeur en place et...

23 Q. [754] Pour vous aider.

24 R. Bien évidemment parce que, à un moment donné, ça
25 fait un peu, là, et puis en... à la fin deux mille

1 deux (2002), on m'a nommé vice-président,
2 construction chez Sintra, donc là à ce moment-là,
3 je m'en allais au siège à Montréal.

4 Q. [755] À Montréal. Donc là vous sortez des régions,
5 vous vous emmenez vraiment au siège social à
6 Montréal.

7 R. Au siège de Montréal. Mais je n'ai pas été... Je
8 pense que j'ai été le vice-président qui a fait le
9 plus court dans la compagnie puisque, là on est à
10 la fin janvier, je reviens de vacances, et puis à
11 notre réunion de démarrage du printemps, on avait
12 des réunions comme ça pour stratégie, faire la
13 planification de l'année, le grand patron de
14 l'Amérique me convoque pour m'offrir le poste de
15 président de la compagnie, comme le président, mon
16 supérieur à cette époque-là, monsieur Ducroix avait
17 accepté un autre poste en Europe.

18 Donc, je deviens président, si on veut,
19 officiellement aux alentours de mi-juin, premier
20 (1er) juillet deux mille trois (2003), poste que
21 j'ai occupé jusqu'en... le poste de président,
22 jusqu'à la fin deux mille onze (2011) et ensuite...
23 c'est-à-dire, jusqu'à la fin deux mille dix (2010),
24 j'étais président directeur général, au premier
25 (1er) janvier deux mille onze (2011), je laisse la

1 direction générale à monsieur Pedneault et je garde
2 tout simplement le titre de président, mais je
3 deviens vice-président opérations de ColasCanada,
4 qui est si on veut le holding du Groupe Colas au
5 Canada.

6 Q. [756] Donc c'est l'entreprise qui détient Sintra au
7 Québec...

8 R. C'est ça.

9 Q. [757] ... et détient d'autres entreprises
10 similaires à travers le Canada.

11 R. C'est ça.

12 Q. [758] Et vous avez mentionné que vous quittez la
13 présidence en deux...

14 R. En janvier deux mille douze (2012). Là à ce moment-
15 là, c'est monsieur Pedneault qui devient le
16 président. Moi, je ne fais que travailler pour, si
17 on veut, le poste de vice-président aux opérations
18 chez Colas.

19 Q. [759] Puis est-ce que c'est lui qui est encore le
20 président actuel?

21 R. Non, monsieur Pedneault a quitté en, je pense en
22 deux mille treize (2013) au mois de septembre.

23 Q. [760] O.K. Et maintenant, vous êtes à la retraite?

24 R. Et moi je suis parti à la retraite à la fin deux
25 mille douze (2012), oui.

1 Q. [761] Donc, on comprend que vous avez, à quatre-
2 vingt-dix-neuf point neuf pour cent (99,9 %) fait
3 votre carrière...

4 R. On peut dire à cent pour cent (100 %).

5 Q. [762] À cent pour cent (100 %) chez Sintra?

6 R. Bien pour le Groupe... le Groupe Sintra...

7 Q. [763] Et Colas?

8 R. Oui, c'est ça.

9 Q. [764] O.K.

10 R. C'est ça.

11 Q. [765] Et parlez-nous un petit peu de l'entreprise
12 pour comprendre. On a vu tout à l'heure et il y a
13 un témoin qui était ici avant vous qui nous a
14 expliqué que Sintra arrive premier au niveau des
15 contrats obtenus auprès du ministère des Transports
16 du Québec dans le domaine de la construction qui
17 est le domaine dont on va discuter ensemble.

18 R. Hum hum.

19 Q. [766] Mais avant d'en arriver là, j'aimerais
20 connaître un petit peu... la compagnie Sintra est
21 au Québec depuis avant votre arrivée?

22 R. Oui. Oui, la compagnie Sintra, en fait... Sintra
23 comme telle a été créée en... de mémoire, en mil
24 neuf cent soixante-quatorze (1974). « S » pour...
25 je fais une petite parenthèse, « S » pour

1 « société », « IN » pour « investissement » et
2 « TRA » pour « travaux ». Donc, ça a été formé en
3 soixante-quatorze (74) par la fusion principalement
4 de deux entreprises Fabi et Fils et qui était à
5 Sherbrooke et Modern Paving qui était à Notre-Dame-
6 du-Bon-Conseil et à laquelle se sont greffées, bon,
7 Joliette asphalte, Sorel asphalte, ce genre de
8 petites entreprises comme ça.

9 Mais en fait, si on recule un petit peu
10 avant, c'est que le Groupe Colas a débarqué, si on
11 veut, si on peut appeler ça comme ça, ici, au
12 Québec, c'était la... si on veut, leur porte
13 d'entrée en Amérique du Nord, dans les années
14 soixante (60), soixante-deux-soixante-trois (62-
15 63). Et en s'implantant... bien en regardant les
16 possibilités, si vous voulez, de... d'acquisition
17 d'entreprises et c'est comme ça que tranquillement
18 ça a... ça a grandi. Et officiellement, le nom de
19 Sintra, comme je vous ai dit, a été créé en
20 soixante-quatorze (74) et par la suite, bon, ça a
21 grandi et principalement l'entreprise a grandi par
22 acquisitions.

23 Q. [767] Et on voit, dès le départ, parce que vous
24 avez mentionné plusieurs petites entreprises qui se
25 sont jointes dans cette...

1 R. Oui.

2 Q. **[768]** ... création-là, donc dès le jour 1, Sintra
3 était dans plusieurs régions?

4 R. Oui. À cette époque, c'était sensiblement les mêmes
5 régions qu'au...

6 Q. **[769]** Qu'aujourd'hui?

7 R. ... qu'aujourd'hui, mais disons qu'aujourd'hui il y
8 en a un petit peu plus, si on veut, là. Et puis
9 chaque... dans chacune des régions, il y avait une
10 direction régionale avec son... son parc
11 d'équipement, son... son personnel administratif et
12 son personnel d'exécution de travaux. Et qu'est-ce
13 que l'entreprise fait? Bien évidemment, elle a des
14 travaux de pavage, des travaux routiers,
15 autoroutiers, aéroports, des travaux
16 assainissement, des travaux dans les dernières
17 années, des travaux de marquage de chaussée. En
18 fait, tout ce qui touche l'emprise d'un bord à
19 l'autre de la route, Sintra...

20 Q. **[770]** Le fait.

21 R. Le fait, oui.

22 Q. **[771]** On a vu, vous l'avez mentionné d'ailleurs,
23 c'est qu'au Québec, Sintra a été une façon pour
24 Colas de venir chercher une part du marché en
25 Amérique?

1 R. Oui.

2 Q. [772] Donc, au Canada, c'est ColasCanada qui est
3 l'actionnaire?

4 R. Oui. Oui.

5 Q. [773] Et par la suite, on s'en va à la maison-mère
6 en France qui s'appelle Colas SA?

7 R. C'est ça. C'est ça, oui.

8 Q. [774] Parfait. Quel est le chiffre d'affaires de
9 Sintra au moment de votre départ en deux mille
10 douze (2012)?

11 R. En deux mille douze (2012), c'était entre cinq et
12 six cent millions (600 M), là.

13 Q. [775] Et est-ce que ça a toujours été ça? Disons
14 qu'on le... vous savez, les commissaires sont
15 intéressés par une période de quinze (15) ans?

16 R. Hum, hum.

17 Q. [776] Est-ce que c'est... pendant ces quinze (15)
18 ans là, ça a été dans...

19 R. Non. Non, non, absolument pas, non.

20 Q. [777] ... dans ces eaux-là ou ça a augmenté?

21 R. Non, ça a varié dans le temps. Peut-être dans les
22 années, si on recule il y a quinze (15) ans,
23 c'était peut-être dans les cent (100)... cent
24 cinquante (150), cent quatre-vingt millions
25 (180 M), à ce moment-là pour... ensuite, bon, ça a

1 augmenté graduellement puis aussi au fur et à
2 mesure qu'on faisait une acquisition aussi, bien
3 on...

4 Q. [778] Vous alliez chercher...

5 R. ... augmentait la part de marché. Mais
6 principalement, le boom... le boom ou
7 l'augmentation, si vous voulez, du chiffre
8 d'affaires est venu surtout avec l'investissement
9 majeur du ministère des Transports dans ces
10 infrastructures à partir des années à peu près deux
11 mille (2000)... deux mille sept (2007), grosso
12 modo. Puis aussi, le programme d'infrastructures
13 Canada-Québec a amené aussi beaucoup d'eau au
14 moulin.

15 Q. [779] Au niveau des municipalités?

16 R. Au niveau des municipalités, oui.

17 Q. [780] Parfait. Et là, vous piquez ma curiosité.

18 Vous parlez justement de contrats publics, quelle
19 est la répartition... vous mentionnez, là, que
20 disons le... l'augmentation, pardon, des
21 investissements au niveau du ministère des
22 Transports et de certaines municipalités a aidé à
23 cette progression de l'entreprise. Mais ma question
24 c'est quelle est la répartition des... au niveau de
25 Sintra, du chiffre d'affaires qui est obtenu de

1 contrats publics versus contrats privés?

2 R. De mémoire, parce que ça... c'est... ça fait un
3 bout de temps que j'ai plus les (inaudible), mais
4 ça devait jouer entre soixante (60), soixante-dix
5 pour cent (70 %) des contrats publics, je pense,
6 là.

7 Q. **[781]** Soixante-dix pour cent (70 %) ?

8 R. Soixante (60) à soixante-dix pour cent (70 %), oui,
9 autant... bon, Ministère et municipalités, villes,
10 et caetera.

11 Q. **[782]** Et au niveau de ce soixante-dix pour cent
12 (70 %) là, est-ce que c'était, par exemple,
13 cinquante-cinquante (50-50) ministère des
14 Transports, municipalités ou est-ce que le
15 ministère des Transports...

16 R. C'était variable selon les années. Il y a des
17 années où c'était peut-être un peu plus au
18 Ministère, un petit peu moins dans les villes, et
19 vice-versa, mais c'était... ça avait tendance à
20 être quand même pareil (inaudible). Peut-être un
21 petit peu plus les dernières années, si vous
22 voulez, avec le Ministère, justement à cause des...
23 des programmes d'infrastructures et des... des
24 projets intéressants qu'ils se sont donnés comme
25 des gros projets, on a fait des projets comme...

1 sur les autoroutes, en terrassement, de quarante
2 (40), cinquante (50), soixante millions (60 M),
3 bien...

4 Q. **[783]** Ce qui vient changer...

5 R. Oui.

6 Q. **[784]** Pour cette année-là, ça serait un contrat du
7 ministère des Transports qui aurait pu changer un
8 peu la...

9 R. C'est ça, parce que ça, ça a été, ces chantiers-là,
10 ont commencé à être obtenus surtout à partir de
11 deux mille six-deux mille sept (2006-2007), aux
12 alentours parce qu'il y a eu le développement de la
13 85 dans la région de Cabano, Rivière-du-Loup, il y
14 a eu la 55 du côté de Trois-Rivières, et caetera,
15 il y a eu la 410 du côté de Sherbrooke, ça fait que
16 c'est des chantiers... puis il y a eu la 73 aussi
17 côté de la Beauce...

18 Q. **[785]** Dans la Beauce. Donc ça, c'est des contrats
19 intéressants...

20 R. C'est des contrats qui touchent à... à différentes
21 sphères d'activités que l'on fait, des matériaux,
22 de la pierre concassée, de l'asphalte, du
23 terrassement, et caetera.

24 Q. **[786]** Parfait. On a vu tout à l'heure, je vais vous
25 faire afficher une carte, je n'ai pas la pièce, je

1 pense de mémoire c'est 130P-1551. Tout à fait.

2 Alors, ici on voit une carte avec des centrales et
3 on voit au fond de la carte différentes directions
4 territoriales du ministère des Transports?

5 R. Hum, hum.

6 Q. [787] On s'est fait expliquer qu'il y en avait
7 quatorze (14). Sintra est représentée ici par un
8 petit carré orange.

9 R. O.K.

10 Q. [788] J'entrerais pas tout de suite dans le détail
11 avec vous de tous ces carrés-là, mais de mémoire
12 Sintra est présente dans plusieurs de ces
13 directions territoriales-là?

14 R. Oui, oui, oui.

15 Q. [789] Est-ce que... est-ce que si je vous nomme,
16 par exemple, Montréal, est-ce que Sintra est
17 présente à Montréal?

18 R. Bien écoutez, à Montréal on est présent, pas comme
19 tel, on n'a pas d'usine sur l'île de Montréal, on a
20 une usine, Sintra avait une usine, vous parlez à
21 l'heure qu'on se parle là.

22 Q. [790] Bien disons, on peut passer à travers le
23 temps. Si on recule au début de la période qui nous
24 préoccupe, Sintra est-ce qu'elle avait des usines
25 dans la région métropolitaine?

1 R. On avait des usines à Laval et sur la rive-sud à
2 Saint-Isidore.

3 Q. [791] O.K.

4 R. Puis à Ormstown.

5 Q. [792] Ce qui vous permettait d'agir, là, je
6 comprends, donc, si j'ai des usines sur la rive-sud
7 ça veut dire que j'entre également dans toute la
8 région...

9 R. La Montérégie.

10 Q. [793] La Montérégie?

11 R. Oui, oui, oui.

12 Q. [794] Qui est la Montérégie Est?

13 R. Oui, puis on a des usines aussi dans la Montérégie
14 Ouest.

15 Q. [795] Ouest aussi?

16 R. Oui.

17 Q. [796] Donc, vous êtes présent dans ces places-là,
18 vous avez mentionné?

19 R. Ça serait plus simple de vous dire où on n'est pas
20 présent.

21 Q. [797] Bien allez-y donc?

22 R. Dans la Gaspésie, on n'est pas présent, on est
23 présent dans le bas du fleuve, mais pas dans la
24 Gaspésie. Dans l'Outaouais, on est, on n'est pas
25 présent non plus. Où est-ce que c'est qu'on n'est

1 pas présent?

2 Q. [798] Est-ce que vous êtes présent dans le nord du
3 Québec?

4 R. Bien dans le nord, bien avec... avec complètement
5 au nord, non, mais avec la... on était présent dans
6 la région Abitibi-Témiscamingue. Donc, et dans
7 cette région-là souvent les projets étaient
8 exécutés avec des usines qui étaient mobiles parce
9 que bon souvent il fallait qu'on se déplace d'un
10 trois, quatre cents (300-400), cinq cents (500)
11 kilomètres des fois pour aller exécuter un projet.

12 Q. [799] O.K. Donc, là, vous en avez mentionné, vous
13 avez mentionné Montréal, maintenant vous êtes
14 présent par juste une usine, c'est ça?

15 R. Oui, puis on est présent juste, on est tout près
16 des travaux qui se sont faits peut-être aux
17 alentours du pont Mercier, là, dans ces coins-là.

18 Q. [800] Vers l'Ouest?

19 R. Vers l'Ouest, c'est ça.

20 Q. [801] Et est-ce que vous êtes présent à Québec?

21 R. À Québec, sur la rive-nord de Québec, on était,
22 non, on n'avait pas d'usine, là. On a des usines
23 sur la rive-sud de Québec, à Saint-Romuald, c'est-
24 à-dire Saint-Jean-Chrysostome, on avait à
25 Montmagny, et caetera.

1 Q. **[802]** Vraiment sur... donc, si je parle de la
2 capitale...

3 R. Nationale.

4 Q. **[803]** ... nationale?

5 R. On n'était pas là.

6 Q. **[804]** Vous étiez pas là. Donc, on aurait quatre
7 régions, grosso modo, où Sintra, vous avez peut-
8 être obtenu des contrats, mais vous n'aviez pas
9 d'usine?

10 R. Non, on n'avait pas d'usine, mais complètement
11 aussi sur la Côte-Nord, l'usine, quand on a fait
12 une acquisition en deux mille six (2006).

13 Q. **[805]** De quelle entreprise?

14 R. La compagnie CAL, là, à ce moment-là, on avait une
15 usine à Alma, une à Bagotville, il y en avait une
16 autre à Baie-Comeau.

17 Q. **[806]** O.K.

18 R. Donc, c'était plus loin.

19 Q. **[807]** Au milieu des années, deux mille six (2006)
20 au moment de l'acquisition?

21 R. En deux mille six (2006) oui, on a acheté.

22 Q. **[808]** Est-ce qu'elle est encore là? Est-ce que
23 c'est encore là?

24 R. À Baie-Comeau, c'était une usine assez vétuste
25 qu'on a changé en usine mobile et puis que je peux

1 pas vous dire où elle est présentement, mais elle
2 est en quelque part sur la rive-nord, sur la Côte-
3 Nord, parce qu'on a fait des chantiers dans ces
4 coins-là par après.

5 Q. [809] O.K. Parce que sur la carte, c'est ça, on
6 voit la carte de deux mille treize (2013), on voit
7 pas d'usine...

8 R. Comme tel.

9 Q. [810] ... comme tel dans ce coin-là?

10 R. C'est ça.

11 Q. [811] Parfait.

12 R. C'est une usine qui est mobile.

13 Q. [812] Parfait. Donc, peut-être pour nous éclairer
14 on va afficher une pièce qui est une présentation
15 que le témoin précédent a fait?

16 R. Hum, hum.

17 Q. [813] C'est-à-dire la pièce 130P-1552, s'il vous
18 plaît, à la page, je n'ai pas de présentation, à
19 l'acétate 52. Vous voyez, non, 53, alors. Vous
20 voyez ici différents noms d'entreprises qui ont été
21 identifiées par... par l'équipe de la Commission
22 comme faisant partie du grand groupe Sintra au
23 Québec?

24 R. Hum, hum.

25 Q. [814] J'aimerais faire le tour de certains avec

1 vous pour essayer de situer les commissaires
2 géographiquement dans les activités de Sintra pour
3 la suite des événements. Donc, on voit en partant
4 une compagnie à numéro et en dessous de celle-ci on
5 voit les Entreprises Claude Chagnon et Pavages
6 Maska?

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[815]** Est-ce que c'est... vous connaissez ces
9 entreprises?

10 R. Oui, oui.

11 Q. **[816]** Est-ce que c'est une acquisition?

12 R. Ça, en fait on a, ce que Sintra a acquis, ce que le
13 Groupe a acquis c'est les actions d'un des
14 actionnaires qui en fait a mis ses actions en vente
15 parce que, bon, il ne s'est pas entendu avec les
16 actionnaires de... de Les Entreprises Claude
17 Chagnon.

18 Q. **[817]** Donc, vous avez acquis cet actionnaire-là?

19 R. C'est ça.

20 Q. **[818]** Est-ce que c'est une acquisition qui date de
21 plusieurs années?

22 R. Non, je crois que ça a été, de mémoire, ça a été
23 signé en décembre deux mille douze (2012), quelque
24 chose comme, mais c'est comme si Sintra
25 investissait dans une... dans une entreprise

1 quelconque, sans droit de regard sur le... si on
2 veut sur les opérations, mais que tu retires un
3 bénéfice à la fin de l'année. C'est quelque chose
4 comme ça.

5 Q. **[819]** Et c'est des... Pavages Maska c'est une
6 entreprise qui fait des travaux similaires à ce que
7 Sintra fait?

8 R. Pavages Maska est surtout spécialisé dans le
9 pavage, Entreprises Claude Chagnon qui détient
10 Pavages Maska fait des travaux de terrassement et
11 d'assainissement et des travaux de bétonnage, c'est
12 un entrepreneur général.

13 Q. **[820]** Donc, maintenant vous avez un intérêt dans
14 ces entreprises-là? Bien Sintra, pardon.

15 R. Sintra a un intérêt, oui.

16 Q. **[821]** Parfait. Donc, et la suite on voit Asphalte
17 des Cantons, est-ce que c'est une entreprise que
18 vous connaissez?

19 R. Oui. C'est une entreprise, c'est un petit poseur
20 de... d'enrobés. Ce qu'on appelle petit poseur,
21 dans le jargon, ce qu'on appelle « jobbeur », c'est
22 des entreprises qui font des entrées de cour, des
23 petits stationnements ou des projets de rapiéçage
24 ou des trucs comme ça.

25 Q. **[822]** Donc, ce n'est pas une usine en tant que

1 telle?

2 R. Non, non, non.

3 Q. **[823]** C'est vraiment...

4 R. Non. C'est vraiment un poseur, et qui fait surtout
5 du privé. C'est ça.

6 Q. **[824]** Et ensuite on voit trois bétonnières, c'est-
7 à-dire Béton St-Georges, St-Éphrème et St-Joseph.

8 R. Oui.

9 Q. **[825]** Est-ce qu'ils sont situés dans une région?

10 R. Ça, c'est des entreprises qui sont dans la Beauce.
11 Béton St-Georges, Béton St-Joseph, on a acquis ces
12 entreprises de Ciment St-Laurent à l'époque dans
13 les années, je pense, aux alentours de deux mille
14 quatre (2004), deux mille cinq (2005). Et il y
15 avait une carrière qui venait avec ça où la pierre
16 était d'excellente qualité. Et, bon, Béton...
17 Ciment St-Laurent nous ont approchés, ils
18 demandaient si ça nous intéressait. Puis de fil en
19 aiguille, on a dit oui, on a regardé cette affaire,
20 puis on l'a acquis.

21 Q. **[826]** Vous avez acquis. Donc, ça vous donnait accès
22 à de la matière, si je peux appeler, la matière
23 première, c'est-à-dire dans la carrière?

24 R. Bien, on avait la carrière. Puis en même temps,
25 bien, on... On n'était pas une entreprise vraiment

1 spécialisée dans le domaine du béton, parce qu'on
2 avait une usine de béton à l'époque à... en
3 Abitibi, puis on en avait une autre... à cette
4 époque-là, on en avait une aussi à Sorel mais qui
5 fonctionnait plus ou moins. Donc, avec ça, bien, on
6 s'est remis un peu dans le béton. Et ce qui nous a
7 permis de faire une autre acquisition quelques
8 années plus tard, Béton St-Éphrème, puis qu'on a
9 consolidé les deux entreprises ensemble pour faire
10 un meilleur chiffre d'affaires.

11 Q. **[827]** Et sur la carte tout à l'heure, on voyait
12 dans cette région-là Pavage St-Laurent. Est-ce que
13 c'est...

14 R. C'est aussi une entreprise qu'on a acquise avec le
15 temps.

16 Q. **[828]** O.K. Qui est dans le coin de la Beauce?

17 R. Oui, oui, oui.

18 Q. **[829]** Parfait. Et ensuite on a Béton Rivière-du-
19 Loup. Est-ce que...

20 R. Ça, c'était une entreprise de pavage. Je ne peux
21 pas vous dire quand ça a été vraiment acquis. Mais
22 on avait une usine à Trois-Pistoles.

23 Q. **[830]** Est-ce que vous avez toujours une usine à
24 Trois-Pistoles?

25 R. À Trois-Pistoles?

1 Q. **[831]** Oui.

2 R. Aux dernières nouvelles, oui, mais... Quand je suis
3 parti en deux mille douze (2012), il y avait une
4 usine là.

5 Q. **[832]** Parfait. Carrière Shefford?

6 R. Ça, c'est... D'après moi, ça n'existe plus, parce
7 qu'on a vendu des terrains, mais c'était
8 l'opération de la carrière. Quand, moi, je suis
9 arrivé à Granby, on a plus opéré cette carrière-là.
10 On a liquidé les stocks, puis c'était tout. Ça
11 avait arrêté là.

12 Q. **[833]** Est-ce que vous opérez une autre carrière
13 dans cette région-là?

14 R. Oui, on a une carrière à St-Alphonse-de-Granby où
15 le bureau régional est installé pour cette région-
16 là qui s'appelle maintenant région Montérégie.

17 Q. **[834]** Où vous avez d'ailleurs été directeur...

18 R. Oui, oui, pendant quelques années.

19 Q. **[835]** ... régional et divisionnaire?

20 R. Oui.

21 Q. **[836]** Vous nous avez mentionné un petit peu plus
22 tôt l'acquisition en deux mille six (2006) de CAL.

23 R. Oui.

24 Q. **[837]** Je pense que c'est ça qu'on a ici?

25 R. Oui, oui, oui.

1 Q. **[838]** C'est l'acquisition dont vous avez fait
2 mention dans le bout de Baie-Comeau, c'est ça?

3 R. Principalement au Lac-Saint-Jean, le bureau était à
4 Bagotville qui s'appelle ville de Saguenay. Et on
5 avait une autre usine à Alma puis une autre usine à
6 Baie-Comeau.

7 Q. **[839]** Donc, ça, c'est à partir de deux mille six
8 (2006). Avant cette acquisition-là, vous n'étiez
9 pas dans cette région?

10 R. On n'était pas dans cette région-là, non.

11 Q. **[840]** Ensuite, on voit Construction BML?

12 R. Bien, en fait, Construction BML, c'est une autre
13 appellation, je ne me souviens plus en quelle année
14 que ça a été vraiment créé, je pense, de mémoire,
15 avant quatre-vingt-dix (90), dans les années
16 quatre-vingt (80), qui représentait le groupe, si
17 on veut, dans tout ce qui était à partir de Québec
18 en s'en allant, si on veut, Québec, Montmagny, le
19 bas du fleuve. Bon. À ce moment-là, bien, ça
20 faisait en sorte que le nom de Sintra n'était pas
21 vraiment associé à monsieur-tout-le-monde pour
22 dire, bon, bien, on est partout.

23 Q. **[841]** C'était une façon disons de prendre des
24 contrats, mais que ça ne soit pas affiché en gros
25 Sintra?

1 R. C'est ça. Parce qu'on n'a jamais eu l'habitude
2 d'être vraiment exhibitionniste. On était plutôt
3 des « low profile ». Puis je pense que ça l'est
4 encore aujourd'hui.

5 Q. **[842]** Et est-ce que Sintra fait encore affaire sous
6 ce nom-là, BML, dans cette région-là?

7 R. Oui, c'est BML soit la région Chaudière-Appalaches
8 ou BML Bas-Saint-Laurent.

9 Q. **[843]** Construction Choinière?

10 R. C'est une petite entreprise de terrassement, égout,
11 aqueduc, assainissement que l'on a acquise, je
12 pense, en deux mille cinq (2005).

13 Q. **[844]** Qui est dans quelle région?

14 R. Qui était dans la région de Granby.

15 Q. **[845]** Aussi?

16 R. Roxton. Oui.

17 Q. **[846]** Et Franc Rock?

18 R. Franroc, c'est une entreprise qui fait des
19 traitements de surface.

20 Q. **[847]** Que signifie traitements de surface?

21 R. Des traitements de surface, simplement, c'est comme
22 un peu un pavage économique, si on veut. C'est
23 l'application de cailloux et l'application de
24 bitume liquide sous forme d'émulsion, si on veut,
25 puis soit en simple couche, bicouche ou tricouche,

1 et dans des endroits... C'est surtout une technique
2 d'entretien. Et c'est une technique qui est souvent
3 employée dans des endroits où les budgets sont
4 plus, si on veut, ne permettent pas de faire du
5 pavage partout, parce que ça coûte plus cher.

6 (16:38:40)

7 LA PRÉSIDENTE :

8 Q. **[848]** Ou du pavage de qualité?

9 R. Non, non, je ne dirais pas ça, Madame la
10 Présidente. C'est vraiment... C'est une technique
11 qui est d'entretien. Donc, on ne peut pas faire de
12 la construction vraiment avec ça. Par contre, si on
13 veut... On n'a pas assez de budget pour entretenir
14 sur une longue période, puis si on dit, bien, on a
15 des budgets pour entretenir sur trois ou quatre ans
16 ou cinq ans, ou peu importe, bien, ce genre de
17 traitement peut pallier. Mais ça dépend toujours de
18 la fondation. Ça dépend de l'état actuel du pavage.
19 Parce que si c'est fissuré comme de la peau
20 d'alligator, ça sert à rien de faire ça, on dépense
21 de l'argent pour rien.

22 Me ÉLIZABETH FERLAND :

23 Q. **[849]** Et cette entreprise-là est dans quel coin?

24 R. Bien, elle est sous la gouverne de la région de
25 Lanaudière.

1 Q. **[850]** Ensuite, on voit Gaétan...

2 R. Non, Gécan.

3 Q. **[851]** Gécan.

4 R. Gécan International, ça a été créé ça dans les
5 années soixante-dix (70). Ça regroupait surtout le
6 côté laboratoire, le côté technique de
7 l'entreprise, développement. Bien, on avait un
8 laboratoire à Saint-Hyacinthe et puis on
9 développait de la formulation, on travaillait des
10 matériaux, des trucs comme ça. Donc, ça a été créé
11 justement pour ça, pour le côté génie, si on veut.
12 En fait, ça devient... Gécan, c'est l'abréviation
13 de « Génie Canada ». C'est simple comme ça, là.

14 Q. **[852]** La compagnie Lamothe?

15 R. Lamothe c'est une entreprise qu'on a acquise dans
16 les années quatre-vingt-onze (1991), qui était
17 située en Abitibi.

18 Q. **[853]** Donc c'est par l'entremise de Lamothe qu'on
19 voit Sintra rentrer en Abitibi?

20 R. Exactement, oui.

21 Q. **[854]** Puis vous êtes... Avant cette période-là?

22 R. Avant, on n'était pas là. On n'était pas là. On a
23 fait, dans les années, que je me souviens,
24 soixante... dans les années soixante-dix (1970),
25 là, on a quand même travaillé à la Baie-James sur

1 des projets spécifiques mais ce n'était pas des
2 gros projets puis ce n'était pas, ce n'était pas,
3 si on veut, c'était pas mal plus haut que Lamothe,
4 là.

5 Q. **[855]** Mais pour nous, la période évidemment qui
6 nous intéresse...

7 R. Non, c'est... c'est oui.

8 Q. **[856]** ... c'est vraiment sous Lamothe.

9 R. Sous Lamothe, oui.

10 Q. **[857]** Et est-ce que vous... Est-ce que Sintra
11 utilisait encore le nom de Lamothe à ce moment-là?

12 R. Oui. Oui, oui, oui.

13 Q. **[858]** Oui? Encore aujourd'hui?

14 R. Tout à fait. Une particularité qu'on avait dans
15 l'entreprise c'est que, quand on faisait une
16 acquisition, on gardait, question de fierté pour
17 les employés, le nom de l'entreprise. Exemple :
18 Lamothe c'est encore sous le nom de Lamothe, Pagé
19 Construction, quand on l'a achetée, c'est Pagé
20 Construction qui est devenue une division de Sintra
21 mais le nom de Pagé apparaît. C'est la même chose
22 au Lac-Saint-Jean. C'est...

23 Q. **[859]** Vous avez gardé ces...

24 R. On garde oui, puis pour les employés c'est...

25 Q. **[860]** C'est représent...

1 R. Je pense que c'est... oui, puis c'est une fierté
2 aussi. Ils sont représentés maintenant, ils ont...
3 si on veut, ils se sont embarqués dans un grand
4 groupe et puis on travaillait beaucoup ce côté
5 relationnel avec les employés.

6 Q. **[861]** Ça fait une identité régionale.

7 R. Oui, oui. Exactement, oui.

8 Q. **[862]** Parfait. Vous nous avez mentionné tout à
9 l'heure que maintenant, Sintra a acquis, vous nous
10 avez dit toutes les, disons les composantes de ce
11 qu'on pourrait appeler construction routière, là.

12 R. Oui.

13 Q. **[863]** Là j'arrive à Lingco Sigma.

14 R. O.K.

15 Q. **[864]** C'est un exemple de sa...

16 R. Ça, c'est un exemple Lingco Sigma. C'est à partir
17 de deux mille cinq (2005). On avait déjà, dans le
18 Groupe Colas Canada, une filiale qui faisait du
19 marquage routier. Ça fait qu'on s'était inspiré
20 d'eux. Avec leur aide, on a commencé à
21 soumissionner des projets et puis on a acquis une
22 première entreprise qui était la compagnie Lingco
23 et puis ensuite, on a fait d'autres acquisitions au
24 fil des années puis on a développé aussi un bon
25 partenariat avec nos, si on veut, nos copains de

1 l'ouest pour bien nous partir puis maintenant, ça
2 va.

3 Q. **[865]** Et ça, ça permet par exemple d'aller chercher
4 des contrats publics en signalisation...

5 R. Exactement, exactement. Exactement puis c'est ce
6 qu'on a fait d'ailleurs.

7 Q. **[866]** Parfait. Vous avez mentionné également une
8 acquisition, je pense, en deux mille deux (2002)...

9 R. Pagé, oui.

10 Q. **[867]** ... de Pagé...

11 R. Oui.

12 Q. **[868]** Ça c'est ce qui vous a permis d'acquérir...

13 R. D'agrandir le territoire vers la Mauricie et Pagé,
14 à cette époque-là, quand nous on l'a achetée,
15 c'était une entreprise qui faisait à peu près juste
16 du pavage puis nous on est arrivé et puis on s'est
17 impliqué dans le milieu puis on a travaillé des
18 projets de terrassement, d'assainissement et tout
19 ça. Donc on a agrandi, là, si on veut, notre rayon
20 de travail.

21 Q. **[869]** Et vos sphères pour, dans le fond,
22 soumissionner sur des contrats, là?

23 R. Exactement, oui.

24 Q. **[870]** Et Pagé Construction, c'était... est-ce que
25 c'était détenu... est-ce que c'était un compétiteur

1 de Sintra?

2 R. Pagé Construction, nous on a acheté cette
3 entreprise du groupe Simard-Beaudry.

4 Q. **[871]** O.K. En deux mille deux (2002) et c'est, vous
5 êtes devenu, vous, directeur également de...

6 R. Bien en fait, j'étais directeur divisionnaire. On
7 avait mis une personne en place, là, pour la
8 direction régionale de cette entreprise.

9 Q. **[872]** Ensuite on voit Pavages Laurentien?

10 R. Pavages Laurentien qui est une autre acquisition
11 qui est... s'est faite en deux mille sept (2007),
12 qui était sur... en fait ils étaient situés à
13 Rimouski et...

14 Q. **[873]** Donc la pointe...

15 R. En fait, ça c'était une suite logique entre... à
16 partir de notre usine, la dernière usine qu'on
17 avait de ce côté-là qui était à Trois-Pistoles donc
18 on...

19 Q. **[874]** Ça allongeait votre champ d'activités sur...

20 R. Exactement, exactement.

21 Q. **[875]** ... dans le Bas-Saint-Laurent, là, sur la
22 côte?

23 R. Exactement, oui.

24 Q. **[876]** Donc, on n'est pas rendu en Gaspésie mais on
25 fait un plus long chemin...

1 R. Non, non, c'est ça, exactement, oui.

2 Q. **[877]** Pavages Mégantic, est-ce que c'est... Ça
3 c'était une usine que vous aviez?

4 R. Oui. À Pavages Mégantic, on avait une usine puis
5 une carrière puis une sablière, je pense, là.

6 Q. **[878]** Est-ce que c'est toujours en opération ça?

7 R. C'est toujours en opération puis ça s'est fait,
8 c'est devenu dans mon giron, si on peut dire, il me
9 semble dans les années quatre-vingt-quinze (1995),
10 aux alentours.

11 Q. **[879]** Donc vous chapeautiez également cette usine-
12 là?

13 R. C'est en fait... Pavages Mégantic faisait partie de
14 la région Estrie. Parce qu'on avait, en Estrie on
15 avait une usine à Sherbrooke, on avait une usine
16 à... tout près de Richmond à Shipton, à côté de
17 Asbestos, entre Asbestos et Richmond, puis on avait
18 une autre usine à Lac-Mégantic.

19 Q. **[880]** Pavages Moto?

20 R. Pavages Moto, c'est une entreprise qui a été, je
21 pense acquise là aussi dans les années quatre
22 vingts (1980) mais c'était une entreprise
23 spécialisée dans les travaux de réfection à chaud.
24 Quand je dis à chaud, c'est avec le gaz propane où
25 on réchauffait...

1 Q. **[881]** La sur...

2 R. ... la surface et c'était scarifié, et ensuite on
3 rajoutait à même ces équipements spécialisés là,
4 une autre couche surtout, mais Pavages Moto était
5 surtout spécialisée dans les réparations de
6 tranchées de gaz ou Bell ou Hydro, des trucs, là,
7 comme piste cyclable ou...

8 Q. **[882]** Quand par exemple... O.K. Comme... Quand il y
9 a un contrat qui est donné justement pour soit
10 déplacer des utilités ou quoi que ce soit, ça
11 serait ce genre de...

12 R. Ce genre de trucs-là qu'on a fait...

13 Q. **[883]** Que cette compagnie-là est recherchée?

14 R. Oui. Oui, oui, oui.

15 Q. **[884]** Est-ce qu'elle est encore en activité?

16 R. Non, non. Non, non. Ça fait plusieurs années...

17 Q. **[885]** Que c'est terminé?

18 R. ... qu'il n'y a plus d'activités, oui.

19 Q. **[886]** Pavage St-Laurent on en a parlé.

20 R. Pavage St-Paul c'est une entreprise qu'on a acquise
21 du Groupe BauVal en mil neuf cent quatre-vingt-neuf
22 (1989) ou quatre-vingt-dix (90) et...

23 Q. **[887]** Ici on est dans quelle région BauVal?

24 R. C'est dans la Montérégie, c'est une usine qui était
25 à côté de Granby, là, c'est à Saint-Paul-

1 d'Abbotsford.

2 Q. **[888]** O.K. Et que vous avez toujours?

3 R. Qu'on a... aux dernières nouvelles, oui.

4 Q. **[889]** Toujours? Et Reccar?

5 R. Reccar c'est une entreprise qui était à Saint-
6 Flavien, qui... Saint-Flavien est sur la rive sud,
7 si on veut, Saint-Apollinaire, Saint-Ag... Saint...
8 pas Saint... Saint... en tout cas, j'oublie le nom,
9 là, mais il y a plein de Saint dans ces coins-là.
10 Mais...

11 LA PRÉSIDENTE :

12 Q. **[890]** Saint-Agapit?

13 R. Peut-être Saint-Agapit, oui. Peut-être oui. Je vous
14 remercie. C'était, si on veut, à quoi, à trente
15 (30), quarante kilomètres (40 km) du pont de
16 Québec, là, à peu près, là. Issoudun, tiens. Ça, ça
17 me...

18 Me ÉLIZABETH FERLAND :

19 Q. **[891]** Donc ça, ça vous permettait également d'être
20 positionné...

21 R. Oui, et c'était sous la gouverne de Construction
22 BML.

23 Q. **[892]** Que vous avez mentionné qui était sur la rive
24 sud?

25 R. C'est ça, c'est ça, oui.

1 Q. **[893]** Parfait. Et on voit STEB?

2 R. Bon, STEB, c'est Société de transformation des
3 émulsions de bitume. C'est une usine qui fabriquait
4 des émulsions de bitume et des... des...
5 transformait aussi du bitume. On faisait du bitume
6 polymère et des trucs comme ça, qui était située à
7 Saint-Hyacinthe.

8 Q. **[894]** Qui est la transformation, là, pour changer
9 de grade, par exemple, quand on passe d'un...
10 d'un... là je les inverse toujours, cinquante-huit
11 (58)...

12 R. Non, ça...

13 Q. **[895]** Non, c'est pas ça?

14 R. Non.

15 Q. **[896]** O.K.

16 R. En fait, cette STEB, qui... son rôle premier, au
17 début, quand on en a fait l'acquisition, c'était de
18 fabriquer des émulsions de bitume. Les émulsions de
19 bitume, c'est... dans le langage courant, c'est la
20 colle qu'on met entre deux couches de pavage pour
21 que le pavage adhère bien, que les deux couches
22 adhèrent bien ensemble.

23 Q. **[897]** O.K.

24 R. Et puis au fil des années, on a investi pour faire
25 des... de la transformation de bitume, c'est-à-dire

1 on achetait le bitume directement de la raffinerie
2 et puis on faisait des... ce qu'on appelle en
3 anglais des PMA, des... c'est des produits... c'est
4 de l'asphalte modifié aux polymères, on rajoutait
5 des polymères pour faire des mélanges plus
6 performants.

7 Q. **[898]** Et par plus performants, pour le climat ici
8 c'était plus élastique, plus résistant?

9 R. Bien ça dépend, il y a différentes formulations.
10 Exemple, si on... ça fonctionne selon des... des
11 grades, c'est un peu technique, là, mais mettons,
12 exemple, un PG58-28, qui est un bitume, on peut le
13 considérer comme standard, bien ça résistait à la
14 température cinquante-huit (58)...

15 Q. **[899]** Moins vingt-huit (-28)?

16 R. ... et moins vingt-huit (-28). Et au fil des
17 années, bien le Ministère, à un moment donné,
18 voulait avoir des bitumes plus performants. Les
19 raffineries sont arrivées avec des bitumes avec des
20 polymères et à ce moment-là, exemple, un bitume 64-
21 34, bien il pouvait résister à des températures,
22 avant que ça commence à ramollir ou à fissurer, à
23 moins soixante (-60)... à plus soixante-quatre (64)
24 et à moins trente-quatre (-34), donc la fissure, en
25 principe, ne devait pas apparaître avant...

1 Q. [900] Pas à l'intérieur, disons, de cette
2 fourchette-là?

3 R. C'est ça. C'est ça.

4 Q. [901] O.K.

5 R. Si on veut, là, je vous explique ça vraiment...

6 Q. [902] Vulgarisé, mais c'est correct. Je pense que
7 c'est suffisant pour nous.

8 R. O.K.

9 Q. [903] Donc, est-ce qu'il y d'autres départements,
10 par exemple, en énergie, que Sintra a fait des
11 acquisitions?

12 R. Oui, bien en fait, en énergie, en mil neuf cent
13 (1900)... quand moi je suis arrivé dans la région
14 Centre du Québec en quatre-vingt-dix-sept (97), à
15 ce moment-là, il y avait une div... une division...
16 une, si on veut, un secteur d'activités qui venait
17 juste d'être, si on veut, créé. Et puis c'était la
18 division du plantage de poteaux. Quand je vous dis
19 plantage de poteaux, poteaux de téléphone, poteaux
20 électriques, et caetera. Et puis on a commencé
21 tranquillement à s'impliquer dans ce genre
22 d'activités parce qu'il y avait une personne qui
23 était responsable de cette division-là, qui
24 connaissait ça et puis qu'on a dit : « Bien écoute,
25 on veut bien essayer ça mais il faut que ça

1 fonctionne. » Et puis on a eu une chance inouïe
2 dans un malheur qui est arrivé en janvier quatre-
3 vingt-dix-huit (98) qui était le verglas. Et ça a
4 donné un essor à cette division-là et on avait, je
5 me souviens plus combien d'équipes de plantage et
6 puis cette division-là a pris son envol à ce
7 moment-là et puis bon bien oui, on a... on a obtenu
8 après ça à chaque année des projets dans
9 différentes régions en plantages de poteaux et puis
10 avec principalement avec Hydro et aussi avec Bell.
11 Et au fil des ans, on a développé, avec notre
12 personnel, du travail pour les, si on veut...
13 Hydro-Québec faisait beaucoup de... de soumi...
14 d'appels d'offres pour des... de la main-d'oeuvre
15 horaire ça fait qu'on...

16 Q. **[904]** Vous étiez en mesure de fournir également...

17 R. C'est ça.

18 Q. **[905]** Parfait.

19 R. Exactement.

20 Q. **[906]** Est-ce qu'il y a d'autres divisions qui...

21 R. D'autres divisions...

22 Q. **[907]** ... que vous pensez qu'on aurait oubliées qui
23 pourraient nous éclairer sur les... la présence de
24 Sintra dans... dans les régions du Québec?

25 R. Je pense que vous les avez...

1 Q. [908] On a fait le tour?

2 R. Oui, vous avez fait pas mal le tour, là.

3 Q. [909] Puis tout à l'heure vous l'avez mentionné,
4 peut-être un peu rapidement, mais moi, c'est
5 important qu'on comprenne, il y a aucun doute, vous
6 faites du pavage, ça c'est clair...

7 R. Oui. Oui, oui.

8 Q. [910] ... vous avez mentionné rapidement
9 terrassement?

10 R. Oui, terrassement, assainissement, on fait aussi de
11 la location de matériaux... de la location
12 d'équipements.

13 Q. [911] Donc, quand on prend la structure de la route
14 et qu'on va dans les fondations les plus profondes,
15 si je peux me permettre...

16 R. Oui.

17 Q. [912] ... jusqu'au revêtement, vous êtes en mesure
18 de faire tout ça...

19 R. Oui. Oui, oui. Oui.

20 Q. [913] ...c'est-à-dire construction, même s'il y a
21 des égouts ou quoi que ce soit.

22 R. Oui, oui, oui, oui, oui, oui.

23 Q. [914] Ça, c'est...

24 R. Ça, oui, oui. Ça, c'est... on a développé au fil
25 des ans des supers bonnes équipes performantes dans

1 toutes nos régions et puis...

2 Q. [915] C'est le genre de travaux que Sintra peut...

3 R. C'est ça. Les travaux qu'on ne faisaient pas puis
4 qu'on donnait en sous-traitance, bien, c'est des
5 travaux de structure de pont, de viaduc, ce genre
6 de travaux-là, on ne faisait... on n'était pas
7 spécialisé, là, là-dedans.

8 Q. [916] Et quand vous dites que c'est... pour ces
9 travaux-là, vous alliez en sous-traitance, est-ce
10 que vous êtes en train de nous dire que s'il y
11 avait des contrats publics qui sortaient pour de la
12 structure...

13 R. Hum, hum.

14 Q. [917] ... Sintra allait soumissionner à titre
15 d'entrepreneur général?

16 R. Général, puis on donnait... on demandait des prix,
17 puis on donnait un contrat de sous-traitance si on
18 avait... si on avait le projet.

19 Q. [918] Et quand vous donniez le contrat, vous
20 donniez l'entièreté du contrat en sous-traitance ou
21 vous vous gardiez des parties?

22 R. Non. Sur les... ça dépend des types de contrats,
23 mais normalement quand on donnait mettons un
24 viaduc, exemple, bien, si l'entreprise avait besoin
25 d'équipements des fois pour des excavations, oui,

1 mais en principe, eux, ils avaient leurs petits
2 équipements. Ils faisaient leur excavation de leur
3 truc qui était minime comparativement à la pose du
4 fer, du béton, et caetera.

5 Q. **[919]** Et quel est l'avantage pour Sintra d'aller
6 chercher ce type de contrats-là alors que...

7 R. Bien, si c'est un... souvent, les projets... Je
8 vais vous donner un exemple. On fait un projet à
9 Rivières-du-Loup de... de quarante millions
10 (40 M\$), il y a deux structures. Bien, nous, on est
11 intéressé par tout ce qui est... tout ce qui touche
12 les terrassements, la fourniture de matériaux, et
13 caetera.

14 Q. **[920]** Donc, vous touchiez autour de...

15 R. C'est ça.

16 Q. **[921]** C'est juste la structure à proprement parler.

17 R. Comme telle, oui.

18 Q. **[922]** Donc, vous ne donniez pas cent pour cent
19 (100 %) du contrat en sous-traitance.

20 R. Ça dépend encore...

21 Q. **[923]** O.K.

22 R. Si c'est...

23 Q. **[924]** Ça dépendait vraiment du contrat.

24 R. Oui, mais la structure comme telle, c'est sûr
25 qu'on... qu'on...

1 Q. **[925]** Que vous n'y touchiez pas.

2 R. ... qu'on y touchait pas, puis c'était à partir des
3 culées, des tabliers, des chasses-roues, tout tout
4 tout, tout ce qui touche... Autrement dit,
5 l'entreprise qui... qui réalisait le sous-contrat
6 pour nous réalisait de A à Z, là.

7 Q. **[926]** Parfait. Et quand vous nous mentionnez ces
8 sphères-là dans lesquelles vous aviez absolument
9 les compétences pour le faire, je reviens encore à
10 ma question de tout à l'heure, vous êtes... vous
11 preniez autant des contrats publics que privés là-
12 dedans, c'était...

13 R. Oui. Oui, oui, oui. Absolument. Absolument.

14 Q. **[927]** Puis si je veux disons arrêter - et je sais
15 que c'est peut-être pas facile avec des fois se
16 souvenir des trucs, mais si je veux isoler le
17 pavage là-dedans...

18 R. Hum, hum.

19 Q. **[928]** ... qu'est-ce que ça peut représenter pour
20 Sintra comme part...

21 R. Part de marché?

22 Q. **[929]** Oui.

23 R. Au niveau de...

24 Q. **[930]** De Sintra global.

25 R. ... du Québec?

1 Q. [931] Oui, du Québec.

2 R. Du Québec. D'après les études que, nous, on a
3 faites, on pense que Sintra avait une part de
4 marché au Québec de vingt-deux, vingt-trois pour
5 cent (22 %-23 %) de part de marché. Ça, j'inclus
6 autant le municipal que le ministère des
7 Transports.

8 Q. [932] Donc... et, ça, vous... O.K. Donc, là, vous
9 avez fait une analyse par exemple en tonnage, c'est
10 une façon de voir.

11 R. C'est ça. Oui. C'était la seule façon de voir,
12 d'après ce qu'on réalisait, d'après un peu les
13 chiffres qu'on pouvait... qu'on pouvait voir puis
14 les extrapolations qu'on en faisait et aussi avec
15 le nombre d'usines qu'on... qu'on avait, ça nous
16 donnait une bonne idée de... de...

17 Q. [933] Et, ça, c'est par année pour des contrats
18 publics.

19 R. Oui, c'est ça.

20 Q. [934] MTQ et...

21 R. Bien, publics et privés aussi parce que, je veux
22 dire, c'est le marché... Quand je vous dis, là, la
23 part de marché, mais, le marché, ça inclut tout,
24 hein, ça inclut tout.

25 Q. [935] Parfait. Et est-ce que... Non. Ça convient.

1 Je vais vous montrer, peut-être juste avant de
2 terminer, la pièce nouvellement déposée soit 65P-
3 721.1 et je vais vous demander de vous diriger
4 vers... Parce que juste pour vous expliquer,
5 Monsieur Bédard, ici, on a différentes régions du
6 Québec.

7 R. Hum, hum.

8 Q. **[936]** Peut-être juste monter... descendre... Oui.
9 Comme vous pouvez voir, c'est les dix (10)
10 principaux entrepreneurs par direction
11 territoriale...

12 R. O.K.

13 Q. **[937]** ... ayant obtenu les contrats du MTQ. Et là
14 on est en prédominance asphalte.

15 R. O.K.

16 Q. **[938]** Je vais vous diriger vers... Donc, Sintra,
17 vous avez obtenu, même si vous n'aviez pas d'usine,
18 pratiquement des contrats un peu partout. Mais,
19 j'aimerais attirer votre attention - parce qu'on en
20 discutera plus longuement demain - dans la région
21 du Bas Saint-Laurent.

22 R. Oui.

23 Q. **[939]** C'est là que Sintra arrive... on va juste
24 attendre d'y arriver. Un petit peu plus loin.
25 Parfait.

1 R. O.K.

2 Q. **[940]** Donc, ici, si on regarde à la gauche de
3 l'écran, vous arrivez premier et, juste pour faire
4 une illustration, dans cette région-là, bien que
5 vous soyez présent dans cinquante pour cent (50 %)
6 du territoire parce qu'on a vu que la Gaspésie...

7 R. On n'était pas là.

8 Q. **[941]** ... Sintra avait pas... était pas là, vous
9 êtes allé chercher, je pense, au-dessus de cent
10 cinquante-sept millions (157 M\$) juste dans cette
11 région-là.

12 R. O.K. Ça, c'est sur quinze (15) ans, là, vous dites.

13 Q. **[942]** Sur quinze (15) ans, tout à fait.

14 R. O.K. Oui, c'est possible, mais dans cette région-
15 là, je vous dirais qu'il y avait plus que quatre-
16 vingt-dix pour cent (90 %) des marchés qui étaient
17 sous forme de marchés tarifés.

18 Q. **[943]** Ce qui peut expliquer...

19 R. Ce qui peut expliquer ça.

20 Q. **[944]** ... ce montant-là en valeur, là.

21 R. Oui. Oui. Oui, oui, oui.

22 Q. **[945]** Parfait. Donc, Madame la Présidente, Monsieur
23 le Commissaire, moi, j'arrêteraï aujourd'hui ici,
24 si... Merci.

25

1 LA PRÉSIDENTE :

2 Parfait. Alors, à demain matin.

3 (16:57:56)

4 ET LE TÉMOIN NE DIT RIEN DE PLUS

5

6 AJOURNEMENT DE L'AUDIENCE

7

8

9

1 SERMENT D'OFFICE

2

3 Nous, soussignés, **CLAUDE MORIN**, et **ROSA FANIZZI**,
4 sténographes officiels, dûment assermentés,
5 certifions sous notre serment d'office que les
6 pages qui précèdent sont et contiennent la
7 transcription fidèle et exacte des notes
8 recueillies au moyen de l'enregistrement numérique,
9 le tout hors de notre contrôle et au meilleur de la
10 qualité dudit enregistrement, le tout, conformément
11 à la Loi.

12 Et nous avons signé,

13

14

15

16

17 **CLAUDE MORIN**

18

19

20

21

22

23

24 **ROSA FANIZZI**

25